Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14070 – 6 F – DIMANCHE 22 - LUNDI 23 AVRIL 1990 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes

A Alger, le succès des islamistes a souligné la faiblesse du FLN



Plusieurs dizaines de milliers d'Algériens ont défilé, vendredi 20 avril, dans la capitale, à l'appel du Front islamiste de salut. Le FIS a ainsi infligé une sévère défaite au parti au pouvoir. Le FLN, après avoir appelé à une contre-manifestation, avait annulé son mot d'ordre. Il n'a pu réunir que quelques centaines de partisans en province. La direction du FIS exige la dissolution de l'Assemblée et l'organisation, dans les trois mois, d'élections législatives anticipées.

ALGER

de notre correspondant

Pourquoi donc étaient-ils venus manifester ? Alors que par dizaines de milliers, souvent vêtus, en ce jour sacré du vendredi, de longues robes blanches, ils quittaient la mosquée pour prendre possession de la rue, ils ignoraient encore la raison officielle de leur rassemblement.

Lorsque, quelques jours plus tôt, cheikh Abassi Madani, porte-parole du FIS, avait annoncé que son mouvement appelait à manifester, il avait, en effet, refusé d'en donner les raisons, se contentant de promettre qu'elles seraient dévoilées en temps utile.

Qu'importe ! Ses partisans, disciplinés, ont manifesté, dans un impressionnant silence, sûrs de marcher pour la bonne cause.

Ils allaient en rang par quatre, leur tapis de prière sous le bras, convergeant vers la place du 1er-Mai. Il n'y avait pas une seule femme parmi eux.

D'une voix longue, en traînant sur la fin des mots, cheikh Madani faisait là un rapide discours, à peine interrompu par quelques invocations à Allah lorsque, les sanglots dans la voix, il évoquait les victimes d'octobre 1988. Puis, toujours sans un mot, le cortège se mettait en route vers le palais présidentiel.

GEORGES MARION

Lire la suite page 5

De Charybde en Scylla ?

LE Front islamique de salut (FIS) a administré magistralement la preuve de sa force et de sa détermination en rassemblant, vendredi 20 avril, à Alger, dans l'ordre et dans le calme, des dizaines de milliers de sympathisants. Le mouvement du cheikh Madani se présente, aujourd'hui, avec quelque insolence, comme le « repreneur » d'un pouvoir en plein désarroi, pour ne pas dire en pleine décrépitude.

« Patron » de droit divin, le Front de libération nationale (FLN) risque de payer très cher près de trente années d'exercice quasi solitaire du pouvoir, comme s'il ne lui serait jamais demandé aucun compte sur une gestion plutôt médiocre des affaires de l'Etat. Ses dirigeants, qui ont dû annuler en dernière minute une contre-manifestation et abandonner la rue aux « barbus », réalisent, un peu tard, à force d'aveuglement, que les événements sont en train d'échapper à leur contrôle et que la vague islamiste menace de les submerger.

COMME dans la Tunisie voisine, le parti au pouvoir a beaucoup de mal à se convertir à la nouvelle règle du jeu démocratique qui l'oblige à prendre en compte l'existence toute récente de plusieurs formations politiques rivales. Pour l'heure, l'Algérie, c'est encore « l'Etat-FLN ». Le FIS s'est montré, jusqu'à maintenant, le plus adroit à récupérer à son profit les frustrations des uns et des autres. Il attend d'en retirer les dividendes lors des élections municipales et départementales du 12 juin.

Déjà, le cheikh Madani et les siens, qui croient en leur étoile, affichent la couleur et demandent la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées. Ils n'ont guère de chances, pour le moment, d'être entendus par le pouvoir en place, auquel ils vont, puisqu'ils ont le vent en poupe, mener la vie de plus en plus dure. Jusqu'à une épreuve de force ?

EST-CE à dire que ceux qui se réfugient ainsi derrière la bannière de l'islam soient prêts à suivre, les yeux fermés, les mots d'ordre du FIS ? En ces temps de lourdes incertitudes politiques et économiques, les laissés-pour-compte de la société algérienne se mettent naturellement à l'écoute de ceux qui leur présentent un « projet de société » qui, à première vue, leur paraît cohérent et qui tranche sur la démarche hésitante d'un pouvoir à court d'idées et d'audaces pour sortir le pays du marasme.

« Pourquoi avoir peur d'un Etat islamique ? », lisait-on sur une banderole lors de la manifestation d'Alger. L'idée d'une démocratie pluraliste n'avait, jusqu'alors, pas grand sens pour les caciques du FLN. Elle n'en a absolument aucun aux yeux du cheikh Madani et des siens, pour lesquels Allah et César ne font qu'un. L'Algérie risque-t-elle donc de tomber de Charybde en Scylla ?

Le boycottage renforcé de la République balte

Le président lituanien propose un compromis à Moscou

Un compromis paraissait possible, samedi 21 avril, dans la crise lituanienne. Le président Landsbergis a déclaré, dans un entretien au « New York Times », que son pays était prêt à envisager un moratoire sur l'indépendance, à condition que Moscou accepte le principe de la sécession de la République balte. Si cette décision se confirmait, elle irait dans le sens souhaité par le Kremlin, qui, cependant, continue ses pressions sur Vilnius.

La Lituanie est prête à envisager un moratoire sur son indépendance, dans le cadre d'un compromis avec Moscou, affirme le président Vytautas Landsbergis dans un entretien publié, samedi 21 avril, par le *New-York Times*. Le Kremlin, précise le président lituanien, a laissé entendre qu'il serait disposé à accepter l'ouverture de négociations à condition que la République rebelle accepte de suspendre pendant deux ans sa déclaration d'indépendance du 11 mars.

Le gouvernement de Vilnius pourrait envisager de geler l'application pratique de l'indépendance dans le cadre d'un compromis, mais il n'est pas question de se replacer sous l'autorité de la Constitution soviétique, affirme M. Landsbergis, qui, dans une lettre adressée vendredi à M. Gorbatchev, disait comprendre les intérêts de Moscou en Lituanie, et demandait l'ouverture de discussions pour régler la crise. Moscou refuse de négocier avec les Lituaniens tant que ne sera pas annulée la proclamation d'indépendance du 11 mars. Selon le *New York Times*, une délégation lituanienne, attendue la semaine prochaine à Moscou, proposera un moratoire de deux ans sur l'indépendance en échange de l'engagement du Kremlin à accepter la sécession de la République

Lire nos informations page 4

Un entretien avec le président du FLNKS

« Nous envisageons l'indépendance de tout le pays et non la partition », nous déclare M. Paul Néaoutyine

M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM, et M. Jorédié, président (FLNKS) de la province Nord de Nouvelle-Calédonie, ont mis au point, vendredi 20 avril à Nouméa, un « calendrier de travail » pour le financement de l'achat des mines de nickel de M. Lafleur. Le plan de financement sera établi d'ici au 15 mai. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le nouveau président du FLNKS, M. Néaoutyine, explique pourquoi il s'opposerait à une éventuelle partition du territoire.

NOUMÉA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

« Près de deux ans après la signature des accords de Matignon, quel bilan dressez-vous de leur mise en œuvre ?

– La mise en place des nouvelles institutions est aujourd'hui bien avancée. C'est quelque chose que je juge globalement positif. Mais il y a des réserves. Sur le plan foncier, par exemple, des terres sont distribuées, mais les moyens de les développer ne sont pas encore là. Sur le plan culturel, il faut que l'Agence de développement de la culture kanake devienne une réalité.

» On a entendu beaucoup de discours, mais il n'y a toujours pas d'intervention pratique. Est-ce que l'Etat traîne les pieds à ce niveau-là ? Au niveau financier, c'est un peu le cafouillage entre les compétences du territoire et celles des provinces. On voudrait savoir sur quel levier jouer.

– D'une manière générale, l'Etat joue-t-il le jeu de la décentralisation ?

– Oui, l'Etat joue le jeu au niveau de la mise en place des institutions. Mais ce n'est pas toujours évident au niveau des habitudes de pouvoir. On voit des services qui continuent de se comporter comme s'ils conservaient des compétences, qui sont en fait décentralisées dans les provinces. C'est, notamment, le cas dans l'enseignement.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC BOBIN

Lire la suite page 7

Le Jour de la Terre

Lire nos informations page 8

Le parcours paresseux de Maurice Faure

Maire de Cahors depuis 1965, l'ancien ministre ne s'est pas représenté à l'élection municipale partielle du 22 avril. Il regarde sa ville se séparer de lui

CAHORS

de notre envoyé spécial

Toute cette dernière semaine de campagne électorale, Maurice Faure a regardé sa ville tuer le père. Mais comme c'est lui le père, et qu'il est difficile à tuer après vingt-cinq ans d'impérial monopole sur le Lot, plus les autres, ses descendants, s'y employaient, plus son œil, à lui, s'éclairait de malice gourmande. Pas aisé de faire oublier un si long règne quand l'aîné à remplacer respire encore, et qu'il respire fort, qu'il a la parole mordante, surtout qu'il est passé maître dans l'art de paraître ne rien demander, et, de ce fait, de ne rien perdre. Cahors se méfie, *et elle a raison*. Maurice Faure a refusé trop de portefeuilles ministériels, trop d'honneurs, il a trop aimé la IVe République pour se plier tout à fait aux règles de la Ve, pour que cette mairie perdue ait enfin valeur de mise à la retraite. Il s'est si souvent dit *« paresseux »*, radical-libertaire nonchalant, que son absence, cette fois-ci, compte plus que les précédentes. S'il joue les écartés, exagérément *modeste, c'est encore* par orgueil. Solidement protégé par les convenances. Sa fonction de membre du Conseil constitutionnel lui interdit, n'est-ce pas, de se mêler de cette élection partielle. C'est à peine s'il est allé accueillir M. Michel Rocard, l'autre jour, venu soutenir son ancienne liste radicale. Juste une poignée de main, la visite d'une Maison de l'habitat, en sa qualité de président du conseil général. Régulier : l'assemblée locale avait subventionné la réalisation.

Puis il est reparti seul, laissant les héritiers à leur vin d'honneur et à leur anxiété d'avant-premier tour. Il a regagné son sobre bureau de l'Hôtel du département, contre les coupoles de la cathédrale Saint-Etienne. *« De toute façon, j'en avais marre »*, dit-il en se servant l'apéritif. Même avant l'annulation, *l'été* dernier, de l'élection municipale du printemps 1989, gagnée par sa liste aux quatorze voix d'avance seulement.

PHILIPPE BOGGIO

Lire la suite page 6

M 0146 - 423 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 650 m ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 12 kr ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal 335 F CFA ; Suède, 14 cs ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

CLAUDE SARRAUTE

Déménagement

Un pasteur assassiné en Estonie

M. Michel Delebarre invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-60-30-00
Télécopieur : (1) 40-60-30-10

DATES

Il y a cinquante ans

La neutralité irlandaise

Au printemps 1940, la Grande-Bretagne se bat sur tous les fronts. Engagées le 14 avril en Norvège, ses troupes se retirent deux semaines plus tard. En même temps, la petite République d'Irlande, en dépit des pressions de Londres, maintient contre vents et marées sa politique de neutralité.

QUAND l'Allemagne envahit la Pologne le 1er septembre 1939, les deux Assemblées de l'Etat libre d'Irlande, le Dail et le Sénat, furent immédiatement réunies. La décision de rester en dehors du conflit fut prise à l'unanimité. Le gouvernement dirigé par Eamon De Valera reçut les pleins pouvoirs pour appliquer une politique de neutralité. Cette période de 1939 à 1945 est connue sous le nom d'*« emergency »*, ou état d'urgence.

La neutralité de l'Irlande en 1939 a souvent été nommée la *« seconde déclaration d'indépendance »*. Mais déjà, à plusieurs reprises, De Valera avait montré sa volonté d'occuper une position autonome. En 1934, il se prononça pour l'admission de l'Union soviétique au sein de la SDN, refusa de soutenir Franco malgré l'hystérie pro-franquiste du cléricalisme irlandais, demanda des sanctions contre l'Italie fasciste après son agression contre l'Ethiopie.

Le traité qui mit fin à la guerre anglo-irlandaise en 1921 conservait à l'Angleterre l'usage militaire de plusieurs bases maritimes. Le 25 avril 1938, un nouvel accord rendit les ports à l'Eire. Le retour de ces bases à l'autorité irlandaise fut considéré comme une victoire importante de la politique de De Valera. L'indépendance devenait une réalité, et la neutralité devenait possible. Si la Grande-Bretagne avait conservé son autorité sur une portion du territoire national, on voit mal comment elle aurait pu ne pas l'utiliser contre les sous-marins allemands et comment la neutralité eût pu être préservée.

L'Irlande avait donc longuement préparé sa neutralité. Ajoutons que la démarche n'était pas isolée. La tendance spontanée des « petites nations » est de considérer qu'elles n'ont rien à gagner et tout à perdre dans une guerre entre grandes puissances. La Suisse, la Suède, la Belgique, le Danemark et la Norvège souhaitaient rester en dehors du conflit. Les deux premiers pays furent épargnés par la guerre, les autres n'échappèrent pas à l'invasion.

Une pression énorme

Les neutralités suisse et suédoise sont, semble-t-il, dignes de respect, et la violation du territoire des petits pays est déplorée. Seule l'Irlande n'a pas réussi à éviter une condamnation morale devant le tribunal de la postérité. La neutralité irlandaise reste au centre d'un débat dont les critères ne sont pas uniquement historiques, mais aussi politiques et moraux. La démarche solennelle de De Valera au lendemain de la mort d'Hitler, présentant ses condoléances à l'ambassadeur d'Allemagne à Dublin, ne suffit pas à elle seule à expliquer le ressentiment persistant à l'égard de la neutralité irlandaise.

Deux grandes raisons maintiennent la neutralité au rang de souvenir « actif ». Premièrement, pour les Alliés, l'Irlande était l'une des îles britanniques, et sa place « naturelle » était à leurs côtés. Ni Churchill ni Roosevelt ne pardonnèrent à De Valera de les avoir « trahis ». Deuxièmement, la guerre aggrava la partition du pays, divisé entre ceux qui officiellement se battaient en Irlande du Nord, « fidèle sentinelle », selon l'expression de Churchill, et les fuyards du Sud. La guerre rassemble un peuple absolument, et le divise non moins absolument.

Pendant la bataille d'Angleterre, alors que l'Allemagne tentait de soumettre la dernière résistance européenne par un blocus aérien et maritime, cet îlot de paix noyé dans un océan de feu apparaissait parfaitement insupportable. Les navires anglais qui croisaient au large des côtes irlandaises voyaient les lumières des villes épargnées par le *blackout*, permettant ainsi, disait-on, aux avions de la Luftwaffe de se guider vers leurs cibles.

Le 13 mai 1945, le discours de la victoire de Churchill exprimait une colère populaire à l'égard de la neutralité irlandaise : *« Nous n'avons à aucun moment utilisé la force contre M. De Valera, bien qu'à certains moments ce recours eût été à la fois facile et naturel ; nous avons préféré laisser le gouvernement de De Valera s'amuser avec les représentants allemands, puis japonais, autant qu'il lui plaisait. »* De Valera répondit trois jours plus tard qu'en refusant de céder à la tentation d'une intervention armée M. Churchill avait grandement contribué à la moralisation des relations internationales.

La pression de l'Angleterre fut donc énorme, et pas seulement morale. Elle disposait de moyens économiques et militaires. Elle voulait récupérer le droit d'utiliser les ports récemment abandonnés, considérés comme vitaux pour la défense des routes maritimes de la Grande-Bretagne. Churchill envisagea même très sérieusement l'invasion de l'Irlande dans ce but. La petite armée irlandaise fut réorganisée, mais n'offrait qu'un piètre rempart contre une invasion éventuelle. La seule résistance possible était une résistance morale et un jeu diplomatique subtil où il fallait montrer aux grandes puissances engagées dans une bataille à mort qu'une Irlande alliée ne leur apporterait rien, qu'une Irlande ennemie serait un grave danger, et que finalement le statu quo était leur intérêt bien compris.

La liste était assez longue pour inquiéter l'Allemagne. Raison de plus pour De Valera de maintenir une défense sourcilleuse de la neutralité, en protestant par exemple contre le projet finalement abandonné de mobilisation en Irlande du Nord, malgré la demande pressante de l'unioniste Craig, premier ministre d'Irlande du Nord.

L'un des traits les plus surprenants de l'« état d'urgence » était l'interdiction de toute reproduction de « propagande anglaise », c'est-à-dire antinazie, dans la presse et la radio. Tous les moyens d'information étaient étroitement contrôlés. La censure rigoureuse imposée sur les nouvelles de la guerre empêchait les informations de filtrer. Le silence sur la guerre faisait partie d'un isolement intellectuel parfois mal supporté. *The Bell*, un magazine intellectuel de Dublin, proteste en septembre 1943 : la bataille de Sicile est engagée, Mussolini démissionne, les auditeurs attendent quelques nouvelles : le bulletin radio commence avec le pèlerinage à Crough Patrick, qui a rassemblé dix mille personnes. La deuxième information concerne une conférence agricole qui s'est tenue à Cork, enfin, en troisième position, quelques nouvelles de la progression des armées alliées en Sicile.

On ne s'étonnera pas que les informations sur les camps nazis publiées après la guerre fussent parfois considérées comme de la propagande anglaise. La neutralité accentua l'isolement intellectuel de l'Irlande, qui pouvait se livrer à ses jeux favoris à l'abri du vent. Pendant qu'à Paris commençaient les premières rafles de juifs, on censurait à Dublin les livres de Kate O'Brien parce qu'ils affichaient les *« traits les plus séduisants du péché sexuel »*. Pendant la bataille de Stalingrad, Richard Hayes, membre de la commission de censure, visionnait les films français pour en repérer les scènes d'adultère.

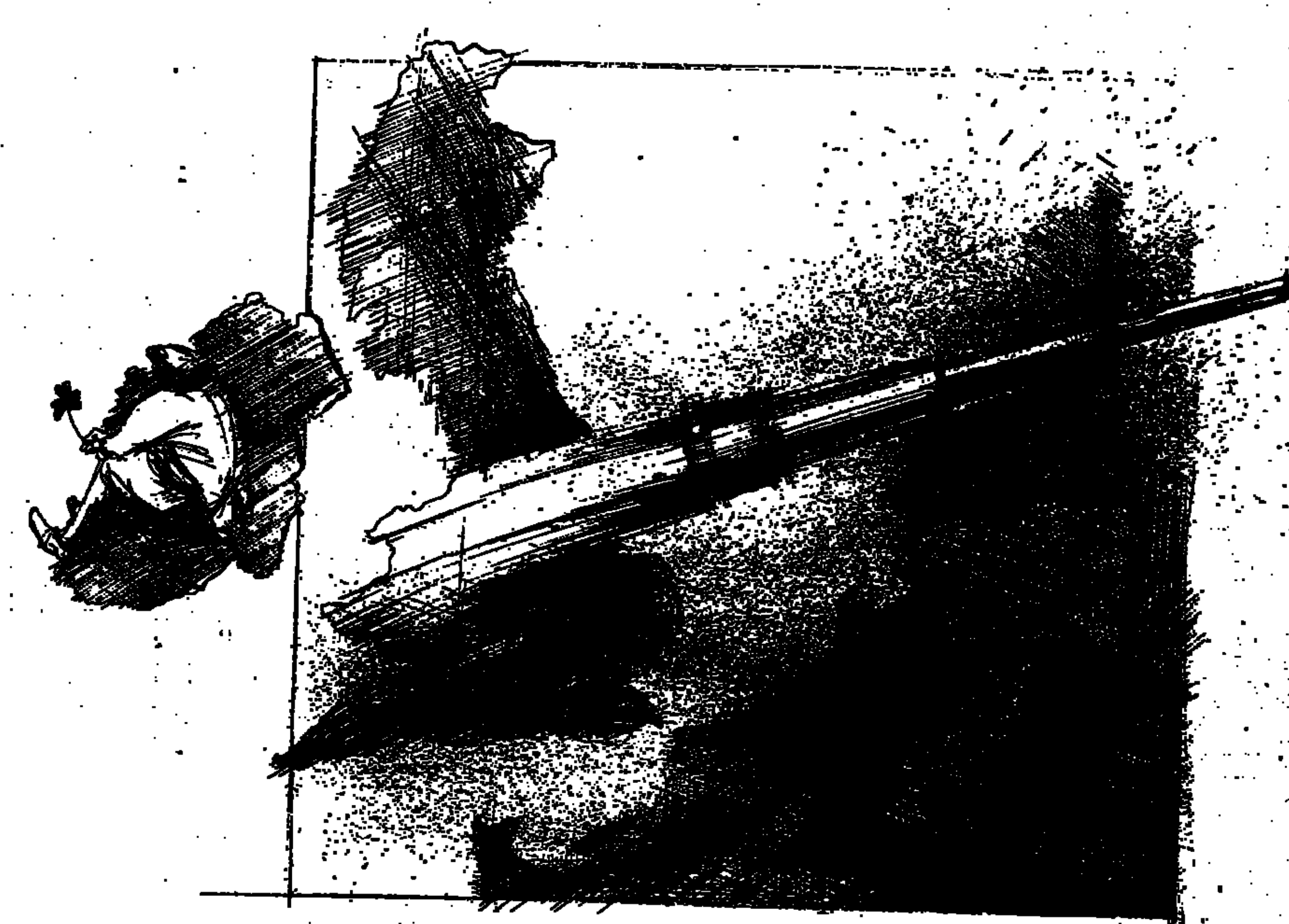
Pourtant, la neutralité était sans doute largement acceptée. Quand De Valera, dans son célèbre discours de Pâques 1943, brosse le tableau de son Irlande rêvée, un pays rural, avec de jolies filles dansant dans les chemins creux, son rêve était accepté parce qu'il y avait la guerre : au passif des grands pays industriels, De Valera inscrivait les taudis, les asiles et les bombardements. L'Irlande était pauvre, mais en paix. Les sympathies profondes allaient sans aucun doute vers les Alliés, comme en témoigne l'importance de l'engagement volontaire. Les contacts avec l'Allemagne nazie furent limités à quelques militants de l'IRA.

Mais il reste malaisé d'apprécier l'état d'une opinion publique mal informée. Les discussions dans la population catholique en Irlande du Nord donnent une indication : fallait-il noircir les vitres pour le *black-out*, n'était-ce pas participer à l'effort de guerre britannique ? L'engagement dans la défense passive était accepté à condition qu'on précise bien qu'il ne s'agissait pas d'un « service national » dont les catholiques ne voulaient pas entendre parler. Le bombardement de Belfast en avril 1941 écrasa les bâtiments, et les scrupules.

La partition

L'Eglise catholique manifestait une sympathie officielle pour l'Etat corporatiste, italien ou français, et la France de Pétain suscitait des commentaires favorables. Pour les évêques irlandais, aussi tard qu'en décembre 1943, la guerre n'était pas un affrontement entre l'ombre et la lumière, ni entre démocratie et dictature, elle était un conflit entre deux impérialismes rivaux.

La raison officielle de la neutralité était la partition. Comment l'Irlande pouvait-elle se battre aux côtés du pays qui l'avait dépecée ? Quand on fit miroiter à De Valera que peut-être, en échange d'un engagement militaire, on pourrait penser à la réunification, Craig, au nom des protestants du Nord, se rappela au bon souvenir de Churchill pour lui indiquer que, si l'Irlande du Nord était très attachée à la victoire alliée, elle l'était encore plus au maintien de son lien organique avec l'Empire et qu'il y aurait beaucoup plus de soldats pour se battre pour le second objectif que pour le premier.



Dans ce but, il fallut d'abord régler la question des républicains, pour qui les ennemis de l'Angleterre ne pouvaient être que des amis. Avant même le début du conflit, le 1er janvier 1939, l'IRA clandestine reprit une campagne d'attentats en Grande-Bretagne, qui culmina avec une explosion à Coventry le 25 août 1939, tuant cinq personnes et en blessant soixante-dix. Après cette date, les deux gouvernements, irlandais et anglais, prirent des mesures draconiennes : emprisonnement sans procès de centaines de sympathisants républicains en Irlande du Nord, réouverture du camp d'internement du Curragh dans l'Etat libre d'Irlande. Les contacts avec l'Allemagne nazie ne compensèrent pas la quasi-disparition de l'IRA à la fin de l'année 1940. Le seul point d'appui potentiel à une présence allemande, pouvant donner prétexte à une invasion anglaise, était ainsi éliminé.

La propagande anglaise

En outre, l'Irlande laissa s'enrôler près de soixante mille hommes dans l'armée britannique, sans compter les dizaines de milliers de salariés, hommes et femmes, qui allèrent travailler de l'autre côté de la mer d'Irlande dans les usines d'armement. Les aviateurs alliés abattus sur sol irlandais étaient raccompagnés à la frontière d'Irlande du Nord.

A Eniskillen, en novembre 1987, l'IRA fit exploser une bombe parmi les civils rassemblés pour célébrer l'armistice de la première guerre mondiale. Quelques jours après ce massacre, John Robb, sénateur à Dublin et citoyen protestant d'Ulster, prit le coquelicot piqué dans la boutonnière de sa veste, le tendit au président du Sénat qui le remercia, et arbora à son tour l'insigne commémoratif de la première guerre mondiale. Le geste spectaculaire du sénateur Robb visait à rappeler que, malgré les positions différentes, les deux guerres mondiales font partie de l'Histoire commune des Irlandais, du Nord et du Sud. Mais, en Irlande du Nord, au mois de novembre, ceux qui portent le coquelicot sont protestants, ceux qui le refusent sont catholiques. Cinquante années n'ont pas suffi à refroidir les passions soulevées par la neutralité de l'Etat irlandais.

MAURICE GOLDRING

daise

Mais il reste malaisé d'apprécier l'état d'une opinion publique mal informée. Les discussions dans la population catholique en Irlande du Nord donnent une indication : fallait-il noircir les vitres pour le *black-out*, n'était-ce pas participer à l'effort de guerre britannique ? L'engagement dans la défense passive était accepté à condition qu'on précise bien qu'il ne s'agissait pas d'un « service national » dont les catholiques ne voulaient pas entendre parler. Le bombardement de Belfast en avril 1941 écrasa les bâtiments, et les scrupules.

La partition

L'Eglise catholique manifestait une sympathie officielle pour l'Etat corporatiste, italien ou français, et la France de Pétain suscitait des commentaires favorables. Pour les évêques irlandais, aussi tard qu'en décembre 1941, la guerre n'était pas un affrontement entre l'ombre et la lumière, ni entre démocratie et dictature, elle était un conflit entre deux impérialismes rivaux.

La raison officielle de la neutralité était la partition. Comment l'Irlande pouvait-elle se





MAURICE GOLDRING

ÉTRANGER

YOUGOSLAVIE : flambée nationaliste avant les élections

L'opposition s'apprête à entrer en force au Parlement croate

Deux semaines après la Slovénie, c'est au tour de la Croatie de voter. Pas moins de ... trente-deux partis présentent des listes et, pour la première fois depuis quarante-cinq ans, près de trois millions et demi d'électeurs vont pouvoir désigner librement, dimanche 22 et lundi 23 avril, leurs députés aux trois chambres du Parlement ainsi que leurs conseillers municipaux. En Croatie aussi le monopole de la Ligue des communistes, rebaptisée au début de l'année Parti du changement démocratique, est sérieusement menacé. Malgré ses divisions, l'opposition, et notamment les mouvements nationalistes, devrait faire une entrée en force au Parlement de Zagreb.

Une campagne électorale enfin libre après quarante-cinq ans de régime communiste autoritaire – même dans sa version titiste – provoque automatiquement le réveil de vieilles querelles issues d'une histoire tourmentée. Pendant la seconde guerre mondiale, par exemple, les différentes familles de la Yougoslavie s'étaient trouvées dans des camps différents et la fédération qui les unit maintenant a toujours été fragile et ne les a jamais vraiment réconciliées . La dictature avait posé un couvercle sur ces rancunes. Par force, on se taisait. A peine le soulève-t-on que la marmite bouillonne à nouveau et déborde. Les nationalismes resurgissent, les tentations sécessionnistes gagnent du terrain, les attaques personnelles fusent, c'est l'occasion rêvée de régler ses comptes et tous les coups sont apparemment permis. Serbes, Croates, Slovènes demandent réparation pour les injustices dont ils estiment avoir été victimes.

La « Grande Croatie »

« Liberté pour la Croatie ! », scandaient lundi dernier dans un stade de Zagreb des dizaines de milliers de personnes venues entendre M. Franjo Tudjman, le leader de l'Union démocratique croate (HDZ), créditée de 20 à 35 % des intentions de vote selon les sondages et les villes. Cet ancien général, âgé de soixante-huit ans, est sans aucun doute la vedette de la campagne électorale. Il excite les passions, le ton est souvent dur, parfois belliqueux. Condamné par deux fois (en 1973 puis en 1981) à cinq ans de prison au total pour *« activités nationalistes »* et *« propagande hostile »* ses nombreux partisans voient en lui le seul rempart à l'*« offensive hégémoniste »* de la Serbie et de son leader, M. Slobodan Milosevic, soupçonné par ses ennemis de vouloir réorganiser la Yougoslavie sous sa domination. Que propose cet homme exclu des rangs communistes pour *« révisionnisme »* dont le charisme est reconnu, ancien partisan et chef de file du Maspok, le mouvement nationaliste croate du début des années 70 ? Rendre à la Croatie sa *« dignité »*, sa *« prospérité »*, la démocratie, le droit de *« vivre en paix »*, autrement dit... la souveraineté, le droit de disposer d'un Etat indépendant. *« Ce que veut la Croatie*, déclarait-il devant une foule enthousiaste, *c'est ce que la Serbie a obtenu par la force et ce que la Slovénie a choisi ces jours-ci démocratiquement. »* A savoir le renvoi des communistes et l'autodétermination. Après les élections du 8 avril, l'opposition, avec 55 % des voix, contrôle 47 des 80 sièges du Parlement de Ljubljana. Mais les Slovènes sont plus mesurés que les Croates dans leurs revendications.

On s'en doute, M. Franjo Tudjman n'a pas que des amis. Loin s'en faut. En Croatie même, et avant tout en Serbie, où il est franchement haï et taxé parfois de « fasciste », ses adversaires l'accusent de propager des idées extrémistes, séparatistes, et de prôner en fait la sécession de la Croatie de la fédération yougoslave. Il s'en défend mais avance que *« les relations futures entre les Républiques ne pourront reposer que sur les principes d'une confédération. S'il n'est pas possible de s'entendre sur une telle base, alors il vaudra mieux que chacun entre en Europe par la voie de son choix »*. Lors de son dernier meeting, il a recommandé à ses sympathisants d'éviter les provocations *« car certaines personnes veulent provoquer la discorde et faire couler le sang afin d'avoir des raisons d'interdire notre parti et d'arrêter ses militants »*.

Le nouveau visage des communistes

A la veille des élections, l'Union démocratique croate (HDZ), principale composante du « Bloc croate », revendique un peu vite plus de 500 000 adhérents et certains de ses animateurs « ultra-nationalistes », qui n'hésitent pas à parler de la « Grande Croatie », de son retour à ses *« frontières historiques et naturelles »* (qui engloberait une partie de la Bosnie), ont le don d'exaspérer le voisin serbe mais aussi tous ceux qui sentent dans ces discours, appuyés par une partie de la communauté catholique, des relents de l'idéologie du mouvement oustachi fasciste d'Ante Pavelic en 1941. Ce n'est pas le cas pourtant de M. Tudjman qui dénonça les camps de concentration créés par l'ancien dictateur.

Moins puissante au vu des sondages, la Coalition de l'entente populaire (KNS) se veut plus modérée et tient à se démarquer de l'HDZ. *« Le pire*, selon l'un de ses animateurs, M. Mika Tripalo, *serait de passer d'un totalitarisme communiste, comme celui qui nous avons laissé derrière nous, à un totalitarisme à la Tudjman. Et ce danger existe réellement. »* La KNS regroupe divers mouvements et jeunes partis fondés au cours des douze derniers mois : sociaux-libéraux, sociaux-démocrates, démocrates-chrétiens, démocrates, paysans, etc. Ses dirigeants, elle les a choisis notamment parmi les anciens protagonistes - étudiants, politiques et intellectuels - du « printemps croate » étouffé en 1970. Elle réclame une démocratie politique, un libéralisme économique au sein d'une nouvelle *« confédération »* yougoslave. Mais des divisions internes sont apparues. Certains orateurs se sont prononcés ouvertement au cours de la campagne pour une Croatie indépendante. Officiellement, la Coalition dit qu'elle n'est *« a priori ni pour ni contre la Yougoslavie à tout prix »*. Le flou qui entoure son programme fait dire aux amis de M. Tudjman que la KNS est *« la Coalition de la désentente populaire »* ou encore *« la Coalition de la trahison populaire »* ... L'ancien général avait été approché, dit-on, pour en faire partie, mais il aurait décliné froidement l'invitation, arguant qu'il ne se laisserait pas commander par de *« petits sergents »*.

« Nous, nous sommes sérieux ! » Face à cette floraison de nouveaux partis d'opposition qui la menacent sérieusement, la Ligue des communistes joue la carte de la sagesse et de la raison. Depuis la faillite totale du congrès extraordinaire du parti, en janvier à Belgrade, qui s'était terminé par la sortie en rangs groupés de la délégation slovène, les communistes croates, sous l'impulsion de leur leader, M. Ivica Racan, ont tenté de se refaire une santé. Avec sa nouvelle appellation, le « Parti du changement démocratique » se targue aujourd'hui d'être à l'origine du processus de réformes économiques et sociales et de la démocratisation en Croatie . Il épouse en grande partie les thèses libérales de la Slovénie voisine et innove en présentant des candidats - artistes et scientifiques - qui n'ont même pas leur carte du parti. Selon les sondages, il devrait arriver en tête aux élections de dimanche. Mais il lui faudra trouver des alliés pour former un gouvernement majoritaire .

Lors d'un grand meeting à Split, le 15 avril, M. Racan, prudent, soulignait qu'il n'avait pas de *« baguette magique »* pour changer radicalement les choses mais qu'à la différence de celui des autres *« le programme de notre parti est connu et déjà en cours de réalisation »*. Les communistes veulent inspirer confiance - si cela est encore possible - et clament que *« dans une Yougoslavie démocratique et fédérative, tous les peuples et ethnies doivent se sentir comme chez eux, confiants et contents, quel que soit leur nombre »*. *« Il ne faut pas*, ajoutent-ils, *laisser gagner ceux qui prétendent vouloir ouvrir les frontières vers l'Ouest et laisser stationner dans le même temps une armée le long de la frontière avec la Serbie... »* Eternel conflit entre les deux plus grandes Républiques de la Yougoslavie, l'une catholique, l'autre orthodoxe, avec des ultranationalistes des deux côtés. La Croatie compte environ 4,6 millions d'habitants dont quelque 600 000 Serbes. *« Ils forment la cinquième colonne qu'ils quittent la Croatie ! »* entend-on dire parfois à Zagreb...

ALAIN DEBOVE

□ **Libération de 108 prisonniers politiques.** – Adem Demaci, écrivain albanais du Kosovo, doyen des prisonniers politiques de Yougoslavie, a été remis en liberté, vendredi 20 avril, sur décision de la présidence collégiale de l'Etat. Accusé en 1976 d'avoir formé un gouvernement clandestin favorable au rattachement du Kosovo à l'Albanie voisine, il avait été condamné à quinze ans de prison pour activités nationalistes et séparatistes.

M. Stipe Suvar, membre de la présidence collégiale, a annoncé que cent-sept autres détenus politiques allaient être libérés. Après cette mesure de clémence, il reste, a-t-il ajouté, 190 condamnés pour des délits politiques dans les prisons yougoslaves. – *(Corresp.)*

TCHECOSLOVAQUIE : dans la nouvelle « République fédérative »

Le nationalisme slovaque et la « guerre du trait d'union »

Le Parlement fédéral de Tchécoslovaquie a finalement adopté, vendredi 20 avril, le nouveau nom de l'Etat : « République fédérative tchèque et slovaque ». Le 29 mars dernier, les députés avaient déjà voté pour accepter qu'en slovaque l'Etat puisse s'appeler « République fédérée tchéco-slovaque », avec un trait d'union, une concession boiteuse au nationalisme slovaque qui n'avait fait qu'exacerber celui-ci, provoquant des manifestations à Bratislava. Par ailleurs, le pape Jean-Paul II est arrivé à Prague samedi matin pour une visite de deux jours.

BRATISLAVA

de notre envoyée spéciale

La *« guerre du trait d'union »* est finie, mais les problèmes ne font que commencer pour l'Etat aux deux nations nouvellement baptisé. Au moment même où l'équipe du président Vaclav Havel arrachait aux députés tchèques cette nouvelle concession, un millier d'indépendantistes manifestaient encore à Bratislava, capitale de la Slovaquie, et promettaient de revenir dans une semaine. *« Nous ne sommes pas beaucoup cette fois-ci mais c'est parce que notre nouvelle télévision soi-disant libre a menti hier soir en disant que notre meeting est annulé »*, affirme un des dirigeants du tout nouveau Conseil national pour la libération de la Slovaquie.

Il fait circuler une pétition pour réclamer un référendum sur l'indépendance slovaque avant les élections législatives et un report de celles-ci, fixées au 8 juin. Ce parti vient seulement de demander son enregistrement et ne pourra participer aux élections. Mais, étant le premier à se déclarer ouvertement indépendantiste, il bénéficie du soutien du Congrès mondial slovaque. Dominée par des *« radicaux »* – certains préfèrent dire *« l'extrême droite »*, – cette association basée à Toronto est très influente parmi les trois ou quatre millions de Slovaques émigrés. Et les cinq millions de Slovaques vivant en Slovaquie – un tiers de la population de la Tchécoslovaquie – rêvent des milliards que ces émigrés sont venus promettre d'investir au pays... à condition que cet argent n'aille pas à Prague mais à une Slovaquie indépendante.

Nation par procuration

Sur la place de l'Insurrection-slovaque, ce ne sont pas des intellectuels ou des étudiants qui criaient vendredi *« A bas la domination de Prague ! »*. Eux, ils avaient été, comme dans la capitale fédérale, le fer de lance de la *« révolution de velours »* qui réunissait fin novembre jusqu'à cent mille personnes sur cette même place, unies dans la joie de faire tomber le pouvoir communiste et vibrant à l'unisson des foules tchèques pour la démocratie retrouvée.

Ce fut un moment exceptionnel de concorde entre Tchèques et Slovaques, racontent tous les témoins. Exceptionnel, car depuis la création de la Tchécoslovaquie en 1918 – en passant par l'épisode nazi qui donna une vie éphémère au seul Etat indépendant que les Slovaques aient jamais connu – puis sous la chape communiste, c'est un malentendu qui a régi les relations entre les deux nations. A la condescendance des Tchèques répondait la rancœur des Slovaques, minoritaires et n'accédant au rang de nation que par procuration, *« à travers le tamis tchèque »*, comme on dit ici.

L'organisation dont s'est doté le mouvement slovaque Public contre la violence, l'équivalent du Forum civique de Prague, tente de faire vivre cette belle concorde. Mais ses efforts *« sont une des causes de la baisse de popularité du mouvement »*, reconnaît un de ses membres, le nouveau ministre de la culture, M. Ladislav Snopko. Ce n'est pas la seule . Cette baisse de popularité touche aussi le Forum civique : un peu comme en RDA, ces mouvements unitaires ont vu partir de leur sein des partis politiques qui vont seuls à la conquête des voix des électeurs.

Soif d'informations

En Slovaquie, c'est avant tout le Mouvement chrétien-démocrate, un parti qui affirme compter maintenant cinq cent mille membres. La plupart des Slovaques le donnent gagnant aux élections, en raison de l'enracinement de ses «clubs » catholiques dans les campagnes, très cléricales. Cette spécificité slovaque a permis le maintien d'une flamme de résistance anticommuniste mais aussi, dans le secret des familles, celle, plus trouble, du culte de Mgr Tiso, le président de l'Etat hitlérien, exécuté après la guerre.

La Révolution a fait sauter le tabou qui entourait depuis lors cette période, qualifiée par les communistes, comme en Occident, de *« clérico-fasciste »* : dans les campagnes, les vieux demandent la sanctification de *« Monseigneur »* ; les jeunes, eux, ont soif d'informations, et les étudiants ont fait salle comble à l'université en décembre pour la première conférence sur cet Etat. L'orateur y fit son éloge, refusant de lui faire porter la responsabilité de la déportation massive des juifs. Applaudi par le public, le conférencier n'était autre que le père de Jan et Ivan Carnogursky, respectivement président et secrétaire général du Mouvement chrétien-démocrate. Jan, juriste compétent et dissident catholique, sorti des prisons pour devenir vice-premier ministre du nouveau gouvernement fédéral, avait au contraire signé une proclamation présentant *« les excuses du peuple slovaque aux juifs pour le génocide »*. Leur petite communauté qui survit à Bratislava a protesté auprès de lui contre les propos de son père et ce dernier tient, depuis, des propos plus modérés...

Mais le relais est pris par le Congrès mondial slovaque, dont des émissaires sont venus à Bratislava éditer une revue dont le dernier numéro porte en couverture un portrait de Mgr Tiso. *« Nos relations avec le Congrès slovaque sont correctes mais nos orientations différentes. Nous sommes tolérants et notre programme est semblable à celui des chrétiens-démocrates ouest-européens »*, nous déclare-t-on au nouveau siège de ce mouvement, qui fut un des principaux bâtiments du Parti communiste dans le centre-ville. L'entretien est d'ailleurs interrompu pour laisser officier un prêtre qui passe avec sa suite dans toutes les salles pour les purifier de son encensoir et de ses prières, à la veille de la visite papale.

Les chrétiens-démocrates slovaques ne contestent pas la fédération mais disent aussi qu'au cas où se créerait la maison européenne commune, ils voudraient y siéger, *« en tant que peuple souverain »*. Ils ont bien signé avec « Public contre la violence » une condamnation de la *« voie erronée »* que sont les manifestations des indépendantistes. Mais ces derniers font la différence entre les *« bons »* chrétiens-démocrates qui pourraient leur laisser la voie libre après les élections, et Public contre la violence, *« trop soumis à Prague »*. Ils ne citent personne mais affirment avoir des soutiens au gouvernement local. Les communistes, qui disent être encore plus de trois cent mille en Slovaquie, sont parfois accusés par les autres partis locaux d's'attiser le nationalisme. Une accusation fortement reprise par les Tchèques, qui ont du mal à comprendre le désir des Slovaques d'être reconnus comme nation.

Il était sans doute impossible de retarder l'explosion de ce nationalisme. Le président Havel a eu en tout cas le mérite de prendre le problème à bras le corps, bravant le non-dit en faisant des reproches aux Tchèques comme aux Slovaques. Il joue des symboles, en renouvelant son appel à un sommet Bush-Gorbatchev, non plus à Prague mais en Slovaquie. Et il semble aussi passer aux actes, de façon beaucoup plus lourde de conséquences, en laissant Tchèques et Slovaques commencer l'élaboration de leur propre Constitution avant celle de leur Etat fédéral.

SOPHIE SHIHAB

DIPLOMATIE

La crise du Cachemire

New-Delhi demande à Washington d'extrader un chef rebelle

NEW-DELHI

de notre correspondant

Les autorités indiennes ont demandé avec insistance au gouvernement américain d'extrader M. Amanullah Khan, président du Front de libération du Jammu et Cachemire (JKLF), principale organisation indépendantiste du Cachemire.

M. Khan, qui possède un passeport pakistanais, est entré aux Etats-Unis il y a une quinzaine de jours, et disposait d'un visa à entrées multiples, valable jusqu'en 1993. Les autorités américaines ont révoqué ce visa, vendredi 20 avril .

Au cours d'une conférence de presse à Washington, le chef des indépendantistes cachemiris a déclaré ne pas avoir été informé de cette décision (qui n'implique pas une extradition), tout en indiquant que, le cas échéant, il ne la contesterait pas. L'Inde s'affirme en mesure de prouver que M. Khan est impliqué dans de « nombreuses activités criminelles ». Celui-ci, tout en niant avoir ordonné l'exécution récente d'otages, a cependant justifié ces meurtres commis par les militants du *JKLF*.

D'autre part, selon les autorités indiennes, des *« terroristes cachemiris entraînés au Pakistan »* ont été interceptés vendredi alors qu'ils tentaient de rentrer en territoire indien. Six d'entre eux ont été tués et dix-sept autres faits prisonniers.

L. Z.

EN BREF

□ **PANAMA : arrestation de l'ex-chef des services de renseignement.** – Le colonel Guillermo Wong, ancien chef des services de renseignement des Forces de défense panaméennes (FDP), accusé de violation des droits de l'homme et recherché par la justice, a été arrêté vendredi 20 avril, à Panama. Il était l'un des principaux collaborateurs du général Noriega. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : exécution d'un condamné à mort au Texas.** – Jerome Butler, cinquante-quatre ans, condamné à mort pour le meurtre d'un chauffeur de taxi en 1986, a été exécuté par injection, samedi 21 avril, à Huntsville (Texas), après avoir passé la moitié de sa vie en prison. Il est le trente-quatrième condamné à mort à être exécuté au Texas depuis que cet Etat a rétabli la peine de mort en 1982. – *(AFP.)*

EUROPE

URSS : la crise lituanienne

Le Kremlin a commencé un blocus alimentaire de la République balte

Vingt-quatre heures après l'interruption quasi totale de l'approvisionnement énergétique de la Lituanie, le Kremlin aurait commencé à bloquer certaines livraisons alimentaires à la République balte. C'est ce qu'a déclaré vendredi 20 avril le vice-premier ministre lituanien, M. Romualda Ozolas, citant l'exemple de deux navires en provenance de Cuba et transportant du sucre, qui auraient été déroutés alors qu'ils se dirigeaient vers le port lituanien de Klapeida.

Le président lituanien, M. Landsbergis, a affirmé de son côté que les livraions de pneus, cables, roulements à billes, plastique avaient été réduites. *« L'URSS cherche à provoquer du chomage pour pousser les ouvriers à descendre dans la rue »*, a-t-il déclaré.

Vendredi également, plusieurs dizaines de soldats soviétiques ont occupé une imprimerie de Vilnius où sont imprimés plusieurs magasines et hebdomadaires. Deux personnes ont été blessées. Au début du mois, l'armée rouge avait pris le contrôle de la principale imprimerie de la ville.

C'est dans ce contexte tendu que M. Algirdas Brazauskas, vice-premier ministre lui aussi et chef du parti communiste indépendantiste, avait lancé un appel au compromis avec Moscou devant le parlement de la République. Selon lui, *« la situation sera critique dans deux semaines et le prix de l'indépendance a ses limites »*.

Ce proche de M. Gorbatchev s'est donc prononcé en faveur de rapides négociations avec Moscou qui, cépendant, refuse de les engager tant que Vilnius ne sera pas revenue sur la déclaration d'indépendance du 11 mars.

Les propos de M. Brazauskas, qui est très populaire et qui dirige la commission récemment créée pour rationner les produits énergétiques, ont été vivement critiqués par certaines députés indépendantistes manifestement pas encore au courant du changement de tactique envisagé par M. Landsbergis.

En Floride, où le président Bush passe le week-end, M. Fitzwater, le porte parole de la Maison Blanche, a affirmé vendredi que les Etats-Unis étaient inquiets de la tournure des événements et qu'ils pourraient prendre des mesures de rétorsion contre l'URSS la semaine prochaine. Des conversations avec les alliés des Etats-Unis doivent avoir lieu dans les jours prochains, a-t-il dit.

Candidat des réformateurs radicaux

M. Gavriil Popov a été élu maire de Moscou

M. Gavriil Popov, l'une des figures de proue des réformateurs soviétiques, a été élu vendredi 20 avril maire de Moscou. 280 députés du soviet de la capitale ont voté en sa faveur, 162 se sont prononcés contre lui.

La *Gazette littéraire* le décrivait, en novembre dernier, comme un *« tatare de Crimée chrétien »*, l'agence TASS le présente aujourd'hui comme de nationalité grecque. De toute manière, la véritable étiquette du nouveau maire de Moscou est celle de *« radical »*.

Cet économiste n'est pas seulement, comme beaucoup de ses collègues, un ardent partisan de l'économie de marché, mais aussi un réformateur tous azimuts, l'un des nouveaux hommes politiques qui ont émergé à la faveur de la perestroïka. Sa renommée est récente en effet. Pendant toutes les années de la *« stagnation »*, il enseigne l'économie à l'Université de Moscou, où il a fait ses études – tout comme M. Gorbatchev mais après lui (né en 1936, il a cinq ans de moins que le secrétaire général). Auteur de plusieurs articles remarqués, il devient en 1988 rédacteur en chef de la revue *Questions d'économie*, qu'il dirige toujours aujourd'hui.

Il est aussi dès ce moment un virulent pourfendeur des conservateurs, qui le lui rendent bien : l'appareil de l'université et de son arrondissement de Moscou recale sa candidature de délégué à la conférence du parti de juin 1988 (il y assistera en qualité d'invité) et, s'il est élu au printemps suivant membre du Congrès des députés (sur la liste des associations scientifiques), le même Congrès refuse d'en faire un député au Soviet suprême : son échec lors de cette élection (1 142 députés votent contre lui) est même l'un des rares qui soit salué par les applaudissements du congrès.

Cela ne l'empêche pas de militer de plus en plus activement, sous diverses étiquettes : le *« groupe de Moscou »* à l'ouverture du congrès des députés, puis le *« groupe interrégional »* dont il est l'un des fondateurs et co-présidents, avec Andreï Sakharov, Boris Eltsine et Iouri Afanasiev. Elu triomphalement ce printemps au soviet de Moscou, il défendait les couleurs du groupe *« Russie démocratique »*, majoritaire dans cette enceinte, et dont il était l'unique candidat à la mairie.

MICHEL TATU

Une arme à double tranchant

« Nous pouvons tenir cent ans sans gaz et sans pétrole », a déclaré crânement le président lituanien Vytautas Landsbergis tandis que Moscou fermait le robinet aux hydrocarbures. La riche histoire des sanctions économiques fourmille de ces rodomontades d'assiégés. Mais les blocus ne durent jamais cent ans : ils réussissent très vite ou ils se délitent, c'est la loi du genre.

L'Union soviétique a déjà fait l'expérience d'un blocus raté. Entre le 20 juin 1948 et le 11 mai 1949, elle interdit le ravitaillement de Berlin par voie terrestre : les Occidentaux répliquent en mettant en place un pont aérien. Staline a tout de même maintenu la pression pendant un an... Par la suite, elle a eu recours à d'autres formes de représailles – guère plus efficaces – envers les pays qui déviaient de la ligne définie à Moscou : du jour au lendemain, toute assistance technique soviétique a été retirée à la Chine, à l'Albanie, plus tard à l'Egypte.

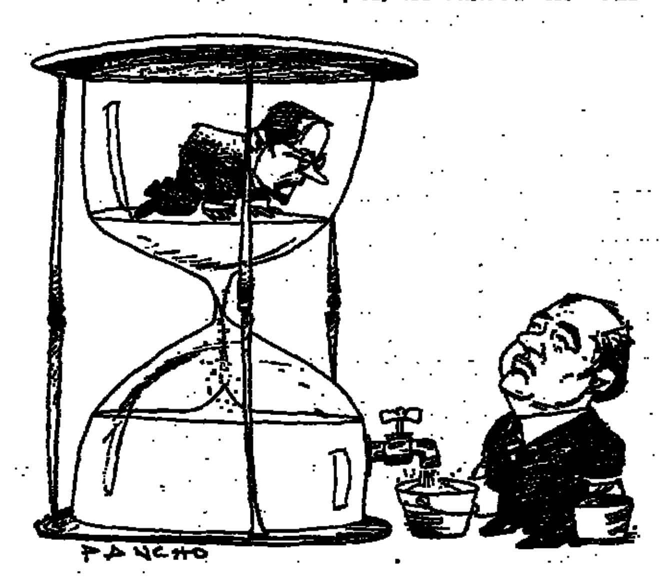
A la vérité, les Etats-Unis ont employé beaucoup plus souvent l'« arme économique » – sous des formes plus atténuées que le blocus, – avec des fortunes diverses. Le boycottage de Cuba n'a jamais fait plier en trente ans le régime castriste, constamment soutenu par le bloc soviétique. En revanche, l'embargo commercial total décrété par le président Reagan en mai 1985 contre le Nicaragua a contribué, en même temps que la guérilla, à l'échec économique des sandinistes, qui explique pour beaucoup leur récente défaite électorale.

L'efficacité douteuse des boycottages américains

A l'égard de l'Union soviétique, l'attitude du président Reagan a varié : c'est lui qui lève en avril 1981 l'embargo céréalier instauré par son prédécesseur après l'invasion de l'Afghanistan et dont les autres pays producteurs de blé avaient largement bénéficié. Mais, quelques mois plus tard, au lendemain du coup d'Etat du général Jaruzelski en Pologne, Washington interdit la vente à l'URSS de matériel pour la construction du gazoduc euro-sibérien, y compris aux filiales des sociétés américaines en Europe. Cet embargo, très mal admis par les autres pays occidentaux, sera à son tour levé en septembre 1982.

Les Etats-Unis ont aussi suspendu depuis plusieurs années leurs relations économiques avec l'Iran et la Libye, à la suite d'actions terroristes, allant jusqu'à bloquer les avoirs de ces pays dans les banques américaines, mais un tel geste relevait plus des représailles que du dessein politique précis. Assez différent est le cas de l'Afrique du Sud. C'est l'opinion publique américaine et mondiale qui obtient, contre le vœu du président américain, une restriction progressive des relations commerciales avec l'Afrique du Sud. Bien que les sanctions évitent soigneusement de toucher aux minerais stratégiques exportés par Prétoria, l'économie sud-africaine souffre du désinvestissement occidental. Est-ce une explication suffisante au tournant libéral pris fin 1989 par le régime sud-africain ? La question reste très controversée.

Ces grandes affaires de boycottage international, à l'efficacité douteuse, ne se comparent pas bien au cas lituanien, inédit à bien des égards. D'abord parce que le blocus est exercé par une partie d'un Etat sur une autre, ensuite parce que le rapport de forces entre les protagonistes est particulièrement déséquilibré (ne serait-ce qu'en termes de population : 3,8 millions d'habitants en Lituanie, 289 millions pour l'ensemble de l'URSS), enfin parce que la dépendance du boycotté à l'égard du boycotteur est presque totale. Rarement l'arme économique aura eu autant d'atouts.



Qu'un pays fasse le blocus d'une région sécessionniste, cela s'est vu. Il y a eu vingt ans en janvier, la République du Biafra succombait après trente et un mois d'indépendance, asphyxiée autant que vaincue militairement par le Nigéria. Pourtant la province ibo, outre qu'elle représentait environ 10 % de la population du Nigéria, recélait aussi l'essentiel des ressources pétrolières. Le soutien international aux sécessionnistes était resté très discret.

La disproportion des forces entre l'auteur des sanctions et le pays frappé n'est pas rare : les Etats-Unis boycottant le Panama du général Noriega l'an dernier faisaient autant figure de Goliath que Moscou face à Vilnius. Mais le Panama, malgré des liens très étroits, n'était pas aussi dépendant des Etats-Unis que la Lituanie de l'URSS. Une étude de Radio Liberty du 18 avril indique que chaque rouble de valeur ajoutée réalisée en Lituanie repose sur 72 kopeks de matières premières, d'énergie et de services importés des autres républiques de l'URSS (dont 12 kopeks de gaz et pétrole, 6 de métaux, et 9 de produits chimiques). Et l'« excédent commercial » lituanien dans le secteur agricole, les téléviseurs ou le textile n'existerait pas sans les fournitures de sous-produits par le reste de l'URSS ou l'étranger.

En somme, si Moscou obtient la discipline des autres Républiques, notamment baltes – l'Estonie produirait la moitié de la consommation lituanienne d'électricité, – l'efficacité à relativement court terme d'un blocus économique ne fait guère de doute.

Un exemple assez proche du cas de figure lituanien – si l'étau devait se resserrer – serait le blocus imposé par l'Afrique du Sud, en décembre 1985, à l'encontre du Lesotho, petit Etat enclavé. Vivres et communications coupées, le régime contesté par Prétoria n'avait tenu que quelques semaines avant d'être renversé par une faction plus acceptable pour le grand voisin.

L'arme économique est-elle efficace ?, se demande-t-on à chaque fois qu'elle est brandie. Tout dépend des intérêts économiques – et politiques – qu'elle lèse : dans le pays qui en est victime, cela va de soi ; dans celui qui l'emploie, cela se conçoit ; mais aussi et peut-être surtout dans les pays tiers. Isoler la Lituanie ne coûte pas cher à l'URSS, sauf si celle-ci est à son tour soumise à des sanctions occidentales. Rien n'indique pour l'instant qu'on aille dans ce sens.

SOPHIE GHERARDI



POLOGNE

Réélection probable de M. Walesa à la présidence de Solidarité

En dépit des critiques que lui ont adressées de nombreux délégués participant au deuxième congrès de Solidarité, réuni à Gdansk, M. Lech Walesa devait être réélu samedi 21 avril à la tête du syndicat libre.

Les débats de vendredi ont illustré les divergences de vues qui existent au sein du mouvement sur son avenir. Plusieurs orateurs ont dénoncé la *« politique de compromis »* entre Solidarité et le gouvernement de M. Mazowiecki. D'autres ont critiqué l' *« autoritarisme »* de M. Walesa, accusé de vouloir tout régenter d'une manière parfois *« dictatoriale »*.

Pour sa part, M. Walesa a reproché aux *« intellectuels »* d'avoir conduit Solidarité sur une mauvaise voie et d'avoir *« sans cesse apprécié la situation de façon erronée »*. Selon M. Walesa, qui a dénoncé la lenteur du gouvernement dans le processus de réformes, *« il s'agit maintenant d'accélérer* (ce processus) *pour détruire les institutions post-communistes alors que les Polonais grognent de plus en plus souvent devant la détérioration de leur niveau de vie »*. – *(Reuter, AFP.)*

ALBANIE

La presse met l'accent sur la « démocratisation »

Les déclarations faites, la veille, par le numéro un albanais, M. Ramiz Alia, pour souligner sa volonté de réforme, ont été largement reprises, vendredi 20 avril, par la presse officielle qui a souligné la nécessité d'un *« approfondissement de la démocratie »*, de *« nouvelles solutions sur la voie du socialisme »* et de la *« démocratisation »*. M. Alia avait dit qu'un rétablissement des relations diplomatiques avec l'URSS et les Etats-Unis était *« à l'ordre du jour »* ; le Royaume-Uni a pour sa part proposé, vendredi, de renouer avec l'Albanie. Par ailleurs, il se confirme que le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, se rendra le mois prochain à Tirana, pour une visite de deux jours. – *(Reuter, UPI, AP.)*

☐ **Ouverture d'une représentation permanente sud-africaine à Budapest.** – Une représentation permanente sud-africaine a été ouverte à Budapest et une mission permanente de Hongrie sera ouverte à Pretoria d'ici à un mois, a annoncé, vendredi 20 avril, M. Jozsef Benyi, vice-ministre hongrois des affaires étrangères. Selon l'agence de presse hongroise, l'ouverture de ces représentations est *« le premier pas vers l'établissement de relations diplomatiques entre la Hongrie et l'Afrique du Sud »*. Le chef de la diplomatie sud-africaine, M. Pik Botha, avait fait, le 3 janvier, une visite surprise à Budapest. – *(AFP.)*

☐ **RDA : violente manifestation xénophobe après un match de football.** – Plusieurs centaines de « skinheads » ont provoqué des bagarres au cours de la soirée de vendredi 20 avril, dans le centre de Berlin-Est, après un match de football ; une trentaine d'entre eux ont été interpellés. Selon une assistante de la Croix-Rouge, au moins dix personnes ont été grièvement blessées. Les manifestants criaient des slogans xénophobes ou à la gloire d'Hitler sur l'Alexanderplatz. Un porte-parole de la police n'a pas exclu que ces manifestations aient un lien avec le cent-unième anniversaire de la naissance d'Hitler, le 20 avril 1889. – *(AFP)*

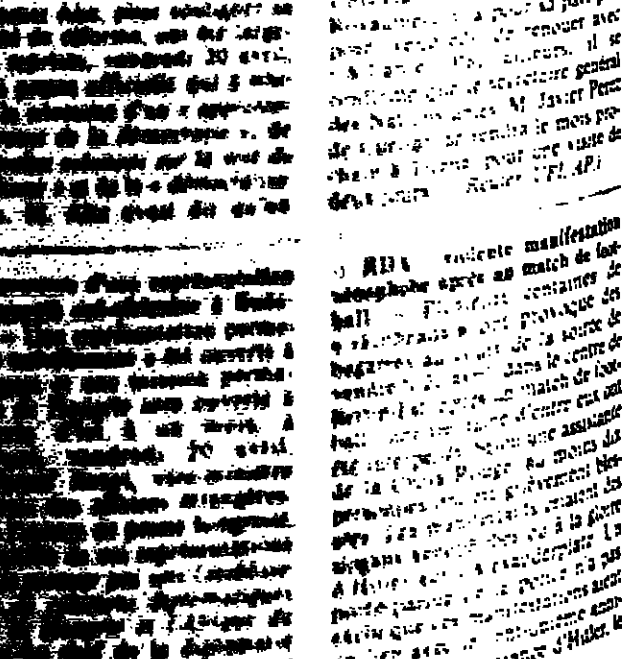
... à double tranchant

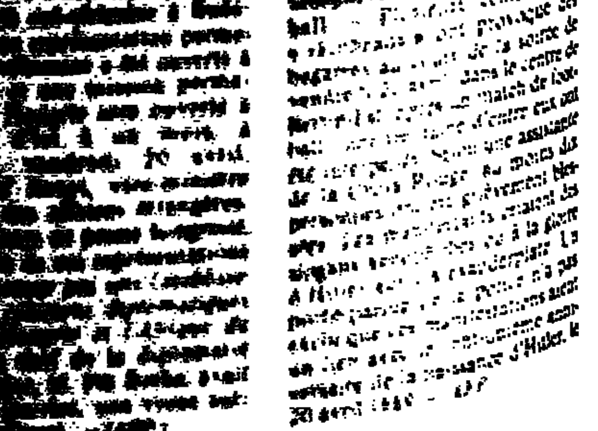


SOPHIE GHERARDI

ALBANIE

La presse met l'accent sur la « démocratisation »





POLITIQUE

M. Lalonde : « Je reste, et je ne ferme pas ma gueule »

M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'environnement, qui avait déclaré, jeudi 19 avril, que la vie politique française est *« nulle »* et qu'il va au Parlement *« parce qu'il paraît qu'il faut qu'on y aille »*, est revenu sur le sujet vendredi.

A France-Info, vendredi, M. Lalonde a précisé qu'il pensait aux séances d'actualité du mercredi à l'Assemblée nationale, qui l'ont *« horrifié »*. Interrogé par A2, en référence à la phrase fameuse de M. Jean-Pierre Chevènement en février 1983 (*« Un ministre, ça ferme sa gueule. Si ça veut l'ouvrir, ça démissionne »*), M. Lalonde a répondu : *« Je reste et je ne ferme pas ma gueule. »* Le secrétaire d'Etat a expliqué : *« La vie politique française est en péril, il y a une pente qui est mauvaise. (...) Je suis inquiet, je voudrais participer au renouveau. J'ai peut-être exprimé de manière un peu vive ce que beaucoup pensent. »*

M. Lalonde a encore affirmé, lors d'un colloque auquel il participait, vendredi à Hautmont (Nord) : *« Je n'ai jamais dit que le Parlement n'était pas mon meilleur allié. (...) En revanche, si l'on veut avoir un Parlement fort et actif, je crois que la plupart des hommes politiques de gauche se rendent compte qu'il faut qu'ils sortent de leur petit monde. Le problème en France, c'est que la politique est devenue un métier avec son langage, sa façon de faire et que l'on ne se comprend plus entre Français et politiques. »*

L'ancien dirigeant écologiste a ajouté : *« Le premier ministre m'a toujours soutenu, le président de la République aussi. Ils me demandent de faire une bonne politique de gauche, une bonne politique de l'environnement. Alors je la fais. Simplement, c'est difficile. »*

Tandis que M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement, a regretté, sur Europe 1, les propos de M. Lalonde, M. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a souhaité que le bureau de l'Assemblée examine *« attentivement »* ces propos, qu'il a jugés *« scandaleux »*, du secrétaire d'Etat. M. Lalonde lui a répondu, sur A2 : *« Ce brave monsieur Pons (...) Un ministre devrait avoir la langue de bois ? Eh bien non ! »*.

Un entretien avec le président du FLNKS

Suite de la première page

– ***Le rachat par la province Nord, dont vous êtes le président de la commission du développement économique, des mines de Jacques Lafleur est-il la première étape d'une politique plus globale de réappropriation du patrimoine minier ?***

– Tout à fait. Notre démarche est d'essayer de contrôler la richesse permanente et toujours importante que représente ici l'activité minière. Notre objectif est l'accession à l'indépendance. Et cela n'est jouable que si, d'ici à 1998, on a réalisé un maximum de décolonisation pour donner au pays et aux gens qui envisagent de rester dans ce territoire les moyens de la maîtrise du développement.

» Donc, pour nous, c'est le premier pas vers le contrôle de la ressource principale du pays.

– ***Quel genre de développement cela implique-t-il pour une région indépendantiste totalement démunie ?***

– Il faut que ce genre de grand projet distribue des revenus qui circulent dans la province. Mais il faut qu'il y ait aussi une valeur ajoutée en terme, de transfert de connaissance et de savoir-faire. On forme des gens non pour le simple fait de les former, mais pour qu'ils trouvent des débouchés.

» Soutenir les grands projets, c'est ainsi s'assurer la possibilité de raccorder tous les maillons nécessaires au processus de développement.

« M. Lafleur a voulu donner l'exemple »

A un autre niveau, on doit également accorder le maximum d'attention aux projets de dimension réduite, les micro-projets. C'est là que, pour les Kanaks des tribus, va s'opérer le passage du secteur vivrier vers le secteur marchand. Notre rôle est de les accompagner.

– ***M. Jacques Lafleur a récemment déclaré que ses compatriotes avaient tort d'avoir peur de vous. Est-ce que vous expliquez de votre côté à vos amis politiques qu'ils ont tort d'avoir peur de M. Lafleur ?***

– D'abord j'ignorais que des gens du RPCR avaient peur de moi. M. Lafleur a donc essayé de les tranquilliser. En ce qui nous concerne, notre combat est de mettre M. Lafleur en minorité sur sa revendication de Calédonie française. Notre objectif est de gagner le référendum de 1998 en essayant de convaincre les gens que c'est l'optique indépendantiste qui est positive pour l'avenir du pays.

» Je pense qu'à travers la vente de ses mines M. Lafleur a voulu donner l'exemple. Est-ce que l'esprit des accords de Matignon a déjà imprégné les acteurs sociaux et les acteurs du développement ? Je crois que ce n'est pas encore le cas.

» Si M. Lafleur réussit à engager les gens de sa catégorie sociale et de son mouvement politique dans le sens du partage, les indépendantistes pourront alors peut-être croire en leur bonne foi.

– ***Vous avez rencontré à plusieurs reprises M. Lafleur. Quelle impression vous a-t-il faite ?***

– Disons que j'étais très réservé au début. Et je continue à l'être dans la mesure où un homme politique reste un homme politique. Je pense qu'à travers les accords de Matignon comme à travers sa récente opération minière, il se réserve la possibilité d'utiliser la chose politiquement et en sa faveur.

« Ne pas préjuger de l'avenir »

» Maintenant, sur le plan purement humain, je me dis que c'est quelqu'un qui a sans doute des qualités. Il me fait penser un peu à ces vieux colons de brousse qui, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes, de ce qu'ils font, peuvent dégager une certaine sincérité. Mais si vous leur dites qu'ils détiennent des privilèges, alors là, ils ne sont plus d'accord.

» Quand on discute de développement et de rééquilibrage, M. Lafleur a l'air d'être quelqu'un de bien. Mais je constate que, dès qu'il se met à parler d'indépendance, il devient très dur.

– ***Certains redoutent que la décentralisation ne débouche sur la constitution de forteresses retranchées dans les provinces. Le scénario de la partition apparaîtrait alors comme une dérive potentielle. Cette perspective vous inquiète-t-elle ?***

– Cela fait partie de nos inquiétudes. Nous les avions déjà exprimées au moment de la signature des accords de Matignon. Mais pour nous il est clair que nous envisageons l'indépendance de tout le pays. Il n'est pas question de partition. Cela reste toutefois un risque si les gens qui possèdent les richesses du pays se contentent de parler de rééquilibrage en théorie mais ne participent pas dans la pratique au développement du Nord et des Iles Loyauté. Il faut qu'il y ait appui et transfert à partir du Sud. Si ce n'est pas le cas, on ira effectivement vers la partition. Personnellement, je m'y opposerai.

– ***Les accords de Matignon iront-ils jusqu'à leur terme de 1998 ?***

– On a clairement dit que le premier bilan se fera en 1992. Nous ne voulons pas préjuger de l'avenir. Si tout le monde met le maximum dans ces accords pour faire avancer les choses, ça va durer jusqu'en 1998. Par contre, si on se rend compte en 1992 que ce n'est pas le cas, que le processus ne se déroule pas comme convenu, le FLNKS se réunira en congrès pour prendre une décision politique. Mais je vous ai dit tout à l'heure que pour le moment il semble que les choses évoluent positivement. On a donc deux ans pour vérifier que ça continue à aller dans ce sens là. »

Propos recueillis par FRÉDÉRIC BOBIN

COMMUNICATION

L'ouverture du vingt-septième MIP-TV à Cannes

Le commandant Cousteau part en croisade pour la télévision de service public

Inauguré, vendredi 20 avril à Cannes, par M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca, le vingt-septième Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) va réunir, jusqu'au 25 avril, des professionnels de l'audiovisuel du monde entier. Patrons de chaînes, producteurs, distributeurs, programmateurs, voire banquiers, y prendront le pouls de la télévision mondiale, attentifs aux annonces-surprises d'accords et de transactions diverses. La plus spectaculaire cependant pourrait être celle faite conjointement, samedi, par le commandant Cousteau et le PDG de la Banque Worms, M. Jean-Michel Bloch-Lainé.

Au terme de mois de négociations, les deux hommes ont conclu un important accord de partenariat, qui implique la banque française dans la production des prochains films du commandant et lui confie la gestion des droits internationaux (hors Amériques) de toutes ses anciennes réalisations, réunies pour la première fois dans un même catalogue.

Passionné par l'avenir de la télévision européenne, mais inquiet de la crise qui affecte Antenne 2 et FR 3, M. Jacques-Yves Cousteau fait part au *Monde* de sa croisade en faveur de la télévision de service public.

« Pour quelles raisons avez-vous toujours accordé autant d'importance à la télévision ?

La télévision est pour moi à la fois une passion et un outil indispensable. Une passion parce que je filme depuis l'âge de treize ans et que je ne me suis jamais arrêté. La caméra est mon stylo et je tourne comme on rédige une sorte de journal de bord.

» Un outil indispensable parce qu'il n'y a pas d'autre moyen d'atteindre des millions de personnes et de faire circuler à une grande échelle les informations que l'on juge importantes. Avoir accès à la télévision mondiale confère une responsabilité extraordinaire sur le choix, la qualité du message à diffuser. Mais c'est aussi une chance inouïe de mobiliser le public sur des questions essentielles. C'est pour avoir accès à cette audience sans équivalent que j'ai renoncé au grand écran du cinéma tellement plus satisfaisant pourtant sur le plan esthétique.

– ***Que pensez-vous de la situation du paysage audiovisuel français ?***

– Il est urgent de défendre le service public, de se battre pour le sauver. Il est en crise, appauvri, déboussolé, lâché par le gouvernement, qui a l'air – c'est un comble – de favoriser le secteur privé ; négligé par Jack Lang qui semble s'intéresser à tout (le théâtre, la mode, la BD) sauf à la télé ; étranglé par un statut inadéquat qui le rend dépendant de la publicité. Quelle erreur ! Quel gâchis ! Comment ne pas voir que la logique de la publicité dénature le service public et que la compétition absurde – car perdue d'avance – avec les chaînes privées oblige à opposer « La Roue de la fortune » une contre-roue de la fortune ! Le téléspectateur mérite autre chose que cette flatterie permanente des bas instincts ! Je sais que j'ai raison et cela me rend vindicatif. Mais je vais me battre. Pas contre le privé, mais pour le service public, pour la défense d'une espèce en danger.

– ***Vous avez des solutions à proposer pour la sortir de la crise dans laquelle il s'enfonce ?***

– Jack Lang avait, je crois, émis la suggestion de soustraire Antenne 2 et FR 3 à l'audimat en remplaçant leurs recettes publicitaires par le produit d'une taxe sur la publicité diffusée sur les chaînes privées. Excellente idée ! Public, privé, tout le monde y trouverait son compte. Il faut reprendre cette idée, envisager une loi. J'ai rencontré Philippe Guilhaume, à qui on n'a pas donné sa chance, mais qui m'a affirmé avoir un vrai plan qui apparaîtrait avant septembre. J'attends donc septembre. Au-delà, je m'engagerai totalement dans la bataille pour sauver la télévision publique. Sans arrière-pensées. Je saurai, je crois, mobiliser les énergies, convaincre Bernard Pivot, par exemple, de rester dans le service public ; m'adresser aux téléspectateurs pour leur faire comprendre les enjeux en question. Oui, ce pourrait devenir mon combat. Un combat au nom de l'équilibre des influences. Il serait fondamentalement malsain que la télévision soit soumise à la seule influence des intérêts privés.

– ***Accordez-vous toujours la priorité aux chaînes publiques pour céder les droits de vos films dans le monde entier ?***

– Oui, chaque fois que cela est possible. Aux Etats-Unis, où il n'existe pratiquement que des chaînes privées et où mes films passent sur le réseau de Ted Turner, le câble et le marché de la syndication, je me montre très exigeant sur le choix des sponsors. Un fabricant d'abris atomiques ne risque pas de parrainer le moindre documentaire ! Je suis d'ailleurs très vigilant sur les conditions dans lesquelles sont diffusés mes films. Il en est, hélas, qui, en vertu de contrats vieux de dix ans, passent encore sur TF 1... vers 1 heure du matin. Je suppose que cela permet de remplir les quotas ! En revanche sur Antenne 2, ils battent systématiquement les autres chaînes.

« J'aurais adoré diriger une chaîne... »

– **Cette croisade en faveur du service public ne cache-t-elle pas l'envie d'y exercer des responsabilités ?**

– Sûrement pas ! J'ai bien autre chose à faire. D'autres responsabilités à assumer sur le plan international et dont je n'ai pas le droit de démissionner sous peine de me sentir un traître. Il faut rester logique avec soi-même. Pourtant je l'avoue : j'aurais adoré diriger une chaîne en France. J'ai même flirté un moment avec cette idée. Je connais à fond le métier. J'en aime toutes les facettes, et il n'est pas un procédé technique – de l'animation à l'image de synthèse – que j'ignore. Il y aurait tant à faire pour donner aux téléspectateurs une nourriture intellectuelle plus consistante sans être ennuyeuse ; travailler les informations pour les rendre plus accessibles, plus respectueuses du public, et sans maîtres à penser ; pour monter des coproductions avec l'Allemagne, l'Italie, et préparer activement la télévision d'Eurasie.

– ***Vous voulez parler de la grande Europe ?***

– D'une Europe absorbant l'URSS et rejoignant l'Asie, soit un groupe de près de huit cents millions d'habitants. Car je suis convaincu que l'avenir de la télévision eurasienne est gigantesque si l'on sait l'anticiper, s'organiser très vite, investir, prendre des risques. C'est comme cela que l'Amérique a gagné ; comme cela aussi que l'Europe a stagné. La télévision n'est ni une roulette ni un jackpot comme parfois le cinéma. C'est un marché, une industrie que l'on doit savoir planifier et projeter dans l'avenir. Et l'avenir nous rapprochera inéluctablement de l'Est, de l'URSS, notamment, dont nous sommes finalement si proches, géographiquement et culturellement. Les gouvernements devraient le savoir et inciter les télévisions publiques à se développer dans cette direction.

– ***Pourquoi ne préparez-vous pas de programmes à l'intention des chaînes publiques françaises ?***

Je suis tenté par une série d'émissions d'une demi-heure dans lesquelles j'essaierais d'expliquer aux enfants les problèmes les plus difficiles de notre temps. Des conversations naturelles très directes avec des mots simples de chauffeurs de taxi. Les enfants sont beaucoup plus curieux, attentifs, passionnés que ce que l'on croit. Malheureusement, je n'ai pas le temps. Je produis quatre films par an – j'en suis au numéro 100 – et je ne peux pas faire plus sans courir le risque de mal faire. Je préfère garder ma réputation pour que le public continue à regarder mes films et à entendre leur message.

– ***Et quel est aujourd'hui le message prioritaire ?***

– Celui qui pose le problème de la surpopulation. C'est le problème-clé auquel est confrontée l'humanité et de lui découlent tous les autres, comme celui de la dégradation de la nature. Cent millions de nouveaux êtres apparaissent chaque année. Une Chine tous les dix ans ! Et, sur cinq millions de Terriens, trois ne sont pas encore consommateurs mais aspirent naturellement à le devenir. Personne n'a de solution, mais tout le monde devrait avoir conscience du danger, en être obsédé. Il faut en parler, dire la vérité, intéresser la jeunesse qui se pose tant de questions sur son avenir. C'est crucial. Et si je crois avoir auprès des gens une crédibilité, c'est parce que je n'ai jamais raconté de crasses et que je ne me suis jamais fait acheter. Demandez aux gens de chez Perrier la façon dont je les ai reçus lorsqu'ils m'ont récemment proposé 1 million de dollars pour déclarer que je buvais leur eau.

– ***La logique de ce discours n'implique-t-elle par un engagement politique ?***

– En France ? Vous plaisantez ! Je préfère la télévision mondiale. Je veux continuer à m'adresser au plus grand nombre. Je suis chaque fois frappé de constater l'homogénéité des réactions quel que soit le contexte. La preuve que la télévision est la seule écriture internationale. Cent-dix pays diffusent déjà mes films. Il m'en faut cent-soixante... »

Propos recueillis par ANNICK COJEAN

L'accord avec la banque Worms

Le commandant Cousteau a tranché : c'est bien la banque Worms et non le groupe Carat de MM. Francis et Gilbert Gross, depuis longtemps sur les rangs, qui va lui permettre de réintégrer vers l'Europe l'ensemble de ses activités télévisuelles. Un accord a en effet été *signé* avec M. Jean-Michel Bloch-Lainé, PDG de la banque, au terme duquel cette dernière – *pour un investissement supérieur* à 100 millions de francs – devient son principal partenaire financier et partage avec Ted Turner, le magnat américain de la télévision, la gestion des droits de distribution de ses films : les trois Amériques par le patron de CNN, le reste du monde par Worms.

Un même catalogue réunit donc désormais toutes les productions Cousteau (courts métrages, séries, « spéciales ») dont l'inventaire a nécessité plusieurs mois de travail et pour lesquelles la banque a dû racheter des droits dans le monde entier. Deux sociétés, à l'initiative de Worms, vont être créées dans la foulée. La première – Thalia Films – constituée *en association notamment* avec la Caisse des dépôts conservera et gèrera l'ensemble des droits et coproduira avec Ted Turner (qui finançait seul jusqu'à présent tous les projets) les nouveaux films du commandant. La seconde – Thalia distribution – associera autour de la banque Worms le Crédit lyonnais, la Caisse des dépôts, la société Caméra continentale et d'autres investisseurs étrangers. Elle aura pour vocation la distribution européenne d'œuvres audiovisuelles très variées.

M. Jack Lang demande au CSA d'exercer pleinement ses responsabilités

CANNES

de notre envoyé spécial

« Nous sommes soumis à une sorte de météorologie tropicale. Des bourrasques, des tempêtes, le retour du soleil, puis à nouveau des bourrasques et des tempêtes ». En inaugurant le vingt-septième Marché international des programmes de télévision (MIT-TV), M. Jack Lang faisait ainsi allusion, vendredi 20 avril, aux remous qui agitent l'audiovisuel public. *« Voilà quelques mois, on nous soupçonnait de vouloir mettre la main sur l'audiovisuel public, de tenter d'en chasser tel ou tel de ses dirigeants, de succomber à je ne sais quel dirigisme. Aujourd'hui, c'est tout le contraire, et l'on nous taxe d'indifférence »*. (*le Monde* du 20 avril).

Faussement naïf, le ministre de la culture, accompagné du ministre délégué à la communication, Mme Catherine Tasca, et du ministre des communications du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert, a souhaité que *« la loi s'applique pleinement »*, et que chacun des acteurs de l'audiovisuel national *« fasse son métier »*. Au gouvernement de dégager les ressources budgétaires dont les chaînes publiques ont besoin, a ainsi reconnu M. Lang, en estimant toutefois que jamais depuis 1981 un effort financier aussi considérable n'avait été fait qu'en 1990. Aux télévisions publiques de se conduire en *« entreprises libres et adultes »*, au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), enfin devenu *« la clé de voûte de notre système »*, et son *« arbitre suprême »* d'exercer pleinement ses responsabilités, en veillant notamment, comme l'article premier de la loi le lui demande, *« à la qualité et à la diversité des programmes »* ainsi qu'au *« développement de la création et de la production nationales » ; « les nouvelles règles du jeu s'installeront et rentreront dans les mœurs. »*

En conclusion M. Lang a rendu un hommage aussi inhabituel qu'appuyé à son ministre délégué, Mme Tasca *« qui accomplit un travail remarquable avec beaucoup de courage, de rigueur, d'enthousiasme pour une télévision vivante et créative »*.

PIERRE-ANGEL GAY

Mensuel centenaire à la santé florissante

« Le Chasseur français » est à vendre

Le mensuel *le Chasseur français* cherche un partenaire, voire un acquéreur. Son éditeur, le groupe Didot-Bottin, contrôle aussi par des biais différents une part du *Who's who*, l'Office de vulgarisation pharmaceutique (les dictionnaires Vidal), la société d'affichage Thomas et un important parc immobilier. Didot-Bottin estime aujourd'hui que son unique magazine a connu un développement tel, notamment en matière d'édition avec ses *Guide de la chasse*, *Almanach du jardin*, etc., qu'il lui faut maintenant se rapprocher d'un groupe de presse afin de bénéficier de son infrastructure, notamment en matière de promotion et de diffusion. Mais il pourrait aussi décider de vendre purement et simplement *le Chasseur français*. Treize groupes de presse, français et étrangers, et parmi eux *l'Express*, les Editions mondiales, Hachette, le groupe Hersant et le Britannique IPC sont sur les rangs. Le prix demandé pour le mensuel est de l'ordre de 200 millions de francs.

Le Chasseur français est une belle affaire. Ce centenaire né en 1885 affichait une vente de 574 875 exemplaires en 1988 selon l'OJD, dont un portefeuille de 425 000 abonnés. Consacré à la chasse et à la pêche, au bricolage et à l'horticulture, *le Chasseur français* comprend vingt-deux salariés. Mais c'est aussi un prodigieux support de petites annonces – vente d'objets, d'animaux, et surtout offres de mariage – qui couvrent plus de 20 % de sa pagination.

Ce double succès sur le plan de la vente et de la publicité se traduit financièrement : le magazine, qui dispose d'un lectorat étonnamment fidèle estimé à 3 050 000 personnes, a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs et a dégagé un résultat net de plus de 10 millions. Le titre n'en sera pas à sa première cession. Ses fondateurs l'avaient cédé rapidement à la firme Manufrance qui l'exploita jusqu'en 1981, date à laquelle elle le vendit à l'homme d'affaires Bernard Arnault. Un an plus tard, son nouveau propriétaire, Clément Vaturi, qui possède alors des participations dans *VSD*, l'imprimerie de Montsouris, etc., le cédera à Didot-Bottin.

Y.-M. L.

Une histoire qui ne ressemble à rien

Les « otages oubliés » du Silco *essaient, sur la côte varoise, de reprendre pied dans la normalité*

Huit jours après leur libération, à Beyrouth, Mme Jacqueline Valente, M. Fernand Houtekins et leur fille Sophie, ex-otages du Fatah CR, ont rendu visite à leurs parents, à Sanary-sur-Mer (Var), où ils ont l'intention de se réinstaller. Ancien chef de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), M. Pierre Marion s'est déclaré, vendredi 20 avril, *« profondément choqué »* par le *« certificat de bonne conduite »* décerné au colonel Kadhafi par les autorités françaises dans cette affaire.

SANARY

de notre envoyé spécial

Décidément, cette histoire ne ressemble à rien. Si au moins il y avait la mer, de préférence houleuse, en toile de fond, plutôt que cette piscine vide à demi repeinte. Si au moins un juke-box égrenait une mélodie de quatre sous pour meubler les silences et couvrir les seuls bruits de vaisselle. Si au moins c'était l'été et qu'une foule de vacanciers noie dans l'anonymat ce « couple avec enfant » perdu dans un deux étoiles quasi désert de l'arrière-pays. Mais non, rien ne ressemble à rien, sauf peut-être ces trois messieurs en blouson-cravate qui, à une table voisine, jouent les voyageurs de commerce mais font inévitablement penser à des inspecteurs – gardes du corps, « chaperons » ou simples intendants ? – dépêchés par la DST ou les renseignements généraux.

Il est 13 heures, vendredi 20 avril, à Sanary-sur-Mer (Var). Dans le restaurant de l'hôtel Marina, niché dans une pinède à l'écart de la route de Bandol, Jacqueline Valente, Fernand Houtekins et leur fille Sophie, les ex-« otages oubliés », essaient péniblement de retrouver les gestes des gens ordinaires. Comme ils redécouvrent, anecdotiquement, le goût de la cuisine provençale. Prisonniers hors normes d'une guerre insaisissable, figurants de hasard d'un chantage terroriste sans enjeu repérable, supplétifs de l'actualité, otages « décalés » en somme, les voici réduits, selon une étrange logique, à une villégiature hors-saison. Un sas de décompression, un passage obligé peut-être, – comme le « debriefing » auquel ils semblent avoir été soumis après leur débarquement à Villacoublay, le 10 avril – pour tenter de reprendre pied dans la normalité.

« Nous sommes aussi paumés que des cosmonautes débarquant de la Lune, nous avons d'abord besoin de calme, de solitude, pour nous réacclimater », martèle Fernand Houtekins lorsque sa patience et son étonnante sérénnité sont ébranlées par quelque question « tabou ». Après avoir résisté, jeudi, à une nouvelle grande marée médiatique, les anciens passagers du *Silco* sont assez aguerris pour éviter tous les écueils. Plutôt diserts sur l'accessoire, ils se refusent toujours farouchement à évoquer les circonstances de leur enlèvement et de leur détention. *« Tant que mon frère Emmanuel, son épouse Godelieve et leurs deux enfants, Laurent, dix-neuf ans, et Valérie, dix-huit ans, ne seront pas libérés, je ne dirai rien qui puisse conpromettre les démarches entreprises par le gouvernement belge, avec lequel j'ai eu des contacts »*, insiste Fernand Houtekins qui se déclare *« optimiste »* et croit à un *« dénouement proche »*. *« Après, je raconterai tout, car contrairement à ce qui s'est dit, nous ne sommes pas devenus des otages du silence »*.



« Des gardiens toujours cagoulés »

Si certains mystères de cette affaire atypique commencent à se dissiper (*le Monde* du 17 avril), le flou persiste donc. Autour de la date et du lieu précis de l'arraisonnement, mais aussi sur le périple préalable du *Silco*, ce vieux sardinier retapé pour un voyage en forme d'exode vers l'Australie. Cabotage le long des côtes italiennes ? Escales en Afrique du Nord ? On ne saura pas. Et l'appartenance affichée de leurs gardiens au Fatah CR du Palestinien Abou Nidal paraît suffire aux ex-otages pour évoquer le Liban comme seul lieu de détention *« probable »*.

Tandis que Jacqueline Valente se contente d'opiner de la tête, son compagnon justifie leur relatif bon état moral et physique par l'absence de violences, des conditions de vie convenables dans une grande maison dont les gardiens *« toujours cagoulés »* occupaient le rez-de-chaussée et, surtout, par la chance d'avoir pu rester en famille. *« Si mon frère et moi avions été seuls, peut-être aurions nous vécu le même cauchemar que Kauffmann, Carton, Fontaine et les autres. Etre en groupe cela change tout, d'abord pour les gosses. Sophie n'a jamais manqué de rien, surtout pas d'affection. Elle a même appris l'arabe avec les enfants de nos geôliers. Le pire, bien sûr, a été la mort de notre fils, terrassé par la maladie (...). Pour l'accouchement Jacqueline avait été emmenée dans un hôpital où elle est restée trois ou quatre jours. Le médecin accoucheur avait lui aussi le visage masqué »*.

Marie-Laure et Virginie

La petite Sophie – dont le surnom de « Liberté » a enfin trouvé son vrai sens – paraît effectivement miraculeusement épanouie. Depuis son arrivée à Sanary, mercredi soir, elle ne quitte plus Derek, le fils des hôteliers. Ils trottent, ils rient, ne délaissant la balançoire que pour enfourcher des tricycles. Et, si les grands yeux bleus de Sophie semblent parfois, fugacement, se voiler d'une ombre légère, on réalise mal que, depuis sa naissance, le 25 mai 1986, elle n'a pu s'ébattre que dans le huis clos de la captivité.

L'emploi du temps du couple, depuis son faux départ pour la Belgique, n'a, lui, plus rien de mystérieux : un court séjour dans la propriété nivernaise du colonel Philippe Rondot, conseiller de la DST – qui fut sans doute l'occasion d'une « confession » détaillée des ex-otages, – puis un crochet par Toulouse, où résident des frères et sœurs de Fernand Houtekins, enfin la descente vers Sanary. Jeudi, après une visite à la mère et au beau-père de Jacqueline, qui occupent une HLM dans le quartier des Picotières, le couple se rendit dans le petit pavillon des parents Houtekins, établis dans le Midi depuis vingt-cinq ans, et aujourd'hui octogénaires. Ces retrouvailles émouvantes en préfiguraient d'autres, plus pathétiques encore. Vendredi après-midi, grâce à un accord conclu par avocats interposés, Jacqueline Valente devait en effet pouvoir embrasser ses filles, Marie-Laure, âgée de neuf ans, et Virginie, qui a eu huit ans ce 21 avril, confiées à leur père, M. Pascal Bétille, depuis leur libération intervenue le 29 décembre 1988.

La plus grande discrétion devait entourer cette visite. Vers 15 heures, les trois chaperons du « Marina » allaient chercher une Renault Espace, immatriculée à Paris, pour emmener le couple, avec ses bagages, vers une destination inconnue. Probablement un lieu de résidence moins précaire que l'hôtel mais cependant voisin puisque Fernand Houtekins a l'intention de se *« réinsérer »* dans la région de Sanary.

C'est essentiellement parce qu'elle avait légalement perdu la garde de Marie-Laure et de Virginie, en juin 1985, que Jacqueline Valente s'était résolue à fuir avec elles et son nouveau compagnon vers des mers lointaines. Si l'odyssée, tournant au cauchemar, fit apparaître le contentieux familial comme secondaire, celui-ci risque aujourd'hui de se réactiver. Affaire privée ? Certes. Mais l'amertume ressentie et exprimée, ces derniers jours, par Anne-Marie et André Métral, sœur et beau-frère de Jacqueline Valente, laisse redouter d'autres éclats. Ce couple, qui réside dans la banlieue de Lyon et fut le principal artisan de la *« lutte contre l'oubli »* (*le Monde* du 5 novembre 1988) – notamment à travers deux grèves de la faim et plusieurs démarches spectaculaires, – s'indigne de n'avoir pu rencontrer les ex-otages qu'entre deux portes, d'aéroport ou d'hôpital, et dénonce des *« manipulations »* et un *« complot du silence »*. En soulignant que ce que les Métral avaient fait était *« absolument magnifique »*, Fernand Houtekins a indiqué qu'il n'oublierait pas de leur rendre visite très bientôt. Ils auront sans doute beaucoup à se dire. Et cette histoire qui ne ressemble à rien trouvera peut-être, enfin, un début de cohérence.

ROBERT BELLERET

L'affaire Valente vue par M. Pierre Marion

« Une grave perversion politique et diplomatique »

« J'ai été profondément choqué des félicitations qui ont été envoyées à Kadhafi et du certificat de bonne conduite qui lui a été décernée par les autorités françaises alors que, manifestement, il a trempé dans l'opération depuis le début », a déclaré, vendredi 20 avril, sur la Cinq, M. Pierre Marion, chef de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de 1981 à 1984.

« J'ai été choqué également de ce qu'il y ait pu avoir des opérations commerciales et de ventes d'armes qui se soient raccrochées à cette affaire, a ajouté l'ancien responsable des services secrets français. *Si le gouvernement français s'est prêté à un montage pour, à la fois dédouaner Kadhafi et reprendre des relations commerciales, en particulier d'armements, si ces informations étaient confirmées, ce serait une grave perversion politique et diplomatique. »*

ENVIRONNEMENT

Démission du président du Comité olympique japonais

La victoire des « écolos » nippons

Le président du Comité olympique japonais, M. Yoshiaki Tsutsumi, vient d'annoncé qu'il démissionnait de ses fonctions. Officiellement, M. Tsutsumi entend prendre ainsi la responsabilité des impairs commis lors des Jeux asiatiques d'hiver qui ont eu lieu en mars à Sapporo (entre autres, l'hymne nord-coréen avait été joué lors d'une remise de médaille à un athlète du Sud). Cette démission marque aussi la chute de ce puissant promoteur face à la mobilisation d'écologistes nippons, hostiles à ses projets d'aménagement sportifs.

TOKYO

de notre correspondant

La démission de M. Tsutsumi, président du groupe des chemins de fer Seibu (et demi-frère de Seiji Tsutsumi, président du groupe Saison, connu pour ses liens avec la France), a d'autres motifs que les bévues des Asiades : un mouvement d'habitants et des groupes écologistes ont en réalité fait mordre la poussière à l'un des hommes les plus riches du Japon, dont l'empire « pèse » plusieurs dizaines de milliards de dollars.

M. Tsutsumi, qui préside l'association japonaise de ski, possède notamment des équipes de hockey sur glace et de base-ball (Seibu Lions). Il est également un grand promoteur de complexes sportifs et de loisirs. Par l'entremise de sa société de développement du territoire (Kokudo Keikaku) il est à la tête de quelque vingt-cinq terrains de golf, de stations de ski et d'une cinquantaine d'hôtels.

M. Tsutsumi avait décidé de faire de la région de Nagano le site des Jeux olympiques d'hiver de 1998. Cet homme qui, en patron à qui généralement rien ne résiste, usant de sa puissance financière et de ses appuis politiques, serait sans doute venu à bout d'une campagne de presse dénonçant les liens étroits qu'il entretient avec les autorités préfectorales de Nagano. Mais il s'est heurté à une poignée d'habitants et d'écologistes déterminés : dernièrement, il a dû jeter l'éponge et renoncer à son plan de construire la nouvelle piste de ski. Pratiquement en même temps, il essuyait une autre défaite à Karuizawa, lieu de villégiature de la bourgeoisie de Tokyo : là aussi, un mouvement d'habitants s'est oppos énergiquement à la construction d'un nouveau terrain de golf.

Les défaites du puissant M. Tsutsumi sont révélatrices de deux phénomènes : un certain regain de dynamisme des mouvements d'habitants, dont l'activisme était retombé après la grande poussée des années 70, et un renforcement des groupes écologistes s'opposant à la construction de complexe sportifs qui, estiment-ils, provoquent une dégradation de l'environnement. Ces deux mouvements, expressions d'une démocratie à la base active au Japon, conjuguent leurs efforts pour mettre en échec les promoteurs, notamment de terrains de golf.

Seize millions de joueurs, dont six millions inscrits dans près de deux mille clubs, vingt revues spécialisées, des programmes de télévisions réguliers et une technologie de pointe en matière d'équipement : le golf est au Japon une passion nationale qui, après avoir été comme ailleurs le privilège d'une élite, est devenu depuis une vingtaine d'années un loisir « populaire », largement pratiqué par la classe moyenne. Les parcours ont fleuri : on en comptait 1 627 en 1989 (contre 1 365 en 1980). Et 260 nouveaux terrains sont en construction, dont 130 doivent ouvrir cette année.

Les opposants font valoir les risques de pollution des eaux souterraines par les herbicides et les insecticides destinés à l'entretien des gazons (une tonne et demie par an, soit quatre fois plus que dans le cas des rizières). Début mars, la préfecture de Chiba, voisine de Tokyo, a été la première à prendre des mesures interdisant l'utilisation des herbicides. Des projets de construction de terrains de golf à Kyoto et Fukuoka ont été par ailleurs, bloqués par les mouvements d'habitants. Les promoteurs sont contraints de chercher d'autres moyens que les produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes.

PHILIPPE PONS

SPORTS

FOOTBALL : l'arbitre de Benfica-OM plaide coupable. – M. Marcel Van Langenhove, l'arbitre Belge du match de coupe d'Europe de football Benfica Lisbonne-Marseille, reconnaît s'être trompé en ayant accordé aux Portugais un but inscrit de la main (*le Monde* du 20 avril) qui a entraîné l'élimination de l'O M. « Je n'ai pas vu la main, c'est regrettable, c'est humain » a déclaré M. Van Langenhove dans un entretien accordé au quotidien marseillais « Le Soir » et publié vendredi 20 avril. La veille, à son retour en Belgique, il avait pourtant certifié « je ne me suis pas trompé, le Portugais a inscrit son but de la poitrine ».

Les résultats

FOOTBALL

Les Girondins de Bordeaux ont dominé l'Olympique lyonnais (2-0), vendredi 20 avril, à Bordeaux, en match avancé de la trente quatrième journée du championnat de France de football de première division.

TENNIS

Open de Nice
Quarts de finale messieurs

Andrei Cherkasov (URSS) b. Jay Berger (E-U), 2-6, 6-1, 6-3; Guy Forget (Fra) b. Goran Prpic (You) 7-6 (9-7), 6-2; Juan Aguilera (Esp) b. Jacob Hlasek (Sui) 6-4, 6-4; Marc Rosset (Sui) b. Fabrice Santoro (Fra) 6-0, 5-7, 6-2.

EN BREF

□ **Evasion à la prison d'Ajaccio.** – Un détenu de la maison d'arrêt d'Ajaccio (Corse-du-Sud) s'est évadé, vendredi 20 avril, en utilisant une échelle laissée par des peintres dans la cour de l'établissement. Agé de vingt-sept ans, Gilles Torre était détenu depuis le 30 novembre 1988 pour vol à main armée.

□ **Décès en prison du trafiquant de drogue Albert Le Gallo.** – Condamné à huit ans de réclusion, le 27 mars 1990, à Lyon (Rhône), lors du procès d'une vaste affaire de trafic et usage de stupéfiants qui impliquait plusieurs personnalités parisiennes (*le Monde* du 29 mars), Albert Le Gallo est décédé, le 10 avril, d'un cancer du poumon.

Cet homme âgé de soixante-quatorze ans, avait comparu devant ses juges sous oxygène et assisté d'une infirmière.

□ **Suicide d'un détenu à Fleury-Mérogis.** – Un détenu a été retrouvé pendu dans sa cellule du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), jeudi 19 avril.

Habib Khaldi, âgé de trente ans, devait encore purger six des dix années de réclusion criminelle auxquelles il avait été condamné pour tentative d'homicide volontaire.

□ **L'auteur de « B... comme barbouze » écroué.** – Patrice Chairoff, auteur du livre *B... comme barbouze*, a été écroué le mercredi 18 avril, à Brest, pour escroqueries et chèques sans provision. De son vrai nom Dominique Calzi, l'écrivain, déjà recherché pour n'avoir pas réintégré en novembre 1988 la prison de Lorient où il purgeait une peine précédente, avait trouvé refuge chez une avocate du barreau de Brest, qui pourrait faire l'objet de sanctions disciplinaires, selon le conseil de l'ordre. Il préparait, d'après la police, un livre intitulé *E... comme escroquerie*.

□ **Le corps d'un adolescent découvert sur une piste de l'aéroport de Roissy.** – Le corps d'un adolescent, d'origine africaine et vêtu d'une tenue estivale, a été découvert, vendredi 20 avril, dans l'axe d'une piste de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Il pourrait s'agir d'un passager clandestin qui se serait caché dans la cavité du train d'atterrissage d'un avion arrivé dans la matinée. L'enquête a été confiée à la gendarmerie des transports aériens.

□ **Deux mineures inculpées pour avoir provoqué un incendie de forêt.** – Agées de douze ans, deux fillettes ont été inculpées d'incendie involontaire par le juge des enfants de Toulon (Var), vendredi 20 avril. A cause d'un mégot de cigarette imprudemment jeté, elles auraient provoqué un sinistre qui, le 18 avril dernier, avait détruit 150 hectares de forêt et une ferme dans la région de Brignoles.

□ **RECTIFICATIF.** – Une erreur de transmission a rendu incompréhensible l'une des phrases de l'article consacré à la nouvelle technique britannique de détermination précoce du sexe des embryons humains (*le Monde* du 20 avril). A propos de la fécondation *in vitro*, il fallait lire : *« On sait, en effet, que cette technique initialement mise en œuvre pour traiter les stérilités tubaires de la femme (...) »* et non pas *« les stérilités pubères »*.

RECTIFICATIF. – Dans l'article consacré au rapport du Groupe d'action financière sur le blanchiement des capitaux (*le Monde* du 21 avril), il fallait lire que les bénéfices des trafiquants de drogue sont estimés à plus de 1,3 million de francs *« par minute »*, comme indiqué en première page de cette même édition.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5244

HORIZONTALEMENT

I. Devient de plus en plus difficile, mais aussi beaucoup plus payant. – II. Mousseline légère. N'a pas une minute à perdre. – III. Petit, est agréable à boire. Accueillir par des claques. – IV Une grande nappe. On y dénoue facilement des liens. Eléments pour tester. – V. Adverbe. Est mis sur la voie. Serra comme des sardines. – VI. Qui peut donc être considérée comme une découverte. Qui se comporte comme une bête. Se nourrit avec des pruneaux. – VII. D'un auxiliaire. Une situation dangereuse. Lu comme par un débutant. – VIII. Un roi sur la scène. Vilain quand il est gros. Terme musical. – IX. Fit du tort. Fera aussi bien. – X. Mettent cartes sur table. Facilite la surveillance. – XI. Se fait parfois traiter de mulet. Qui peut faire rougir. Sont pourris quand il fait froid. – XII. Victimes des coups. Peut se vendre à la pièce. – XIII. Stupide et vulgaire. Pour le cochon qui sommeille. Dans une auberge espagnole. – XIV. Saint Paul lui écrivit. Comme une figure sortant de l'écu. – XV. Réalisa ses aspirations. Vivait avec le premier venu.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II								■							
III					■										
IV					■					■					
V			■					■		■					■
VI				■	■							■			
VII				■						■					
VIII					■		■				■		■		
IX		■					■								■
X								■							
XI					■		■				■				
XII		■												■	
XIII					■					■					
XIV					■	■								■	
XV	■								■	■		■			

VERTICALEMENT

1. Avec un accent grave. – 2. Une femme qui va de pis en pis. Pas exposé. Peut servir de coussin. – 3. Faire quelque chose. Doit montrer dans son travail les meilleures dispositions. – 4. Passer la main. Qui ne manquent pas de goût. – 5. A la mode. Symbole. – 6. Où il y a de jolis bouquets. – 7. Se montrer partisan de l'égalité. Grand, est attendu par le révolutionnaire. – 8. Redevient neuf quand on arrive au bout. Le dernier des pieds. Se servit. – 9. Peuvent se mettre sous un poirier pour avoir passer les « tigres ». – 10. Mérite de se faire haïr. Meurtrie comme une duchesse. – 11. Qui se présente comme une voûte. Saint. Bonne façon de tourner. – 12. Pourvu. Un certain passé. – 13. Utile quand il faut vider les lieux. Ce qu'on peut prendre d'un coup de dents. – 14. Travail qu'on faisait souvent en bas. – 15. Milieux pour aigrefins. Est complètement rond. Attendu avec plaisir.

Solution du problème n° 5243

Horizontalement

I. Maraîcher. – II. Emarge. Té. – III. Ça. Ol. Lev. – IV. Adénome. – V. Non. Outil. – VI. Iule. Et. – VII. Atrée. – VIII Inceste. – IX Eue. Pèse. – X. Né. Ils. Ci. – XI. Seine. Duo.

Verticalement

1. Mécaniciens. – 2. Amadou. Nuée. – 3. Râ. Enlacé. – 4. Aron. In. – 5. Igloo. Aspic. – 6. Ce. Muettes. – 7. Lettres. – 8. Eté. Ecu. – 9. Revolver. Io.

GUY BROUTY

CULTURE

CINÉMA

Nuit d'été en Deville

Michel Deville vient d'achever « Nuit d'été en ville », un film de chambre, avec deux interprètes seulement, pour « tenter d'approcher l'intimité amoureuse »

On entre sans frapper dans un appartement bien chauffé, un joli appartement bourgeois-bohème, de province sans doute. Parce que les pièces sont grandes, les parquets cirés. Des meubles sympathiques fleurent bon leur brocante, des bouquins traînent... C'est la maison d'Emilie (Marie Trintignant), jeune prof de collège qui passe la nuit avec Louis (Jean-Hugues Anglade), pépiniériste. Et c'est l'histoire, contenue tout entière dans son titre, *Nuit d'été en ville*, du dernier film de Michel Deville, dont le tournage vient de se dérouler aux studios d'Epinay.

Michel Deville n'aime pas trop parler de son travail, même lorsqu'il s'agit de convaincre les financiers de s'y associer. Aussi a-t-il écrit un texte intitulé : *Synopsis où l'auteur s'aperçoit qu'il lui est plus facile d'écrire un scénario que de la présenter à la Commission d'avances sur recettes*, et qui débute ainsi : « *Tentative pour éluder le résumé : évoquer la mise en scène. Des plans longs et mobiles, à la poursuite amoureuse de personnages qui se poursuivent l'un l'autre, à l'affût d'un élan, à l'arrêt sur un éclat ou un accord. Ruptures de ton, reprises, échos, donc une fugue composée pour une caméra. Changements d'humeur, distances qui se créent, rapprochements, changements d'optique, problèmes d'identité, question d'image. Affirmer la primauté de la caméra fait naître l'espoir secret et tenace que ne sera plus évoquée la déconcertante référence à la théâtralité...*

» *Deux personnes qui s'obstinent à jouer sans se jouer, à se repérer, se comprendre, se plaire, se pénétrer ne se vouent-elles pas au langage des mots et des corps ? Et pourquoi « se », pronom personnel réfléchi de la troisième personne du singulier et du pluriel pour les deux genres, complément d'un verbe pronominal réfléchi ou réciproque, ne serait-il pas un sujet de film ?... »*

Si surprenant que cela puisse paraître, *Nuit d'été en ville* a obtenu l'avance sur recettes... Il devrait aussi bénéficier du crédit sur succès, car la conception, la préparation, la réalisation de ce film de *chambre*, ont quelque chose de rare et de réconfortant.

Michel Deville, une plume grise en mouvement : « *Tout ça est né d'une envie, à Rosalinde et à moi, d'essayer de s'approcher de l'intimité amoureuse.* » Pour rassembler « *des détails qui ne s'inventent pas* », le couple Deville a d'abord enquêté auprès d'amis des deux sexes, « *mais les hommes ne sont pas de très bons raconteurs* ». Procédé déjà utilisé pour *le Voyage en douce* où une vingtaine d'écrivains avaient été sollicités de « *livrer les éclats de leur mémoire* ».

« *Mais Rosalinde*, dit Deville, dont la philogynie est sans limite, *a écrit seule. Elle était plus forte que moi sur le sujet. Le thème est simple. Deux personnes se rencontrent dans une soirée, le film classique s'arrêterait au moment où ils font l'amour. Là, le film commence alors qu'ils viennent de faire l'amour... Et ils ne connaissent même pas encore leurs noms. Ils sont nus. Ils seront presque tout le temps nus.* »



Marie Trintignant et Jean-Hughes Anglade

La musique de Saint-Saëns

On imagine ce que ce huis clos originel, Adam et Eve cadres moyens, pourrait d'avoir d'équivoque ou de trivial traité par un autre. Mais ici, on sait déjà qu'il y aura beaucoup de sensualité et d'intelligence, de la gaieté légère et de la légèreté grave.

Les ressorts devilliens? Ils sont au moins au nombre de quatre.

– Une équipe restreinte, souple, polyvalente et fidèle. On y retrouve le très remarquable décorateur Thierry Leproust (*le Paltoquet, la Lectrice...*), mais à chaque film un chef opérateur nouveau, cette fois Bernard Lutic « *pour rafraîchir l'image* ».

– Plusieurs semaines de répétitions précédant le tournage, dans le décor construit afin « *que les comédiens habitent leur rôle.* »

– Un montage simultané.

– La musique considérée comme un personnage à part entière. « *J'ai choisi Saint-Saëns pour* Une nuit d'été en ville. *Son deuxième quatuor, très peu joué. C'est la deuxième fois que je m'adresse à lui après* le Mouton enragé. »

Le titre si explicite s'est-il imposé tout de suite ? « *Pas du tout. On avait une liste de cinquante possibilités, et rien de bon. On a commencé par* Nuit d'hiver, *ce qui n'était pas terrible, pour arriver à* Essai avec transformation, *qui était carrément moche. Et puis nous avons fait ce qu'on finit toujours par faire. Nous avons ouvert un livre de poèmes, Rilke, et c'est ainsi que s'est imposé* Nuit d'été en ville... »

Le projet a-t-il été difficile à monter ? « *Pas du tout*, affirme Deville. *J'ai la chance insolente de ne pas avoir trop de soucis en ce moment. Il est vrai que quatre semaines de tournage me suffisent, et un budget de 12 millions de francs environ. Certains budgets trop importants me paraissent angoissants, malsains, irréels et même malhonnêtes. Oui, j'ai de la chance, depuis le succès de* Benjamin, *en 1967, je n'ai pas eu à accepter d'œuvre de commande. Avant, si. Pour rembourser mes dettes de producteur. Je me souviens d'un de ces travaux avec Nina Companeez, ça s'appelait* On a volé la Joconde... *Dans ces moments-là, on n'est pas heureux. Chaque matin en allant aux studio, je souhaitais que ma voiture rencontre un arbre...* »

Ce jour-là, Marie Trintignant pleure dans un bol de lait chaud. Le film est tourné dans l'ordre chronologique. Alors, il est 5 h 25 à la pendule de la cuisine. Sur le plateau, on chuchote. On sourit. Rien ne pèse. Michel Deville parle de « travelling temporel », fait des gestes légers d'encouragement. Dit : « *On la refait encore une fois, pour le plaisir.* » Et puis, parce qu'il n'est pas encore tout à fait content : « *On essaie de retrouver le petit bonheur de la scène d'avant.* »

DANIÈLE HEYMANN

PATRIMOINE

L'Opéra dans la jungle

Après trois ans de restauration, l'Opéra de Manaus a été arraché aux termites de la forêt amazonienne et a l'espoir d'accueillir la Scala de Milan

MANAUS

de notre envoyé spécial.

L'Opéra de Manaus, cette chimère surgie au milieu de la jungle amazonienne à la fin du siècle dernier, est en train de renaître de ses cendres. Sans doute la forêt paraît-elle bien loin aujourd'hui : Manaus a grandi, et pas forcément embelli. Le théâtre ne domine plus qu'une forêt d'immeubles disgracieux, et l'on imagine mal qu'à leur place, s'élevaient autrefois les palais des barons du caoutchouc, qui s'étaient cotisés pour s'offir cette réplique des opéras de Milan et de Paris.

Arraché aux termites locaux et à l'oxydation féroce provoquée par un des climats les plus humides du monde, le théâtre Amazonas (tel est son nom) est sorti transfiguré de trois ans de restauration. Sa façade rose flambe neuf, sa coupole multicolore aussi, qui a l'air d'un toit de Bourgogne avec ses milliers de céramiques vitrifiées, recréées sur le modèle des pièces originales importées d'Alsace.

Que les colonnes de fer forgé soient britanniques, le plancher portugais (avec ses 12 000 charpentes encastrées sans clou ni colle), les lustres de bronze français, les cristaux vénitiens et les marbres de Carrare, on ne peut, évidemment, s'en étonner. Quand les nababs de l'hévéa, qui faisaient laver leur linge à Londres ou à Lisbonne, décidèrent qu'il était plus commode, pour eux, de construire un théâtre en pleine brousse que de se divertir en Europe, ils n'avaient guère le choix : Manaus, à l'époque, n'était qu'une ville pionnière pas encore dégrossie, qui regorgeait de billets de banque, certes, mais mourait de diverses épidémies. Il fallait tout importer.

Les plans du théâtre furent dessinés au Portugal, des peintres français et italiens élaborèrent dans leurs ateliers les allégories sur toiles adaptables qui ornent aujourd'hui les murs et les plafonds fraîchement restaurés. Le décorateur italien, Domenico de Angelis, passa cinq ans en Amazonie avant de peindre dans son pays les paysages aquatiques et les scènes nativistes qui décorent le foyer du théâtre, autrefois salle de bal, avec son orchestre en galerie.

Tout est redevenu baroque, somptueux : les sièges de palissandre tapissés de velours rouge, les ciselures des balcons, les moulures dorées, les murs de soie chinoise, et les déesses vaporeuses figurant, au plafond, les différents arts du théâtre et sur le rideau de scène, la rencontre des eaux du Rio Negro et de l'Amazone.

Le théâtre n'a connu qu'une brève période de splendeur : de 1896, date de son inauguration, à 1910, quand le dernier opéra fut donné, *la Juive* de Halévy. Quatorze ans pendant lesquels l'aristocratie du caoutchouc s'y donna rendez-vous tous les week-ends. Les plantations d'hévéas de Malaisie condamnèrent ensuite les *seringueiros* d'Amazonie à la ruine. Depuis, l'établissement a servi un peu à tout. Il a même été transformé en hôtel et en bureau pendant la dernière guerre. A trois reprises, déjà, il a fallu le réformer pour le sauver des insectes et des moisissures.

La légende veut que Sarah Bernardt et Caruso se soient produits ici. « *C'est inexact*, dit une des guides maladroites qui font visiter le théâtre aux touristes. *Sarah Bernardt s'est cassé la jambe à son arrivée dans la ville et Caruso a été retenu à Belem par une épidémie de fièvre jaune.* » A supposer que ces rectificatifs historiques soient vrais, le théâtre Amazonas est né sous un mauvais signe. Car pour son premier spectacle de réouverture, en mars - après quatre-vingts ans d'interruption - Placido Domingo devait chanter dans *Carmen*. Au dernier moment, il a fallu annuler la représentation, ainsi que toute la suite du programme. A Brasilia, un nouveau président venait de s'installer, qui avait gelé l'argent dans les banques, pour cause de lutte anti-inflationniste. Impossible de payer Placido Domingo, qui exigeait de recevoir dans les trois jours son cachet de 600 000 dollars. Fernando Bicudo, le maître de la programmation, ne désespère pas de trouver des sponsors pour faire venir, comme promis, la Scala de Milan avec *la Traviata* et *Manon* avec l'Opéra de Paris.

CHARLES VANHECKE

THÉATRE

Les trois coups du cap Horn

En Argentine, à Ushuaia, un Français, Vincent Colin, a réalisé un spectacle paradoxal, « Petit Nord cherche Grand Sud ».

USHUAIA

de notre envoyée spéciale

Il y a un an, parti comme ça, pour la balade, à Ushuaia - la ville la plus australe du monde, disent les prospectus - un metteur en scène français lie conversation avec une jeune femme au bureau du tourisme de la Terre de Feu. Elle appartient au Teatro Experimental Fuegino, formé d'amateurs. Ils parlent, et germe le projet d'un spectacle commun. En France, Vincent Colin rallie des coproducteurs : le Festival d'Avignon, Fnac-Alpha, l'Adami, l'Association française d'action artistique. De retour à Ushuaia en novembre dernier pour diriger un atelier préparatoire, Vincent Colin est en train de lire, dans un hall d'hôtel, un essai *Lola Kiepja, la dernière Indienne Selk'nam*. Une femme âgée s'approche, c'est l'auteur, l'ethnologue Anne Chapman, à qui Lola Kiepja confia un jour un petit panier d'osier, un vestige de sa tribu, à remettre à Lévi-Strauss.

Ainsi, tissé de faux hasards, de vrais rêves, est né le spectacle, *Petit Nord cherche Grand Sud.*

Quand Vincent Colin a débarqué pour la première fois à Ushuaia, il avait en tête, comme tout le monde, des songes de terra incognita, des livres dont les héros ont pour nom Magellan, Bougainville, Darwin ou Lévi-Strauss, des images habitées de blancheur antarctique, de pionniers et d'Indiens, de chiens de traîneaux et de pingouins. Il a découvert une réalité tout autre. Nichée dans une nature somptueuse, entre le canal de Beagle et la belle chute de reins de la Cordillère des Andes qui plonge là dans le Grand Sud, la ville se situe entre un film de Wim Wenders, un western et un tableau d'Edward Hopper. Il y a des maisons lilliputiennes, en rondins colorés, des banques, et des boutiques, beaucoup : pas de dépaysement, on y trouve whisky, cigarettes, grandes marques de couturiers français, téléviseurs et autre matériel hi-fi : la cité fut longtemps déclarée port franc. Les restaurants, les hôtels abondent : les touristes sont de plus en plus nombreux, de plus en plus français (l'émission de Nicolas Hulot « Ushuaia » y est peut-être pour quelque chose), comme les voiliers qui l'été mènent en excursion au cap Horn ou dans l'Antarctique.

Les Indiens, et leurs légendes somptueuses, les pionniers, les explorateurs qui voulaient vérifier que le monde était vaste, rond et limité, ne courent plus les rues d'Ushuaia. Ils sont classés, étiquetés au Musée du Bout du Monde – crée en 1979.

Une banalité étonnante

« *La ville d'Ushuaia est étonnante de banalité*, dit Vincent Colin, *la planète s'est considérablement rétrécie. Ushuaia a beaucoup de points communs avec Bagnolet* ». Vincent Colin connait bien Bagnolet ; il y a fondé l'ATEM, avec Georges Aperghis, l'ATEM, avant de retrouver une autre ville entre banlieue et province, Cergy-Pontoise, où il a été nommé directeur du Centre d'action culturelle le 1er janvier dernier. Amateur tout aussi bien de musique, de littérature ou de l'image, Colin est un « généraliste » rêveur et obstiné. Il a signé des spectacles insolites, dans des lieux qui ne le sont pas moins : « *Le Buffon des familles* » au Jardin des plantes, des attractions dans des cinémas de banlieue, un spectacle dans des parkings, « Diva'blues » qui rassemble trois chanteuses venues d'horizons différents, variétés, opéra, musique contemporaine.

A Ushuaia, il a trouvé un ville fertile en incohérences, où se cognent les clichés, les mythes et la réalité. Car si l'exotisme n'est pas le propre de la ville, il y a pourtant, assise des journées entières dans une vitrine en étage sur la rue, la dernière Indienne, Enrequita. Et à quelques kilomètres de là, dans la ferme Harberton, vivent encore les descendants du pasteur anglican Thomas Bridges, fondateur de la cité.

« Nous sommes tous du Nord »

Dans son spectacle, Vincent Colin a mis cette réalité contradictoire du Grand Sud. On y dit, en espagnol, en français, des textes de son cru, ainsi que de Darwin, de Jules Verne, d'Anne Chapman, ou des témoignages des temps pionniers ; on y chante un air de tango, le jingle publicitaire de « *Ushuaia* », ou *les Indes galantes* de Rameau. Il y a un théâtre d'ombres formidable, bricolé avec des comédiens de chair et d'os, des silhouettes de fil de fer, et l'histoire vraie d'Antoine de Tounens, le Français qui s'était proclamé roi de Patagonie. Un Magellan d'opérette cherche le passage entre deux mers, un présentateur gominé mène une plate interview, authentique, de Enrequita.

Le spectacle est un parcours sensible, sonore, musical, plastique à l'intérieur de nos mythes déchus. Chaque acteur est juste, à l'aise sur sa gamme ; c'est l'une des grandes réussites de cette aventure qui réunit des amateurs d'Ushuaia (un caissier, un architecte, des fonctionnaires, un professeur de musique, un pédiatre plus un dentiste venus de Buenos-Aires) et une petite équipe de professionnels : la scénographe argentine Graciela Galan et des Français, Andrea Cohen, pianiste, qui vit en France, et Murray Cronwall, un Néo-Zélandais familier de Dasté et de Vitez. « *En fait, ce spectacle parle de nous*, disent les comédiens d'Ushuaia. *Nous sommes venus du Nord, nous aussi, pour immigrer, ou conquérir.* » *Petit Nord cherche Grand Sud* les a déroutés, étonnés, car à mille lieues de leur pratique.

Petit Nord cherche Grand Sud viendra au Festival d'Avignon, en 1991, mais sous une forme différente, car à Ushuaia il a été conçu, écrit et réalisé pour le Presidio, une ancienne colonie pénitentiaire, un bâtiment désaffecté, construit sur un plan d'étoile, éminemment poétique.

Le spectacle investissait la rotonde, peuplait d'images les cellules. Il y faisait très froid, on a joué à la chaleur de grands braseros. Le public est venu nombreux tous les soirs. Parfois il a fallu donner deux représentations par jour.

« *C'est l'idée de l'enfermement qui m'intéresse. Ushuaia est un cul-de-sac. On ne peut pas aller plus loin.* » Réalisateur de documentaires (*Trotsky, les Jardins du paroxysme*), de magazines et de fictions pour la télévision française, Patrick Le Gall est venu sans faire de repérages préalables, sans connaître l'Argentine, tourner un film inspiré du spectacle et de la vie à Ushuaia ; avec des moyens limités (le film est en partie coproduit par Canale 13, une chaîne privée de Buenos-Aires qui dépend du groupe de presse Clarin), il a filmé la colonie de psychologues, le Français qui élève des chiens de traîneau, Enrequita, les bars, dont Le Volver avec son décor plus exotique que nature, mais authentique. On y écoute du tango, la lambada, un vieux tube de Celentano ou d'Alain Barrière. *Volver*, en espagnol, cela veut dire *revenir*.

ODILE QUIROT

MUSIQUES

Le salsero et son double

Rendez-vous parisien réussi pour le Venézuélien Oscar D'Leon, sa contrebasse et ses dix musiciens.

L'homme a de la prestance. Le costume gris est bien coupé, la casquette canaille à damiers noirs et blancs est assortie à la chemise, l'alliance en or brille à souhait. Ce qui n'empêche pas les sourires malins et les coups d'œil fugueurs. Oscar D'Leon est un vrai métisse sud-américain à la moustache impeccable, au regard conquérant. Il n'est ni portoricain ni né à New-York, comme d'autres grands noms de la salsa, Ray Barreto, Eddie Palmieri ou Willie Colon, mais natif de Caracas, cette ville géante grandie des champs de pétrole. Dès la première note, c'est avec grand *sérieux* qu'il prend les choses en main. Distraire est une tâche ardue qu'un homme doit savoir accomplir avec la grâce et l'élégance qui sont l'apanage de la gent masculine bien comprise. Le geste précis, l'humour froid, Oscar D'Leon mène ses dix musiciens sur les sentiers du rythme qui fait danser les barrios et séduit les gringos. Piano et percussions irréprochables, chœurs en souplesse et cuivres de velours, le chef interprète des classiques et des succès de son dernier album, *Riquiti*, en roulant les r et en parlant d'amour, jusqu'à enlacer sans équivoque sa contrebasse.

Le féminin s'insinue pourtant dans ce monument élevé au machisme souverain : la délicatesse du geste qui remonte légèrement la jambe du pantalon pour mieux danser (à ce moment, la veste est déjà tombée, le torse dévoilé) ou la soumission feinte aux lois d'un amour immérité (on dirait du Piaf). La salsa, ligne mélodique donnée par le piano, entrecoupée de solos de trombone, alternance de calme et de sursauts rythmiques, ne *donne-t-elle pas l'exemple* d'un mariage réussi entre les contraires ? Reste qu'Oscar D'Leon, ancien ouvrier peintre de la General Motors de Caracas, *fou de salsa devenu star* nationale, sait faire bouger et rire une salle. Ce presque quinquagénaire au front dégarni, comparse de Victor Mendoza à ses débuts, sait danser comme on danse dans les îles, et même mieux. Auteur de trente disques, sélectionné aux Grammys américains en 1989, Oscar D'Leon est à Paris ce soir encore. Il a par le passé manqué quelques rendez-vous en France, préférant l'Angleterre ou la Hollande. Avait-il alors senti l'ingratitude envers la musique de son pays d'un public français qui, après n'avoir juré *que par* la salsa dans les années 70, s'en est détourné sans remords ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le 21, au New-Morning. 21 h 30. Tél. : 45-23-56-39.

□ **Le concert de Phil Collins reporté.** – Victime d'une extinction de voix, le chanteur Phil Collins a reporté le concert qu'il devait donner, du 20 avril au 26 mai à Bercy. Les billets seront remplacés ou remboursés dans les points de vente où ils ont été achetés.

[...]ONNEMENT

[...] du président du Comité olympique japonais

[...] victoire des « écolos » nippons

[illegible]

TOKYO

de notre correspondant

[illegible]

défaite à Karuizawa, lieu de villégiature de la bourgeoisie de Tokyo : là aussi, un mouvement d'habitants s'est oppos énergiquement à la construction d'un nouveau terrain de golf.

Les défaites du puissant M. Tsutsumi sont révélatrices de deux phénomènes : un certain regain de dynamisme des mouvements d'habitants, dont l'activisme était retombé après la grande poussée des années 70, et un renforcement des groupes écologistes s'opposant à la construction de complexe sportifs qui, estiment-ils, provoquent une dégradation de l'environnement. Ces deux mouvements, expressions d'une démocratie à la base active au Japon, conjuguent leurs efforts pour mettre en échec les promoteurs, notamment de terrains de golf.

Seize millions de joueurs, dont six millions inscrits dans près de deux mille clubs, vingt revues spécialisées, des programmes de télévisions réguliers et une technologie de pointe en matière d'équipement : le golf est au Japon une passion nationale qui, après avoir été comme ailleurs le privilège d'une élite, est devenu depuis une vingtaine d'années un loisir « populaire », largement pratiqué par la classe moyenne. Les parcours ont fleuri : on en comptait 1 627 en 1989 (contre 1 365 en 1980). Et 260 nouveaux terrains sont en construction, dont 130 doivent ouvrir cette année.

Les opposants font valoir les risques de pollution des eaux souterraines par les herbicides et les insecticides destinés à l'entretien des gazons (une tonne et demie par an, soit quatre fois plus que dans le cas des rizières). Début mars, la préfecture de Chiba, voisine de Tokyo, a été la première à prendre des mesures interdisant l'utilisation des herbicides. Des projets de construction de terrains de golf à Kyoto et Fukuoka ont été par ailleurs, bloqués par les mouvements d'habitants. Les promoteurs sont contraints de chercher d'autres moyens que les produits chimiques pour lutter contre les mauvaises herbes.

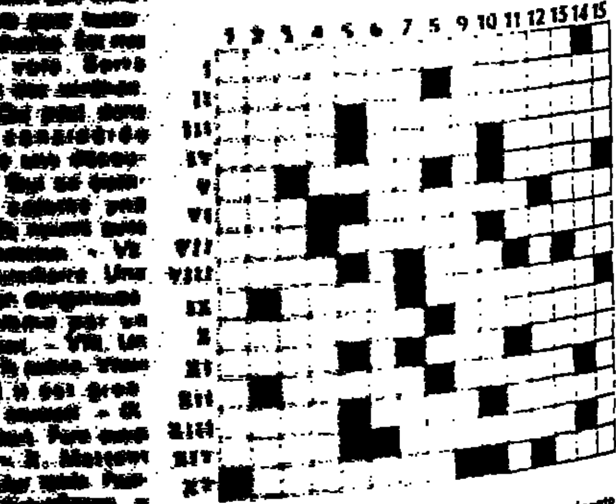
PHILIPPE PONS

[...]TS CROISÉS

PROBLÈME N° 5244

HORIZONTALEMENT

[illegible]



[illegible]

Solution du problème n° 5243

[illegible]

GUY BROUTY

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 21 – DIMANCHE 22 AVRIL

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Autumn's Tale (1987, v.o. s.t. anglais), de Mabel Cheung, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : The Peerless Beauty (1953, v.o. traduction simultanée), de Li Pingqian, 17 h ; les Ecrans de la liberté présentent : URSS, cinquante ans de cinéma retrouvé : Un cas simple (1932, v.o. traduction simultanée), de Vsevolod Poudovkine, 19 h ; les Ecrans de la liberté présentent : URSS, cinquante ans de cinéma retrouvé : Un jeune homme sévère (1934, v.o. traduction simultanée), d'Abram Room, 21 h.

DIMANCHE

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Ah Ying (1983, v.o. traduction simultanée), d'Allen Fong, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Executionners from Shaolin (1977, v.o. s.t. anglais), de Liu Jianliang, 17 h ; les Ecrans de la liberté présentent : URSS, cinquante ans de cinéma retrouvé : le Nœud serré (1956, v.o. traduction simultanée), de Mikhaïl Chveystar, 19 h : Kolliychtchina (1933, v.o. traduction simultanée), d'Ivan Kavaleridze, 21 h.

Centre Georges Pompidou

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : le Festin de Babette (1986-1987, v.o. s.t.f.), de Gabriel Axel, 14 h 30 ; Intermezzo (1936, v.o. s.t.f.), de Gustaf Molander, 17 h 30 ; Des gens pas si mal que ça (1977, v.o. s.t.f.), de Rauni Mollberg, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : Louise (1946, v.o. s.t.f.), de Valentin Vaala, 14 h 30 ; Epouses (1970, v.o. s.t.f.), d'Anja Breien, 17 h 30 ; Am stram gram (1968, v.o. s.t.f.), de Jan Troell, 20 h 30.

Vidéothèque de Paris

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Parisienne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Rêve de femmes : les Enfants du Paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 14 h 30 ; Courtisanes : Bande annonce : Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, Nana (1925) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Courtisanes : Eclair journal, Elle (1989) de Pierre Desfons, Adorables Créatures (1952) de Christian-Jaque, 18 h 30 ; Femmes du monde : Eclair journal, les Champs-Elysées vers 1840 (1979) de Philippe Prince, la Duchesse de Langeais (1941) de Jacques de Baroncelli, 20 h 30.

DIMANCHE

La Parisienne : Maîtresses Femmes : Une partie de campagne (1936-1946) de Jean Renoir, Pot-Bouille (1957) de Julien Duvivier, 14 h 30 ; Maîtresses Femmes : la Tour (1928) de René Clair, Celeste (1981) de Percy Adlon, 16 h 30 ; Maîtresses Femmes : Publicité Samaritaine, les Bonnes Femmes (1960) de Claude Chabrol, 18 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : Céline et Julie vont en bateau (1974) de Jacques Rivette, la Folle de Chaillot (1969, v.o.) de Bryan Forbes, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRETEMPS. Film français de Jean-Daniel Pollet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES. Film italien de Pupi Avati, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SIDEWALK STORIES. Film américain de Charles Lane, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LES EXCLUSIVITÉS

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AU-DELA DU FEU (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES 1001 NUITS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MISTER FROST (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POLO EN AMÉRIQUE (Su., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CALAMITY JANE. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34) dim. à 21 h 30 (18).

SHAPTAL. Essaion de Paris (42-78-46-42) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. 16 h. (18).

LE ROI LEAR. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29) jeu., vend., sam. à 21 h ; dim. à 17 h (19).

LA FEMME ABANDONNÉE. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. à 16 h (20).

SAINTE CARMEN DE MONTRÉAL. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; jeudi à 19 h ; dimanche à 15 h (24).

ZAZOU. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dimanche 15 h (24).

BAJAZET. Crypte Sainte-Agnès (Eglise Saint-Eustache) (47-00-19-31) lun. à 20 h 45, jeu. 19 h ; sam. 20 h ; dim. 15 h 30 (24).

LA CHAIR ET LE COUTEAU. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) dim., lun. à 22 h 15 (24).

HISTOIRES Z'ORDINAIRES. Bateau-Théâtre Péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89) dim., lun. 20 h 15 (24).

LES MARIONNETTES DE TBILISSI. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) dim. soir, lun. 20 h 30 ; mer. 15 h ; sam. et dim. 15 h et 17 h (24).

LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE. Tourtour (48-87-82-48) dim., lun. à 19 h (24).

PATRICK ADLER LIMITE LES DÉGATS. Bataclan (47-00-30-12) dim. soir, lun. à 20 h 30 ; dim. 16 h (24).

MONSIEUR LE N° 6 : SADE. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02). Sam., lun., mardi à 20 h 30 ; dimanche 15 h (21).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Dactylos : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Malepeste présentent en alternance les Douze Clowns de minuit et Divine Clownerie : 20 h 30, dim. 15 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). The Winter's Tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30, dim. 17 h.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30, dim. 17 h.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. L'Amie de leurs femmes : 20 h 30.

AUDITORIUM DU FORUM DES HALLES (46-36-13-90). Paoli-Boswell-Bonaparte : 20 h, dim. 15 h.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Show-Bus : 14 h 30, dim. 14 h 30. Esotérick Satie : 18 h 30. Matou d'Pantruche : 21 h 45.

BERRY (43-79-71-70). Les Charlottes : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. Roger, Roger et Roger : 22 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Vie de Galilée : 20 h 30. ▷ Dim. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

ESPACE MARAIS (48-04-91-65). Baudelaire : 18 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30, dim. 17 h. La Mouette : 21 h 30, dim. 19 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Shaptaï : 20 h 30, dim. 16 h. ▷ Dim. Le Héros blessé au bras : 18 h. Douce amère : 18 h. Les Grosses Rêveuses : 16 h.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-50-76-25). Que la vie serait belle. Une dernière soirée chez Anton Tchékhov : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou deo : 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU) (48-78-75-00). Délibérément pire : 17 h et 21 h, dim. 17 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Bel Indifférent : 19 h. Déflagrations : 20 h 30. Une petite douleur : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust en forme : 20 h 30, dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lenz : 20 h 30. Y en a pas que des belles : 22 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Simon... saxo m'était conté : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Le Sang des fleurs : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. La Jalousie du barbouillé, l'Amour médecin : 18 h. Zistoir Rosette : 20 h. Calamity Jane : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Vendredi ou Vrigdag : 21 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Spectacle Piaf-Cocteau : Humeur d'amour : 15 h. Une journée chez ma mère : 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Quelques jours avant Pâques : 20 h 30, dim. 15 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OLYMPIA (47-42-25-49). T'en veux ? : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). François Silvant et ses Dames : 20 h 15.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Courtemanche : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Le Nouveau Testament : 20 h 45, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Hernani : 20 h 30, dim. 17 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Vous avez dit Bigard : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Humour noir et Blanc-cassé : 20 h 30. Ca préserve de tout sauf de l'amour : 22 h.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 23 AVRIL

« Une heure au cimetière Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Le Motet jusqu'à la fin du quatorzième siècle », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Annulation possible, tél. : au 45-53-94-25 le matin (Tourisme culturel).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis de la Madeleine (P.-Y. Jaslet).

« Petits appartements meublés du Louvre », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le quartier de la Défense. Présentation générale », 14 h 30, RER, sortie B, sur le parvis (D. Fleuriot).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le village de Ménilmontant », 14 h 45, métro Ménilmontant (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier et les fastes du Second Empire », 14 h 45, en haut des marches (Connaissance de Paris).

« Maurice Marinot, peintre et maître verrier », 15 heures, entrée de l'exposition, musée de l'Orangerie, place de la Concorde (Paris et son histoire).

« Histoire de la Franc-Maçonnerie », 15 heures, entrée du Musée du Grand Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Mésopotamie », 19 h 30 ; « Exposition : Polyptiques... », 19 h 45 ; « Sargon d'Agadé, roi du premier grand empire antique », 20 heures ; « Le retable du Parlement de Paris », 20 h 15, musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

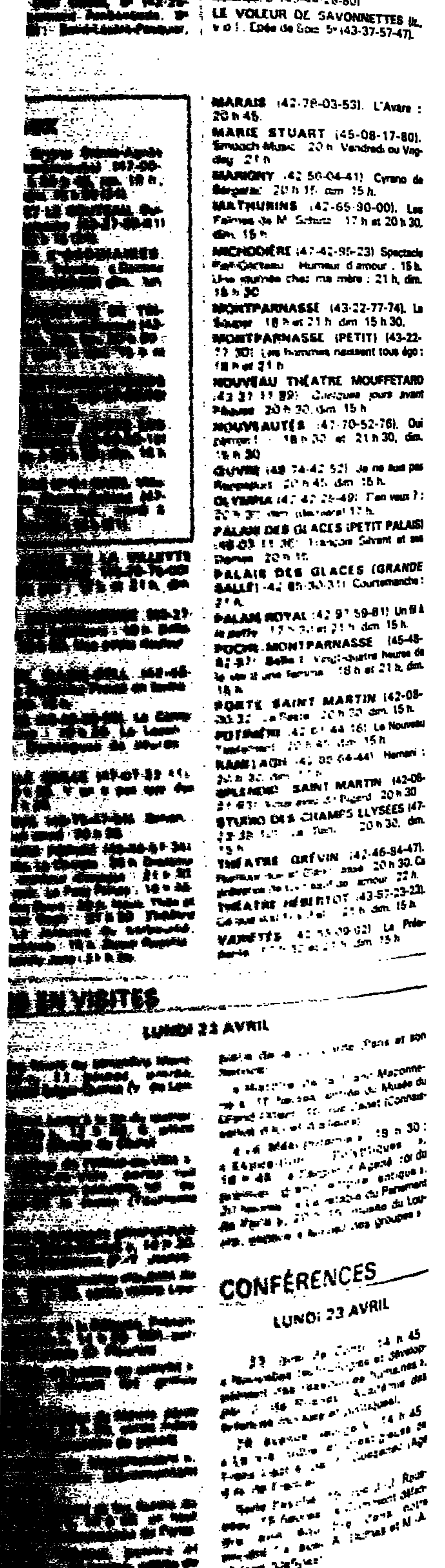
CONFÉRENCES

LUNDI 23 AVRIL

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Nouvelles technologies et développement des ressources humaines », par J. de Rosnay (Académie des sciences morales et politiques).

28, avenue George V, 14 h 45 : « La vie noble et prestigieuse de Franz Liszt », par P. Guezenec (Age d'or de France).

Salle Psyché, 15, rue J.-J. Rousseau, 15 heures : « Comment défendre son équilibre dans notre société ? », avec A.-Domes et M.-A. Claisse (Usfipes).



PROCHE-ORIENT

Les contacts entre les Etats-Unis et la Syrie

Washington garde toujours l'espoir d'une libération prochaine d'un otage au Liban

Les Etats-Unis gardent l'espoir d'une libération prochaine d'un otage américain au Liban et la Syrie les a informés qu'elle s'efforçait d'obtenir une libération samedi ou dimanche, a indiqué, vendredi 20 avril, le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Celle-ci a cependant ajouté que Washington ne voulait pas remplir la condition posée par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP), à savoir une visite à Damas du secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. John Kelly, ancien ambassadeur au Liban. Ce dernier est d'ailleurs arrivé tard dans la soirée de vendredi à Washington en provenance de Bonn.

De son côté, un ancien haut dirigeant du Hezbollah pro-iranien au Liban, M. Hussein Moussawi, a affirmé vendredi à la presse que la libération d'un otage américain aura bien lieu, mais qu'elle aura *« sûrement du retard »* en raison *« de l'arrogance des Américains ». « Quand quelqu'un a une chose à prendre ici, il faut qu'il vienne le prendre, mais les Américains se conduisent avec arrogance »*, a-t-il assuré, sans être plus explicite.

A l'occasion de la journée mondiale d'Al Qods (Jérusalem), instituée en 1979 par Khomeiny, le Hezbollah pro-iranien au Liban a fait défiler vendredi ses troupes à Beyrouth et à Baalbeck. A Téhéran, où une foule nombreuse a défilé à l'appel des autorités politiques et religieuses, les manifestants *ont scandé des slogans anti-israéliens* et anti-américains, rejetant tout *« compromis avec les Etats-Unis »*. – *(AFP.)*

Selon l'« Independent » de Londres

Le « canon géant » irakien serait un simulateur de tir balistique

Le « canon géant » irakien saisi par les douanes britanniques est un simulateur de tir balistique – et non une arme – qui devait permettre à l'Irak de lancer à long terme un satellite à coût réduit, affirme vendredi 20 avril le quotidien britannique « The Independent ».

Selon le journal britannique, l'engin fait partie du *« Programme Babylone »*, un ambitieux programme de recherches secrètes de 4 millions de livres (près de 40 millions de francs) dans le but de développer la technologie susceptible de donner à l'Irak une supériorité militaire sans équivalent au Moyen-Orient. Les tubes d'acier *fabriqués par les sociétés* britanniques Sheffield Forgemasters et Walter Somers étaient destinés à un institut de recherches balistiques installé dans le nord de l'Irak, près de la ville de Mossoul, ajoute l'*Independent*.

Au moins un des trois « canons » du « Programme Babylone » fonctionne déjà, précise le quotidien. Il s'agit d'une rampe *« expérimentale »*, immobile et *horizontale, pour apprendre à lancer* des projectiles à grande vitesse. D'après ses inventeurs – la société belge Space Research Corporation (SRC), une firme d'ingénieur – conseil en armements qui a mis fin à ses activités jeudi, – le « canon » ne peut pas tirer d'obus ou de missiles, mais seulement des charges à blanc.

L'affaire du « supercanon » a connu un nouveau développement avec l'annonce, vendredi, de la saisie de deux camions, l'un en Grèce et l'autre en Turquie, contenant des équipements qui feraient partie de la commande de l'engin. Le premier *chargement, provenant* de l'aciérie de Sheffield Forgemasters, a été saisi jeudi par les douaniers du port grec de Patras (nord-ouest du Péloponnèse), après avoir traversé l'Italie. Le deuxième camion aurait été intercepté par les autorités turques à proximité de la frontière avec l'Irak. – *(AFP.)*

ISRAËL : à Jérusalem

Nouveau délai pour les colons juifs installés dans le quartier chrétien

La Cour suprême d'Israël, chargée vendredi 20 avril de trancher le cas des colons juifs qui se sont installés dans un bâtiment grec orthodoxe du quartier chrétien de la *vieille ville de Jérusalem*, en a remis la solution à jeudi prochain, ordonnant aux parties de laisser les choses en l'état d'ici là.

Après sept heures de délibérations, la plus haute instance judiciaire d'Israël a annoncé qu'elle autorisait les colons à rester provisoirement dans l'hospice grec-orthodoxe qu'ils occupent depuis le 11 avril, qu'elle interdit à la police de les en expulser, et qu'elle recommande au patriarcat grec-orthodoxe, propriétaire des lieux, de s'en tenir à la procédure normale d'expulsion qui prévoit un délai de vingt et un jours. Elle a fait savoir également qu'elle ne reprendra l'examen de l'affaire que le 26 avril.

En apprenant cette décision, le patriarcat grec-orthodoxe a hissé le *drapeau noir sur le Saint-Sépulcre* et sur le siège du patriarcat, tandis qu'une vingtaine de prêtres et de moines se massaient silencieusement, une bougie à la main, devant le bâtiment occupé par une centaine d'activistes juifs, d'origine américaine. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **MONGOLIE : M. Tsedenbal privé de ses derniers titres.** – Chef du PC et chef de l'Etat jusqu'en 1984, M. Youmjaguine Tsedenbal a perdu ses derniers titres officiels. Le présidium du Parlement lui a retiré son rang de maréchal et ses titres de *« héros de la République populaire de Mongolie »* et de *« héros du travail »*, a rapporté, vendredi 20 avril, l'agence est-allemande ADN. – *(AFP.)*

□ **JAPON : extradition d'un pirate de l'air chinois.** – Un tribunal de Tokyo s'est prononcé, vendredi 20 avril, pour l'extradition de M. Zhang Zhenhai, qui avait détourné sur le Japon un Boeing-747 de la compagnie chinoise CAAC en décembre dernier. Cette décision peut encore être contestée en appel. Amnesty International a aussitôt demandé au gouvernement japonais de ne pas procéder à son extradition, estimant qu'il *« pourrait être torturé ou même exécuté »* dans son pays. – *(AFP.)*

□ **JAPON : le problème des Kouriles.** – Le premier ministre japonais, M. Tosiki Kaifu, a affirmé, dans une interview diffusée vendredi 20 avril par la *Komsomolskaï Pravda*, que l'URSS et le Japon auront signé d'ici à dix ans un traité de paix réglant le problème des quatre îles Kouriles annexées en 1944 par Moscou. Il a confirmé, d'autre part, que M. Mikhaïl Gorbatchev se rendrait au Japon durant le premier semestre de 1991. – *(AFP.)*

□ **ÉGYPTE : attentat à l'explosif contre une église.** – Un policier a été tué et deux autres blessés, vendredi 20 avril, par l'explosion d'engins lancés par trois inconnus contre une église de Sannourès, localité du gouvernorat de Fayoum, à 100 kilomètres au sud du Caire. Dimanche, de jeunes musulmans avaient assailli et incendié à Sannourès une dizaine de pharmacies et de magasins appartenant à des coptes. La police avait arrêté soixante-dix-huit personnes. Une rumeur, selon laquelle une fillette musulmane de cinq ans aurait été violée par un copte, a été à l'origine de ces incidents. – *(AFP.)*

ASIE

Les relations entre la France et Taïwan après l' « affaire des frégates »

L'île nationaliste a manqué un beau contrat mais elle est si riche que ses relations commerciales avec Paris devraient continuer de se renforcer.

TAIPEI

de notre envoyé spécial

« Vous (les Occidentaux) *avez gâté le régime de Pékin. Ils n'ont aucun droit à vous dicter votre politique ». « N'acceptez pas de laisser des pressions extérieures infléchir votre souveraineté ». « Pourquoi vous laissez-vous marcher sur les pieds? »* Les trois hommes qui parlent sont respectivement le porte-parole du gouvernement, le ministre des affaires étrangères et un chauffeur de taxi.

La décision de la France de renoncer à vendre des frégates militaires à Taiwan, au début de l'année, fait encore couler de l'encre et jaser ici. La déception qu'elle a suscitée est à la mesure des espoirs que le projet avait fait naître car, pour la première fois, une puissance occidentale s'apprêtait à remettre en cause les bases de l'accord passé avec le continent communiste, lors de l'établissement de relations diplomatiques, pour prendre en compte les réalités du monde chinois actuel.

La population de Taiwan ne représente que 2 % de celle de la Chine populaire, mais Taipei pourrait, demain, éponger d'un chèque toute la dette extérieure de la République populaire . L'île nationaliste, dont les réserves en devises viennent de dépasser celles du Japon avec près de 80 milliards de dollars, disposerait encore, après coup, d'assez de ressources pour racheter la totalité des investissements occidentaux et japonais sur le continent.

Pour autant, le sentiment d'échec causé par la décision française n'a pas fait renaître l'hostilité encore bien perceptible il y a une quinzaine d'années, ici, à l'encontre de Paris. Quiconque arrivait alors avec un passeport français se voyait automatiquement rappeler « la trahison de de Gaulle ». Aujourd'hui, la francomania est plutôt de rigueur dans cette chasse autrefois bien gardée de l'influence américaine.

Les pionniers de ce renversement de situation furent une petite équipe de Français s'installant dans l'île à une époque où n'y existait aucune représentation de Paris. Leur émission d'enseignement du français à la télévision locale, « Salut les Copains », allait contribuer à créer une nouvelle image de la France, non plus premier membre du club des Grands à avoir vendu son âme au continent communiste mais pays capable de discerner dans l'île nationaliste les germes d'un renouveau chinois.

La remontée des valeurs françaises

A la faveur des évènements de 1989 sur le continent, la convergence politique s'est refaite au moins dans un domaine : le soutien aux dissidents. On n'aimait pas beaucoup le socialisme, jadis, ici, mais l'asyle donné aux étudiants de Pékin par un gouvernement socialiste à Paris a fait remonter les valeurs françaises à une allure vertigineuse à Taipei.

Et même si le gouvernement français n'est pas impliqué dans l'aventure du bateau « Déesse de la Démocratie », qui doit mouiller à Taïwan avant d'émettre la voix des dissidents en direction du continent, l'initiative porte suffisamment la marque française pour ravir l'île nationaliste. *« Nous la soutenons »*, assure le porte-parole, M. Shaw Yuming. « *Et s'ils* (les communistes) *tirent dessus, cela ne fera que montrer que ce gouvernement* (continental) *a même peur d'un petit bateau diffusant un peu d'information ! »*

Le problème qui se pose à la France ici est désormais de parvenir à aller plus loin dans la reconnaissance de sa valeur industrielle, à concrétiser sa percée économique. Certes, elle a déjà arraché un gros contrat de combustible nucléaire, vendu un métro léger, de fabrication Matra, à Taipei, et le consortium européen Airbus a déjà fourni douze avions à Taiwan.

Mais les produits français sont encore souvent assimilés aux images d'Epinal des produits de luxe et la coopération culturelle, bourses d'études en particulier, reste principalement axée sur le secteur littéraire, avec peu de débouchés dans le domaine scientifique. *« Il y va bien sûr de notre responsabilité, mais de la vôtre également : vous devez projeter une image correspondant à votre savoir-faire »*, souligne M. Lian Chan, le ministre des affaires étrangères.

« Nous sommes des partenaires idéaux », poursuit-il, en énumérant les domaines dans lesquels Paris est sur les rangs de plusieurs grands contrats à venir avec l'île nationaliste : train à grande vitesse, nucléaire, espace. Les autorités ont donné leur feu vert, à la mi-avril, à un projet de train ultra-rapide reliant Taipei, la capitale, dans le nord de l'île, à Kaohsiung, dans le sud. Le TGV français est apparemment le mieux placé. Le contrat pourrait s'élever à dix ou douze milliards de francs sur trois ou quatre ans.

Incident malencontreux

La quatrième phase du programme nucléaire civil de Taiwan, gelée depuis plusieurs années pour des raisons de politique intérieure, devrait être relancée dans un avenir proche. Là aussi, confirme M. Lian Chan, la France a toutes ses chances, à présent que le consortium franco-allemand NPI formé par Siemens et Framatome a décidé de se partager les marchés laissés vacants par les Américains dans l'attente de la future chaudière européenne. Enfin, Matra est en négociations pour la fabrication d'un satellite scientifique.

Même pour les domaines dans lesquels les rapports politiques avec Pékin sont en jeu, l'affaire des frégates La Fayette invendues fait plus l'effet d'un incident malencontreux que d'une mesure fermant la porte à toute future coopération avec Taiwan.

Selon des sources bien placées à Taipei et à Pékin, il n'est pas exclu que des « arrangements » puissent être trouvés à l'avenir avec le continent pour que ce genre d'affaires puissent être réalisées ici. Car derrière le langage de la politique chinoise, d'un côté comme de l'autre du détroit de Taiwan, il y a la réalité des affaires, qui ne se laissent pas étouffer par l'hostilité apparente des deux régimes rivaux.

A Taiwan, *en tout cas, « la porte est toujours ouverte »* : le ministre de la défense, le général Hau Pei-tsun, l'a fait savoir en février à M. Jean de Lipkowsky, venu « *consoler* » les nationalistes du volte-face français.

De fait, on voit mal comment les objections politiques de Pékin pourront longtemps tenir les transporteurs occidentaux à l'écart d'un marché aussi juteux que Taiwan. Déjà, l'allemande Lufthansa effectue, de notoriété publique, des pressions importantes sur son gouvernement pour ouvrir une ligne sur Taiwan. Le continent communiste -qui menaçait il y a encore quelques années de couper les liaisons avec quiconque se rendrait coupable d'un tel outrage à sa souveraineté- aura encore plus de mal, dans ce cas précis, à faire capoter l'affaire une fois le projet bouclé : la compagnie ouest-allemande assure la maintenance au sol d'une bonne partie de la flotte internationale de la compagnie continentale.

Devrait donc bientôt se poser à nouveau la question des droits d'atterrissage des compagnies aériennes respectives . Air France, longtemps hostile à cette idée en raison de ses rapports avec le continent, passe pour vouloir à présent faire bénéficier son ex-concurrente, UTA, récemment acquise, de cette facilité.

Plus que jamais, donc, il faut se convaincre que la guerre civile chinoise, qui a laissé le continent aux communistes tandis que les nationalistes se repliaient sur une minuscule île jusqu'alors laissée pour ainsi dire en friche par les administrations de l'empire, a donné naissance, avec le temps, à une autre forme de rapports entre les deux forces politiques ayant dominé le monde chinois au XXème siècle.

Et dans les circonstances actuelles, avec la nouvelle glaciation politique sur le continent, le marché *« d'un milliard d'hommes »* que Pékin aime à vanter paraît bien dérisoire face à celui de vingt millions de Taiwanais aux poches bien remplies...

FRANCIS DÉRON

AFRIQUE

Algérie : le succès des islamistes

Suite de la première page

Les membres du service d'ordre – cinq mille selon les organisateurs – s'essayaient, avec un visible sentiment de puissance, au rôle de contre-pouvoir. La nuit précédente, ils avaient répété. Puis, à l'aube, brassard au bras ou badge sur la poitrine, ils s'étaient déployés de part et d'autre des avenues qu'emprunterait le cortège, se tenant par la main en une chaîne de plusieurs kilomètres.

Tout s'est donc déroulé sans accrocs. A la mosquée de Kouba, Ali Belhadj, sans doute l'orateur le plus enflammé du FIS, avait le matin même mis en garde ses partisans : *« Ne répondez pas aux injures, aux provocations*, leur avait-il dit . *Restez silencieux, même si l'on vous tire dessus. »* La consigne a été scrupuleusement respectée. Les manifestants n'exprimaient leurs sentiments que par quelques rares banderoles. *« Islam – tolérance »*, assurait l'une d'elles, *« Non à la laïcité »*, proclamait une autre. A quelques mètres du palais présidentiel, montée sur une estrade surplombée de calicots demandant en arabe et en français *« Pourquoi avoir peur d'un Etat islamique? »*, cheikh Madani dévoilait la raison du rassemblement : porter au chef de l'Etat une liste en quinze points résumant les revendications de l'organisation.

Rien dans ce texte n'est *a priori* nouveau ni même propre au FIS. Comme d'autres partis, ce dernier réclame la dissolution de l'Assemblée nationale, l'indépendance de la magistrature, l'instauration d'une police économique pour lutter contre la spéculation, des mesures contre le chômage et l'inflation . Mais, différence de taille avec les autres mouvements, le FIS est le seul qui puisse faire porter une telle pétition, au demeurant modérée, par un cortège de plusieurs dizaines de milliers de participants.

Personne, et surtout pas le FLN, n'est, pour l'instant, capable d'en faire autant. Car la grande leçon de cette journée n'est pas tant le succès du FIS que la défaite – sans doute irrémédiable – qu'il a infligée au FLN. Ce dernier est en train de vivre ce que les partis communistes de l'Est européen ont traversé lorsque, privés de leur rôle dirigeant et dépouillés des attributs que conférait un pouvoir sans partage, leur influence a été mesurée à sa juste valeur. On pressentait le FIS puissant ; on sait désormais le FLN faible et vraisemblablement incapable de regagner son influence perdue.

Le plus étonnant est que l'ancien parti unique aura lui-même administré la preuve de sa décrépitude politique. En appelant à une manifestation contre la politisation des mosquées et contre la violence faite aux femmes, il semblait vouloir forcer les islamistes au combat. L'on venait d'apprendre que lors des prochaines élections communales et départementales, le FIS, seul de tous les partis d'opposition, serait présent dans presque toutes les circonscriptions, rivalisant ainsi avec le FLN (*le Monde* du 17 avril).

La nouvelle fit sur la direction du parti au pouvoir l'effet d'un électrochoc. Le FLN, qui avait jusqu'alors peu commenté les agressions commises contre les femmes, s'empara de ce premier prétexte et appela imprudemment à une manifestation contre les agissements des intégristes. De son côté, le gouvernement dramatisait à loisir en remettant à la presse une longue déclaration dans laquelle il s'affirmait décidé à *« faire échec aux menées aventuristes »* par tous les moyens. Un communiqué où les mots de guerre civile étaient utilisés sans discernement.

Marche contre défilé : on verrait bien qui avait la maîtrise de la rue. Trois jours plus tard, le FLN abandonnait piteusement le champ de bataille, annulant *in extremis* sa marche et laissant le terrain libre à son adversaire. Trois jours de fièvre nourrie de folles rumeurs. A deux reprises, les partis politiques se réunirent pour discuter de la situation et tenter de sortir d'une épreuve de force qui paraissait lourde de périls. Le FIS, présent aux réunions, sut s'y montrer ferme et conciliant à la fois. Ferme car il n'était pas question pour lui de revenir sur son rassemblement. Conciliant car il acceptait de limiter la participation provinciale à quelques délégations restreintes.

Un moral de vainqueur

Quant au FLN, il préféra ne pas participer à ces pourparlers. Mais, mille signes laissaient entrevoir qu'il espérait un prétexte, aussi fragile fut-il, pour se retirer . Dès mercredi matin, *El Moudjahid* publiait, en bonne place, le fac-similé d'un appel de la ligue de la Daawa islamique demandant aux futurs manifestants de *« surseoir à toutes les marches populaires »* et faire ainsi *« échec aux provocations »*. Que le FIS annule sa marche et nous annulerons la nôtre, semblait supplier le quotidien du FLN. Le FIS confirma sa marche et c'est le FLN qui jeta l'éponge...

Ce forfait a été officiellement justifié par la crainte de possibles débordements. Mais, personne ne doute que les difficultés de la mobilisation liées au souci d'éviter toute comparaison entre les deux cortèges ne soit la véritable explication du retrait du FLN – qui n'a maintenu ses consignes qu'en province, là où le FIS n'appelait pas à se rassembler. Le FLN n'y a pas fait un triomphe pour autant : quelques centaines de marcheurs tout au plus à Oran, Batna, Tlemcen. En quelque sorte, une déroute...

L'affaire aura de durables conséquences sur l'avenir de l'ancien parti unique. En attendant, le FIS sort de l'épreuve avec un moral de vainqueur. Invité à commenter la situation, cheikh Madani, lors d'une conférence de presse tenue dans la soirée, ne s'est pas gêné pour lourdement ironiser sur les squelettiques manifestations organisées par le FLN avant d'attaquer M. Chadli Bendjedid *« président non pas d'un pays mais d'un parti »*.

Fort de son succès et de la faiblesse de son principal adversaire, le FIS est bien décidé à pousser son avantage et à ne pas relâcher sa pression sur le pouvoir. Sa demande de dissolution de l'Assemblée nationale suivie d'élections législatives anticipées est cette fois assortie d'une limite : dans trois mois au plus tard. Le parti islamiste n'a pas dit ce qu'il ferait si le président Chadli refusait, comme c'est probable, de le satisfaire. Mais, dans trois mois, les résultats des élections municipales seront connus. Si ses espoirs sont confirmés, le FIS pourrait alors hausser ses exigences d'un cran et se permettre de ne plus demander la seule dissolution de l'Assemblée nationale...

GEORGES MARION

□ **Soudan : pendaison d'un homme d'affaires.** – Un homme d'affaires originaire du sud du Soudan, M. Archangelo Iga Daro, reconnu coupable de trafic de devises, a été pendu samedi dernier 14 avril à Khartoum. M. Daro, qui était âgé d'environ 25 ans, avait été arrêté l'année dernière alors qu'il tentait de soirtir du Soudan avec 21 000 dollars . *(AFP.)*

POLITIQUE

La maîtrise d'ouvrages des constructions universitaires par les collectivités territoriales

M. Jospin cède au PCF

Les députés ont adopté, vendredi 20 avril en première lecture, par 283 voix contre 266, le projet de loi concernant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) et diverses mesures relatives à l'Education nationale (*le Monde* du 21 avril). Seuls les élus socialistes ont voté le projet, les communistes se sont abstenus tandis que le RPR, l'UDF et l'UDC ont voté contre.

Compte tenu de la nécessité pour M. Jospin d'obtenir l'abstention communiste pour faire passer son projet, l'article 18, qui prévoyait la possibilité pour l'Etat de confier aux collectivités territoriales la maîtrise d'ouvrages des constructions universitaires a été supprimé.

Le ministre avait pourtant estimé que cette disposition revêtait *« une importance particulière »* [car] *« les collectivités sont devenues des partenaires essentiels du développement de notre enseignement supérieur (...). Ce partenariat doit encore se développer et il est juste qu'une collectivité puisse réaliser elle-même une opération dans laquelle son apport financier à la construction et à l'équipement est très important. Le cadre juridique dont nous disposons n'est plus adapté et il fallait le changer »*. Le ministre, qui tient à cette idée, tentera donc, à l'occasion des navettes parlementaires de trouver une nouvelle mouture pour cet article.

L'opposition a campé sur les mêmes positions que jeudi . *« La situation de l'Université est aujourd'hui préoccupante, nul ne le conteste, c'est pourquoi on pouvait donc espérer que le gouvernement propose un vrai projet d'adaptation qui s'inscrive dans une logique de décentralisation »*, a affirmé M. Michel Giraud, RPR, pour expliquer le vote négatif de son groupe.

M. François Bayrou, UDC, a regretté, quant à lui, *« le côté dérisoire »* de ce débat, compte tenu du retrait par le gouvernement de l'article 18 en échange de l'abstention communiste. Il s'est également prononcé pour une réforme *« en profondeur »* du système universitaire. M. Bernard Derosier (PS) a regretté la disparition de l'article 18.

P. S.

□ **Les députés pensent que l'Assemblée ne remplit pas bien son rôle.** – Selon un sondage SOFRES, publié par *le Point* du 23 avril et effectué auprès de 411 députés entre le 3 et les 11 avril, 59 % des députés jugent que *« l'Assemblée nationale ne remplit pas bien son rôle »*. Ils sont 77 % à préférer le travail dans leur circonscription.C'est en matière de contrôle de la politique du gouvernement que les députés, pour 69 %, pensent qu'il y a problème, puisqu'ils sont quand même 55 % à estimer que l'Assemblée joue son rôle en matière de préparation et d'adoption des lois.

Sous certaines conditions

Les préfets pourront intervenir dans l'attribution des logements sociaux

Les députés ont adopté, vendredi 20 avril, le projet de loi relatif au logement des plus démunis, présenté par M. Louis Besson, ministre du logement. Après l'échec de la commission mixte paritaire (sept députés et sept sénateurs) qui n'était pas parvenue à rédiger un texte commun aux deux assemblées, les députés ont profondément modifié la version du projet issue du Sénat. Ils ont notamment adopté plusieurs amendements déposés par le gouvernement tendant à rétablir les deux articles essentiels du texte, relatifs aux pouvoirs des préfets. Les groupes PS et UDC ont voté pour, le PC s'est abstenu, le RPR et l'UDF ont voté contre. Le texte sera soumis au Sénat puis reviendra d'ici au mois de mai à l'Assemblée pour être adopté définitivement.

Le voilà donc enfin « rhabillé » ce projet de loi sur le logement des plus démunis, qui au gré des navettes parlementaires avait été dépouillé de quelques-uns de ses principaux attributs. De longues négociations menées tant auprès du groupe centriste que du groupe communiste ont permis au gouvernement d'aboutir à un texte relativement consensuel.

Il est vrai qu'aucun groupe politique ne mettait en cause le bien-fondé de ce texte, qui répond au besoin de lutte contre l'une des formes les plus vives de l'exclusion et qui, comme l'a rappelé le rapporteur M. Bernard Carton (PS, Nord), avait été chaudement appuyé par l'abbé Pierre.

Plusieurs dispositions techniques du texte ont d'ailleurs fait l'objet d'un accord entre tous les groupes et au sein des deux assemblées. Ainsi de la nécessité de l'élaboration d'un plan départemental du logement social associant l'Etat, le département, les collectivités locales, les offices HLM, les bailleurs privés et les associations humanitaires ; de la création d'un fonds de solidarité-logement destiné à accorder des aides financières aux plus défavorisés ; des incitations fiscales pour les propriétaires louant un logement à des bénéficiaires du RMI ou à des associations humanitaires qui sous-louent elles-mêmes à des familles démunies ; des aides personnelles au logement ; et enfin du bail à réhabilitation qui doit permettre d'accroître l'offre de logements sociaux, notamment dans le parc privé.

Protocoles d'occupation du patrimoine social

Mais restait en suspens la question du renforcement des pouvoirs du préfet en matière d'attribution de logements sociaux lorsque la voie contractuelle a échoué. L'un des objectifs du projet, a rappelé M. Louis Besson, est *« d'éviter les ghettos de riches comme les ghettos de pauvres »*.

Ces dispositions soulevaient initialement l'opposition conjointe des groupes UDF, UDC, RPR et PC, inquiets de cette atteinte portée à l'autonomie des collectivités locales. Pour les élus communistes, la question prenait un autre relief, dans la mesure où leurs communes, souvent déjà « saturées » de logements sociaux, risquaient de se voir imposer par le préfet l'obligation de loger de nouvelles personnes défavorisées.

C'est en tenant compte de ces différentes craintes que le gouvernement a proposé aux députés une nouvelle rédaction des articles relatifs aux pouvoirs des préfets, qui avaient été supprimés par les deux assemblées. Première satisfaction donnée au groupe communiste : la limitation apportée au droit de préemption urbain – qui permet aux communes de décider de l'affectation de certains immeubles – afin d'accroître le parc social immobilier ne sera effective que là où l'ensemble des logements locatifs sociaux représente moins de 20 % des résidences principales.

Concession cette fois aux députés de l'opposition, sur « l'encadrement » des pouvoirs du préfet : un amendement du gouvernement dispose que, lorsque la situation du logement l'exige, des protocoles d'occupation du patrimoine social sont conclus, *« à la demande d'au moins deux de ses partenaires »*, par le représentant de l'Etat dans le département, des collectivités territoriales et des offices d'HLM.

En cas d'échec de cette procédure, au terme d'un délai de six mois, le préfet peut désigner aux organismes d'HLM des personnes prioritaires que ceux-ci sont tenus de loger. Là encore, le gouvernement a nuancé la rédaction initiale du projet pour satisfaire les députés communistes, en précisant que ces affectations d'office doivent prendre en compte l'état de l'occupation du patrimoine de l'organisme *« au regard de la nécessaire diversité de la compositions sociale de chaque quartier, de chaque commune et de chaque département, en vue de faire contribuer, de manière équilibrée, chaque commune au logement des personnes et des familles défavorisées »*. C'est également à une promesse faite au groupe communiste au cours du débat à l'Assemblée sur la réforme des procédures de saisie le 4 avril dernier que répondaient trois autres amendements déposés par M. Guy Malandain (PS, Yvelines), apportant des restrictions importantes aux possibilités d'expulsion du logement.

Accueillir les gens du voyage

Contre la volonté du gouvernement, les députés ont rétabli des dispositions relatives aux gens du voyage. Afin de prévoir, dans toutes les communes de plus de cinq mille habitants, l'accueil de cette population, un plan départemental doit fixer les conditions de leur passage et de leur séjour sur le territoire de la commune, *« en y incluant les conditions d'exercice d'activités économiques »*.

Si les « efforts » du gouvernement ont entraîné l'abstention du groupe communiste, ils n'ont toutefois pas suffi à convaincre les députés RPR et UDF. M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne) a ainsi maintenu son opposition. M. René Beaumont (UDF, Saône-et-Loire) s'est lui-aussi déclaré hostile à un texte trop *« jacobin »*.

Quant à l'orateur centriste, M. Jean Briane (Aveyron), il a précisé qu'il ne fallait voir dans le vote positif de ses amis *« aucun ralliement »* à la politique générale du gouvernement, mais simplement *« l'expression d'une solidarité sociale »*. Tellement soulagé de voir son projet adopté à une large majorité, le ministre du logement a même pris la peine de rassurer le député centriste en lui promettant sagement que son vote ne serait pas interprété politiquement au-delà d'un simple accord sur le texte...

PASCALE ROBERT-DIARD

Le parcours paresseux de Maurice faure

suite de la première page

Maurice Faure en avait marre, comme d'habitude. Paresse, attachement à son terroir du Quercy, indépendance d'esprit... A la différence des énigmes d'une carrière politique riche en velléités, il explique son repli du mandat cadurcien avec la sincérité de ceux qui n'ont jamais vraiment réussi à se prendre au sérieux . A-t-il aimé Cahors ? La ville s'est livrée sans combattre, il y a un quart de siècle, parce qu'il avait patiemment additionné tous les cantons du Lot, qu'il est lui-même un homme de la terre, et que la ville ressemblait fort, au confit près, à son environnement campagnard.

Puis, il avait toujours été réélu comme un baron d'Aquitaine, dans un département agricole plutôt flatté de ses cumuls de mandats. Pour son influence de député, puis de sénateur. Pour son opposition au général de Gaulle, en terre radicale. Pour ces mois, voire ces courtes semaines au gouvernement, avant que le démon de la démission ne se réveille en lui.

« Longtemps, les circonstances ont joué en ma faveur », reconnait-il. *J'étais toujours quelque chose à Paris, alors on m'élisait »*. Et puis, l'an dernier, il a été nommé trop tôt au Conseil constitutionnel. L'opposition locale a fait campagne sur son absence de Cahors, les autres, même ses amis, ont compris qu'un conseiller constitutionnel rapportait moins à la cité qu'un ministre, même épisodique.

« J'avais aussi un peu délaissé la ville ». Sa bourgeoisie, bien sûr, qu'il n'a jamais vraiment pénétrée. *« C'est bien le diable si je connais trois commerçants de la rue Foch. Ah si, mon coiffeur, mais c'est parce qu'il est originaire de mon canton, à Montcuq »*. Il n'a pas vu pousser la jeunesse. *« C'est regrettable, mais je ne sais jamais quoi dire à un jeune de vingt-cinq ans, peut-être parce qu'il ne sait pas quoi dire non plus. »*

« Y a le pour, y a le contre »

Aujourd'hui, deux listes d'écologistes rivalisent avec les deux listes modérées – l'une alliée au PS, l'autre au RPR – dont la chronique a marqué Cahors comme le retour de chaque printemps. Dans ce bourg nourri au foie gras, on parle désormais de *« parcours de santé »*. S'ouvrent des restaurants végétariens. Pas du tout le genre de Maurice Faure. Cela devait finir par arriver : la ville, en 1989, est sortie de la IVe République, moins soucieuse des banquets du radicalisme-cassoulet, de cette convivialité du compromis permanent. Maurice Faure le concède : *« J'aimais faire de la politique à la « Y a le pour, y a le contre, et puis trouver un accord. »* Dans son canton, il est toujours réélu au premier tour, avec 90 % de voix d'élus. Il demeure le seul président de conseil général désigné à l'unanimité de toutes les tendances . Mais cette bienveillance vaut encore pour les campagnes. Cahors a décidé de devenir une ville et de marquer ses rivalités idéologiques.

Voilà pour les quatorze voix d'avance de 1989. Plus profondément, si Maurice Faure dit en avoir *« marre »*, c'est davantage du style électoral de cette fin de Ve République où il convient d'avoir une idée, banale, sur tout, et surtout de l'exprimer à la télé. Il n'aime pas la télé, la médiatisation forcenée de la réalité politique. Le trait forcée, les affiches géantes et les sondages gonflés : *« Je suis un homme de verbe, mais de préaus d'école, de table, si vous préférez. »* Sa truculence et son coup de fourchette lui ont valu de solides et fidèles amitiés dont celle de François Mitterrand. Mais, il lui a toujours fallu l'aide du vin de Cahors et de l'omelette aux cèpes pour prendre de l'audace.

Homme de canton

Pendant qu'il parle, un journaliste de la Cinq téléphone. Il décline l'offre d'une interview. *« Vous voyez, je serais conséquent, j'aurais accepté. »* Le confrère a commis l'erreur d'appeler à l'heure où l'estomac réclamait son du, où l'envie lui venait d'aller s'assoir sous la voute du restaurant des Templiers, au Montat, un hameau non loin de Cahors. Mais pas dans Cahors. La faim fait un court instant déraper ce juste : *« Je ne leur donne pas six moix pour me regretter. »* L'humanisme pudique revient, à table, devant une bouteille de Cahors. *« Léger, hein, parce que ce soir, j'ai un dîner. »*

Dans la salle, il rencontre l'un de ses vieux électeurs, conseiller du canton de Puy-Lévêque depuis quarante quatre ans. L'autre a l'air désolé. Il veut lui écrire, comme on adresse des condoléances. Maurice Faure l'en dissuade. La vie continue, malmenant les disciplines de partis comme la constance des ambitions. Il montre les fromages de chèvre, l'omelette, la voûte des Templiers. L'époque qui vient mérite moins encore que les précédentes de négliger ces dons du ciel. *« Je ne pourrais pas faire une carrière à l'américiane. Je n'envie pas les jeunes, comme Baudis. Ils ne vont pas rire. »* Lui restera toujours un homme de canton, *« ces petits pays »*, comme le dit le chef de l'Etat, qui a connu, dans la Nièvre, la même configuration politique que Maurice Faure.

Il a toujours aimé le Lot au point de s'y installer partout, sauf dans Cahors. A Gourdon, dans la maison de sa mère, à Prayssac, dont il a été le maire pendant douze ans, avant de laisser cette charge à sa femme. A Montcuq. Il a tenu le département à la bonhommie et à l'arrangement. *« Je sais que c'est un tort, mais je ne retiens rien des services que j'ai rendus. Pas une archive. »* Est-ce qu'on gouverne encore à la parole reçue ? Il y a longtemps que Maurice Faure ne joue plus tout à fait le jeu. Cette élection-ci n'est que péripétie qui l'amuserait plutôt. Député à vingt-quatre ans, ministre à trente-sept ans, il ne se donne comme titre de gloire que d'avoir signé pour la France le Traité de Rome . *« J'ai certainement raté le coche après 1958. Avant, j'en voulais, comme d'autres, comme Mitterrand. »*

Depuis, Maurice Faure aime à se maintenir, par la finesse de son intelligence et la permanence de ses amitiés. Juste à se maintenir. Par coquetterie, il se laisse régulièrement nommer, sachant déjà qu'il s'en ira. Quarante ans qu'on lui force la main, et qu'il ne sait pas refuser. Après avoir tant cherché à rassembler au centre, sous tous les régimes, voilà qu'il sent approcher le temps des ententes modérées.

En sera-t-il ? Il n'y croit pas. Ne sait pas s'il le souhaite. Il est fier de sa santé, mais c'est plutôt le goût de ces modernes et âpres batailles qui lui manque. *« Sans tous ces banquets à quarante ans, je vivrais jusqu'à cent ans »*. Il fait des projets de voyage, compte ceux déjà entrepris. Cinq fois le Népal, sept fois l'Inde, trente-cinq fois les USA. L'autre dimanche, au matin du second tour à Cahors, il retournera en Espagne, juste après avoir mis son bulletin dans l'urne.

Mais Cahors se méfie. La ville sait que le dilettantisme conserve. Soixante huit ans, pour un paresseux, c'est encore l'adolescence. Il parle encore longuement de l'Europe, sa seule passion, quand il s'aperçoit qu'il est grand temps d'aller faire la sieste. Dans le bourg, les autres, ses héritiers, les jeunes, mènent campagne.

PHILIPPE BOGGIO

Quatre listes en lice

Quatre listes sont en compétition pour l'élection municipale partielle de Cahors (Lot) dont le premier tour a lieu dimanche 22 avril. Deux listes écologistes, l'une soutenue par M. Waechter, l'autre par M. Lalonde. La liste de l'opposition est conduite par M. Pierre Mas (UDF) et celle de la majorité par M. Bernard Charles (MRG). Maire de Cahors depuis 1965, M. Maurice Faure ne se représente pas. Il ne l'avait emporté qu'avec 14 voix d'avance en mars 1989 sur la liste de M. Mas. Cette élection a été annulée le 8 juin suivant.

LIVRES POLITIQUES ANDRÉ LAURENS

La pauvreté riche de sens

L'A différence entre les pauvres et les riches – que ces derniers sont, sans doute, plus portés à ressentir – n'a pas toujours été vécue de la même façon mais, de tout temps, elle a fait problème. A ce titre, elle est une constante de l'histoire, une sorte de fil conducteur. Aussi Philippe Sassier s'est-il mis en devoir d'examiner comment les sociétés ont répondu à la question posée : il y a toujours eu un discours politique sur la pauvreté ; on pourrait même dire qu'il ne saurait y avoir de politique sans ce discours-là.

Sous un titre provocateur, *Du bon usage des pauvres*, Philippe Sassier nous entraîne dans une visite sereine et passionnante des oubliés de l'Histoire, qu'ils ont, pourtant, contribué à faire.

Les penseurs grecs ont abordé le problème en termes philosophiques, renvoyant dos à dos la richesse et la pauvreté, l'essentiel étant le soin de son âme. Notons que les pauvres abordaient l'exercice avec, à l'évidence, moins de moyens matériels et culturels. L'Ancien Testament entretient l'ambiguïté entre l'humble, qui est près de Dieu, et le riche, qui peut être perçu comme un juste. Les Evangiles introduisent un messianisme politique sur le thème de la justice qui prospérera lorsque celle-ci sera recherchée en ce monde en rejetant la passivité.

L'étude de Philippe Sassier part du seizième siècle, lorsque le traitement de la pauvreté – laquelle a gagné avec les guerres et les épidémies des proportions considérables sans retrouver, après la disparition de l'esclavage et du servage, un statut social – se laïcise : les pouvoirs princiers et communaux ont pris le relais de l'action religieuse. C'est que le pauvre est devenu un facteur de désordre, un élément dangereux. Aussi est-il frappé d'exclusion, puis d'enfermement et, bientôt, voué au travail forcé.

A partir du dix-huitième siècle, le pauvre, considéré jusque-là comme *« un être inerte, objet d'action mais non acteur »*, va être utilisé au nom de l'obligation du travail, *« médecine de l'âme »*, par rejet de l'oisiveté, mère de tous les vices, comme on sait. Enfermement et travaux forcés sont censés élever la charité bien au-dessus de l'aumône puisqu'ils apportent l'éducation, l'enseignement, l'occupation, la discipline, bref quelques-uns des éléments du statut.

Philippe Sassier montre que la vraie révolution avant la Révolution, est celle qui a fait des pauvres – population marginalisée – *« un élément essentiel de l'idée de Peuple : celui en qui toutes les vertus se rejoignent et que l'on reconnaît pour maître, au moins théoriquement. »* L'exaspération de la misère et la déchristianisation des espérances comptent pour beaucoup dans cette évolution (le bonheur est, constate Saint-Just, une idée neuve en Europe).

Le travail devient un droit, un élément de bonheur, la misère, *« une condition à abolir »* qui commence à faire l'objet de travaux sociologiques. La polarité richesse-pauvreté s'affirme comme *« le grand mode d'analyse sociale »* et l'idée germe que le désordre peut, aussi, provenir, de l'obsession de la richesse.

Non seulement les pauvres ne constituent plus un rebut mais ils *« sont »* le peuple et, par assimilation (évidente à l'époque) de la misère à la condition des agriculteurs, à celle des hommes les plus proches de la Nature, ils deviennent les *« utiles par excellence »*. Si utiles que la pauvreté, sans ses excès, sera pensée comme *« une nécessité économique, morale et politique »*, naturelle en quelque sorte, qui permet de maintenir les conditions de production.

Au dix-neuvième siècle, l'image du pauvre suit le mouvement du siècle et s'industrialise : le pauvre n'est plus seulement le paysan mais l'ouvrier, le travailleur, le prolétaire. On passe de la pauvreté au paupérisme. Désormais, c'est en tant que *« travailleurs rassemblé, organisé autour de son labeur, s'ingurgeant contre les conditions de celui-ci que le pauvre manifeste sa présence en politique »*.

La notion de pauvreté prendra une autre significaiton politique avec la découverte du sous-développement des pays dit du tiers-monde, après la décolonisation. Et avec l'attention portée aux laissés-pour-compte, aux exclus des sociétés de consommation. Le débat rebondit sur les thèmes connus de l'exploitation, de la justice, de l'ordre international, de la répartition de la production (et donc de l'utilité des pays pauvres !), de l'assistance et de la solidarité. On constate alors que l'assistance, organisée socialement, gérée collectivement, instrument de l'action diplomatique, ne suffit pas à remplir la fonction et le besoin du don qui, dès lors, s'expriment par d'autres voies et sont mis en scène par les médias.

Philippe Sassier nous dit et nous prouve que à chaque moment de l'Histoire, la réflection sur la pauvreté s'ordonne en fonction des préoccupations majeures du temps. Le pauvre *« est moins l'homme de ses propres besoins que celui des besoins de la communauté, amplifiés et dramatisés. (...) Avant d'être l'objet de sollicitude, le pauvre est donc pour le politique un instrument d'analyse et d'action irremplaçable »* note l'auteur. La pauvreté est un miroir cruel, d'abord pour ceux qui l'incarnent, ensuite pour ceux qui la regardent.

► ***Du bon usage des pauvres*, de Philippe Sassier, Fayard, 450 pages. 150 F.**

Intervenir

ements sociaux

...amilles défavorisées ». C'est également à une promesse faite au groupe communiste au cours du débat à l'Assemblée sur la réforme des procédures de saisie le 4 avril dernier que répondaient trois autres amendements déposés par M. Guy Malandain (PS, Yvelines), apportant des restrictions importantes aux possibilités d'expulsion du logement.

Accueillir les gens du voyage

Contre la volonté du gouvernement, les députés ont rétabli des dispositions relatives aux gens du voyage. Afin de prévoir, dans toutes les communes de plus de cinq mille habitants, l'accueil de cette population, un plan départemental doit fixer les conditions de leur passage et de leur séjour sur le territoire de la commune, « *en y incluant les conditions d'exercice d'activités économiques* ».

Si les « efforts » du gouvernement ont entraîné l'abstention du groupe communiste, ils n'ont toutefois pas suffi à convaincre les députés RPR et UDF. M. Michel Giraud (RPR, Val-de-Marne) a ainsi maintenu son opposition. M. René Beaumont (UDF, Saône-et-Loire) s'est lui aussi déclaré hostile à un texte trop « *accéin* ».

Quant à l'orateur centriste, M. Jean Briane (Aveyron), il a précisé qu'il ne fallait voir dans le vote positif de ses amis « *aucun ralliement* » à la politique générale du gouvernement, mais simplement « *l'expression d'une solidarité sociale* ». Tellement soulagé de voir son projet adopté à une large majorité, le ministre du logement a ...

PASCALE ROBERT-DIARD

ANNE LAURENS

...pauvreté

...he de sens

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 avril à 0 heure et le dimanche 22 avril à 24 heures.

Une dépression 1 015 hpa stationne sur la France.

Prévisions pour dimanche.

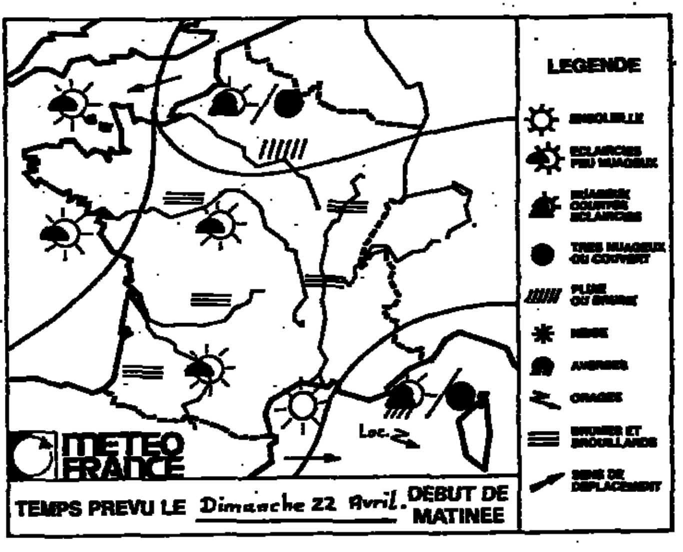
Le matin, du nord de la Loire à la Lorraine, le ciel sera très nuageux. Des pluies éparses ou averses localement orageuses pourront se produire. Davantage d'éclaircies en Bretagne. En cours de journée, le ciel restera très nuageux près des côtes de la Manche, avec quelques averses côtières. Ailleurs, nuages et éclaircies alterneront ; on risquera l'averse et l'orage en fin d'après-midi, surtout près des frontières nord.

Dans l'extrême Sud-Est et en Corse, l'instabilité provoquera toute la journée des averses parfois orageuses.

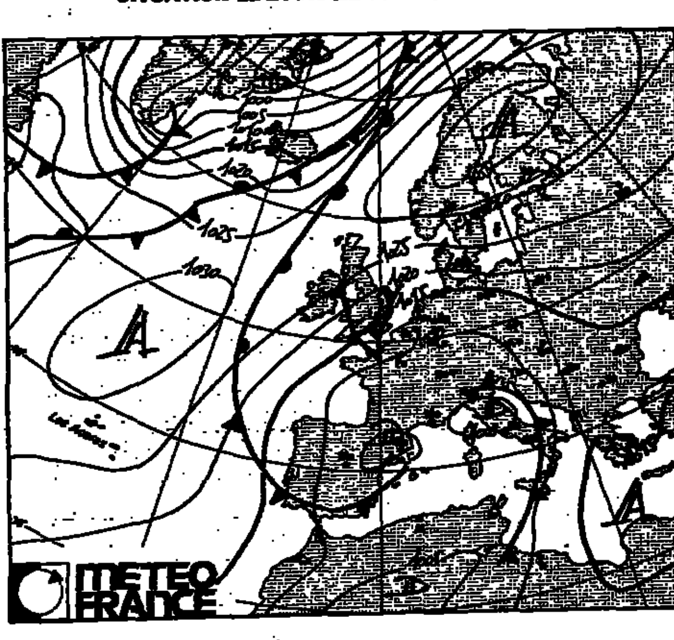
Sur le reste du pays, pas mal de brouillard et brumes le matin. Leur dissipation sera suivi d'un développement de nuages pouvant donner des averses, principalement dans le Sud-Ouest. En soirée du Lyonnais au Midi-Pyrénées, le ciel se couvrira et il pleuvra.

Les températures minimales iront de 4 à 8 degrés au nord de la Loire, de 1 à 5 degrés ailleurs ; des petites gelées pourront se produire dans le Massif central et l'Aquitaine.

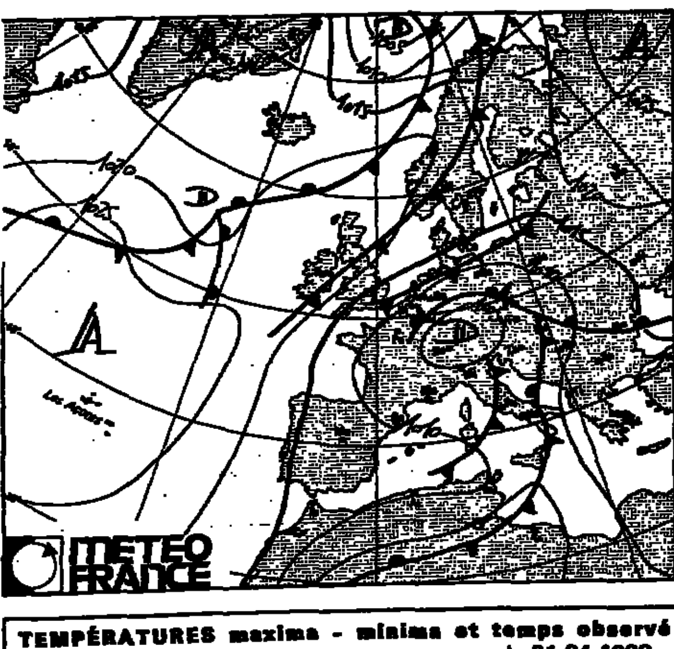
Les maximales seront comprises entre 12 et 17 degrés.



SITUATION LE 21 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 21-04-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-04-1990 à 6 heures TU et le 21-04-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	13	7	O
BIARRITZ	9	5	N
BORDEAUX	10	2	B
BOURGES	11	0	B
BREST	11	7	P
CAEN	11	6	C
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FER.	10	4	P
DIJON	11	4	C
GRENOBLE-SM-H	8	4	N
LILLE	9	6	B
LIMOGES	10	4	P
LYON	8	6	C
MARSEILLE-MAR.	12	3	D
NANCY	10	1	C
NANTES	12	6	N
NICE	14	7	P
PARIS-MONTS.	12	6	B
PAU	10	4	P
PERPIGNAN	16	4	C
RENNES	13	5	N
ST-ETIENNE	7	4	C
STRASBOURG	14	6	C
TOURS	12	2	B
TOULOUSE	12	5	P
POINTE-A-PITRE	32	22	N

ÉTRANGER			
ALGER	18	6	D
AMSTERDAM	11	7	D
ATHENES	19	12	D
BANGKOK	37	25	C
BARCELONE	17	8	C
BELGRADE	18	6	P
BERLIN	19	11	N
BRUXELLES	10	3	B
LE CAIRE	29	18	C
COPENHAGUE	11	8	A
DAKAR	27	20	D
DELHI	38	23	D
DJERBA	25	19	D
GENEVE	13	3	C
HONGKONG	24	23	P
ISTANBUL	18	12	A
JERUSALEM	23	10	D
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	13	8	P
LOS ANGELES	21	14	N
LUXEMBOURG	8	6	C
MADRID	15	0	D
MARRAKECH	29	16	D
MEXICO	25	11	B
MILAN	10	7	P
MONTREAL	15	6	P
MOSCOU	16	3	D
NAIROBI	26	17	N
NEW-YORK	17	8	C
OSLO	11	8	N
PALMA-DE-MAL.	17	8	P
PEKIN	17	17	C
RIO-DE-JANEIRO	24	22	P
ROME	12	5	N
SINGAPOUR	-	-	-
STOCKHOLM	15	4	D
SYDNEY	21	19	C
TOKYO	16	12	A
TUNIS	22	7	D
VARSOVIE	28	8	D
VENISE	16	6	C
VIENNE	15	7	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 21 avril

TF 1

- 20.45 Variétés : Succès fous.
- 22.20 Magazine : Ushuaïa.
- 23.20 Magazine : Formule sport.
- 0.15 Journal et Météo.

A 2

- 20.40 Variétés : Champs-Elysées.
- 22.30 Magazine : Fruits de la passion.
- 23.30 Journal et Météo.
- 23.50 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

- 20.45 Documentaire : Route One-USA.
- 22.45 Journal.
- 23.00 Documentaire : Le tango stupéfiant.

CANAL +

- 20.30 Téléfilm : Le protocole du silence.
- 22.00 Documentaire : Génération Grand Bleu.
- 23.00 Cinéma : Le grand bleu. ■■

LA 5

- 20.40 Téléfilm : La rançon mexicaine.
- 22.20 Sport : Football.
- 22.25 Téléfilm : Narcotic force.
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 20.35 Série : Hongkong connection.
- 21.30 Série : Les cadavres exquis de Patricia Highsmith.
- 22.25 Téléfilm : Trois lettres en souffrance.
- 0.00 Six minutes d'infos.

LA SEPT

- 20.45 Documentaire : Route One-USA (2e partie).
- 22.45 Soir 3.
- 23.00 Documentaire : Le tango stupéfiant. D'Ann Foremann.

Dimanche 22 avril

TF 1

- 15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
- 15.40 Feuilleton : Côte ouest.
- 16.30 Tiercé à Longchamp.
- 16.40 Dessins animés
- 18.00 Magazine : Téléfoot.
- 19.00 Magazine : 7 sur 7.
- 20.40 Cinéma : *Le jour de gloire.* □
- 22.20 Magazine : Ciné dimanche.
- 22.30 Cinéma : Un assassin qui passe. ■■
- 0.20 Journal.

A 2

- 15.05 Spécial Journée de la Terre (suite).
- 15.10 Série : Mac Gyver.
- 16.00 L'école des fans.
- 16.55 Spécial Journée de la Terre (suite).
- 17.35 Documentaire : Lilliput en Antarctique.
- 18.15 Spécial Journée de la Terre (suite).
- 18.20 Magazine : Stade 2.
- 19.25 Série : Maguy.
- 20.00 Journal, opération Drapeau blanc 90 et Météo.
- 20.40 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête. ■
- 22.25 Spécial Journée de la Terre (suite).
- 23.25 Journal et Météo.
- 23.50 Lilliput en Antarctique (rediff.).

FR 3

- 17.30 Magazine : Montagne.
- 18.00 Amuse 3.
- 19.00 *Le 19-20 de l'information.*
- 20.00 Série : Benny Hill.
- 20.35 Variétés : Chapiteau 3.
- 22.10 Journal et Météo.
- 22.35 Magazine : Le divan.
- 23.00 Cinéma : Panique. ■■■

CANAL PLUS

- 16.35 *Documentaire :* Chasse à l'Indien en Amérique du Sud.
- 17.05 Magazine : 24 heures.
- 18.00 Cinéma : Divine enfant. □

En clair jusqu'à 20.30

- 20.30 Cinéma : Les yeux noirs. ■■
- 22.25 Documentaire : Tchernobyl an 2 ou le seuil d'intolérance.
- 23.30 Cinéma : Tristana. ■■■
- 1.05 Cinéma : Mascara. □

LA CINQ

- 14.30 Sport : Tennis.
- 16.00 *Série : Supercopter.*
- 16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
- 18.00 Série : Riptide.
- 18.50 Journal images.
- 19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
- 19.45 Journal.
- 20.30 Drôles d'histoires.
- 20.40 Cinéma : Garde à vue. ■■
- 22.10 Magazine : Ciné Cinq.
- 22.30 Cinéma : Hurlements. ■■
- 0.00 Journal de minuit.

M 6

- 16.15 Série : Brigade de nuit.
- 17.05 Série : Vegas.
- 18.00 Informations
- 18.05 Série : Devlin connection.
- 19.00 Magazine : Culture pub.
- 19.30 Série : Murphy Brown.
- 19.54 Six minutes d'infos.
- 20.00 Série : Cosby show.
- 20.35 Cinéma : Les branchés de Saint-Tropez. □
- 22.05 Magazine : Sport 6.
- 22.15 Capital.
- 22.20 Téléfilm : En état de choc.
- 0.00 Six minutes d'infos.

LA SEPT

- 14.30 Méthode Victor : anglais.
- 15.00 Téléfilm : La valse du mariage. De Marzi Ijie.
- 16.00 Film d'animation : Stills. De Leif Marcussen.
- 16.15 Documentaire : L'âge d'or du cinéma (3). De John Edwards.
- 16.45 Documentaire : Les cousins d'Amérique. De Philippe Costantini.
- 18.00 Théâtre : L'indiade ou l'Inde de leurs rêves (2e partie).
- 19.45 Documentaire : L'horloge du village. De Philippe Costantini.
- 21.00 Cinéma : Le vœu. ■■ Film portugais d'Antonio de Macedo (1972).
- 22.40 Court métrage : Le peintre et la ville. De Manoel de Oliveira.
- 23.05 *Film d'animation :* Rochers.
- 23.15 Documentaire : Les vacances du cinéaste.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Atelier de création radiophonique. Les mangeurs de pomme de terre (rediff.).
- 22.35 Musique : Le concert. Autour de l'intégrale des trios et quatuors à cordes d'Anton Webern. Œuvres de Webern, Berg, Schumann, par le Quatuor Rosamonde.
- 0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 Concert (donné le 5 janvier à la Philharmonie de Berlin) : Musique pour cordes, percussion et célesta, de Bartok ; Symphonie n° 2, en mi mineur op. 27, de Rachmaninov, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Simon Rattle.
- 23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
- 0.30 Archives dans la nuit. Joseph Kalbarth, en concert.

CARNET DU Monde

Naissances

– Givry (71640).

Le docteur Claude CHARRIER et Mme ont la joie d'annoncer la naissance de leur deuxième petit-enfant

Hugo,

le 11 avril 1990, au foyer de Laurent et Thérèse CHARRIER-BARON.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa centième année, de

Maurice BLUM,
avocat à la Cour de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rosette de la Résistance.

– Marie-José Chevallier,
Pierre et Françoise Chevallier,
François Chevallier,
Bernard Chevallier,
Rodolphe et Dominique Gaulis-Chevallier,
Laurent et Nicole Chevallier,
Yves et Véronique Gazzo,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Médard,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marthe Girard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Jacques CHEVALLIER,
née Geneviève Girard,

survenu le 19 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 23 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-François d'Antony (Hauts-de-Seine), 180, avenue Aristide-Briand (métro Parc-de-Sceaux).

45, avenue des Cottages,
92340 Bourg-la-Reine.

– Issy-les-Moulineaux. Versailles. Paris.

Mme Jean Costa,
son épouse,
Sœur Simone Costa,
sa sœur,
M. et Mme Jean-René Costa,
Mme Jacqueline Costa-Lascoux,
M. et Mme Alain Seve,
M. Tristan Costa,
Mlle Noëlle-Agnès Lascoux,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean COSTA,

survenu le 13 avril 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 18 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Evian-les-Bains. Blida (Algérie).

Mme Lucien Derai,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
Arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien DERAI,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite militaire,

et demandent une pieuse pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Verrières. Nice. Perpignan.

Victor Guiu,
Pierre, Claire et Mariane,
ses enfants,
Les familles Guiu, Lega, Mitz, Roux, Rovere et Pringle,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Josette GUIU,
née Roux,
maître de conférences
à l'université Paris-Villetaneuse,

survenu le 19 avril 1990, dans sa quarante-cinquième année.

Son inhumation a eu lieu le 21 avril, à Verrières-le-Buisson (Essonne).

40, rue de l'Eglise,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Toute la famille Hélion a la douleur de faire part du décès de

Fabrice HÉLION,

survenu dans sa quarante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 avril 1990, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris-20e, caveau Vail.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude SEBILLEAU,

survenu le 19 avril 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 avril, à 16 heures, à Orgeval.

39 *ter*, rue du Docteur-Maurer,
78630 Orgeval.

– Paris. Nîmes.

Mme Paul Tissier,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul TISSIER.

Les obsèques auront lieu *le mardi* 24 avril 1990, à 10 h 15, en l'église de Saint-Baudile.

Inhumation ce même jour au cimetière de Saint-Baudile.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Saint-Julien-en-Genevois. Lyon.

Mme Jean David,
Et ses enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Jean DAVID,

remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur peine par leur présence aux obsèques et leur envoi de message.

Anniversaires

– Ce 23 avril est le vingt-cinquième anniversaire du décès de

Pierre ABOUT,
journaliste.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

– La famille
Et les amis du

colonel François de la ROCQUE,

font célébrer le dimanche 29 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, chapelle Saint-François, 4, rue du Havre, une messe à sa mémoire, à celle de ses deux fils morts pour la France, à *celle de*

Noël OTTAVI,
et de
Jean MERMOZ,

et à celle de tous ses amis disparus.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 21 avril 1990 :

UN DÉCRET :

● Du 19 avril 1990 portant autorisation d'établir une prise d'eau sur le canal de fuite de l'usine hydroélectrique de Malause-Golfech pour le fonctionnement de la centrale nucléaire de Golfech.

DES ARRÊTÉS :

● Du 9 mars 1990 fixant le montant de la contribution de *l'Etat aux dépenses de fonctionnement* des classes des établissements d'enseignement privés placés sous contrat d'association.

● Du 13 avril 1990 fixant le programme et les modalités de l'examen prévu à l'article 11 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire.

● Du 13 avril 1990 fixant le programme et les modalités de l'examen en vue du diplôme d'aptitude aux fonctions de notaire.

UNE DÉCISION :

● Du 13 avril 1990 fixant le nombre, le siège et le ressort des centres de formation professionnelle de notaires.

EN BREF

□ Sauver le Tibet. – L'association Eco-Tibet vous propose de venir parler de la situation dans ce pays et de participer au « Jour de la Terre » le 22 avril, à partir de 11 heures, sur l'esplanade du Trocadéro.

□ **Comment devenir professeur de yoga.** – L'Ecole française de yoga (EFY) ouvre ses portes, le 25 avril, à l'occasion d'un forum d'information destiné à montrer à *tous* ceux qui se demandent comment devenir professeur de yoga ce qu'est l'enseignement de ce métier : *approfondir* la connaissance de soi-même, développer ses capacités, apprendre des techniques. A partir de 18 h 30, des démonstrations de cours de yoga *seront faites* par des professeurs de l'EFY. A 20 h 30, un débat sera ouvert à tous, avec la participation des dirigeants de la Fédération nationale de yoga.

▶ EFY, 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Tél. : 42-78-03-05.

RÉGIONS

Un projet de temple tibétain en Dordogne

Les bouddhistes et la châtelaine

Querelle de clocher à Saint-Léon-sur-Vézère, en Périgord. Les bouddhistes tibétains installés ici depuis 1975 veulent construire un centre de méditation et d'étude.

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE (Dordogne)

de notre envoyée spéciale

La colline de la Côte de Jor coiffée par un temple tibétain ? En voilà une affaire pour Saint-Léon, ce petit village du Périgord noir blotti dans la vallée de la paresseuse Vézère ! Les habitants sont encore sous le choc : *« Dire que la moitié du village ne parle plus à l'autre à cause de ces étrangers ! »* Dans leur ligne de mire, la quarantaine de membres des cinq communautés bouddhistes, arrivées il y a une quinzaine d'années sur la Côte de Jor et qui projettent aujourd'hui de faire construire un temple sur un terrain dont elles sont propriétaires.

C'est une demande de révision du plan d'occupation des sols (POS) de Saint-Léon, déposée l'an passé par la congrégation bouddhiste, qui a mis le feu aux poudres. Il s'agissait pour cette dernière d'obtenir que la zone sur laquelle devait être réalisé le projet soit déclarée constructible. En décidant, le 24 novembre dernier, de retenir cette demande de changement de zonage et d'ouvrir ainsi la procédure régulière d'examen de cette requête, le conseil municipal (divers droite) s'est attiré les foudres d'une petite moitié des quelque quatre cents habitants du village.

Une pétition a circulé, dénonçant *« l'accord »* donné, selon ses auteurs, par le conseil municipal à la construction du temple et demandant l'organisation d'un référendum municipal. Une association de défense du patrimoine naturel de la Côte de Jor s'est créée en janvier. On a sonné le tocsin auprès des pouvoirs publics, de l'Elysée et même des autorités catholiques qui officient à Saint-Léon dans une ravissante petite église romane.

A la tête des détracteurs du temple, Marie-Joëlle Merre-Watt, propriétaire du château de Chabans, dont les fenêtres de la tourelle donneraient sur le toit de l'édifice controversé. Mariée à un homme d'affaires de Hongkong d'origine irlandaise, la *« châtelaine »* – comme l'appellent les villageois – n'a pas l'intention de se voir imposer un édifice tibétain presque sous son nez. Déjà qu'elle n'a découvert son curieux voisinage bouddhiste qu'après avoir acheté le château, en 1987...



Ces communautés se sont en effet installées là après que l'ancien propriétaire du domaine de Chabans, Bernard Benson, leur eut fait don de la majorité des terrains entourant le château, soit quelque 200 hectares. Milliardaire anglais passionné de civilisation tibétaine, Bernard Benson avait lui-même invité les religieux bouddhistes à venir découvrir ces lieux situés au cœur du *« Pays de l'homme »*, à moins de vingt kilomètres de la grotte de Lascaux.

« Travailler pour l'éternité »

La principale arme dont dispose Mme Watt pour empêcher l'érection de ce *« temple*, selon elle, *hollywoodien »*, est le classement – au titre de l'inventaire supplémentaire des monuments historiques – de ce château du quatorzième siècle, ce qui interdit normalement toute construction dans un rayon de 500 mètres. Mais de l'autre côté de la ligne de crêtes, les bouddhistes aiguisent également leurs arguments, éclairés par une sagesse toute orientale : *« Nous ne sommes pas pressés*, affirme le lama Jigmela, responsable de la seule congrégation monastique reconnue, le Dhago Kagyu Ling. *Nous avons l'habitude de travailler pour l'éternité. »*

Leur projet de construire à cet endroit un centre de méditation tibétain date de 1977. En 1984, les bouddhistes avaient obtenu de la municipalité un permis de construire pour une maison de retraite. Mais les discussions avec l'architecte des Bâtiments de France ayant achoppé sur le style de l'édifice, le permis fut forclos. En l'état, le projet comprend la construction d'une maison de retraite et d'un centre d'étude et de pratique de la religion bouddhiste. Ce dernier abriterait en outre une bibliothèque, où seraient classés et traduits du sanscrit quelque douze mille textes tibétains récupérés par la congrégation.

Disséminées sur la colline, les cinq communautés, installées dans des maisons périgourdines restaurées, se veulent aujourd'hui des lieux de rencontres privilégiées entre les connaissances occidentales et la culture tibétaine. Des stages sont ainsi organisés tout au long de l'année, auxquels participent des médecins, des universitaires et même des chefs d'entreprise. Au total, de mille à deux mille personnes défilent chaque année dans ces centres animés par trois Tibétains et une trentaine de Français convertis.

Le poids électoral de la communauté

Se défendant de faire du prosélytisme, la congrégation monastique tente aujourd'hui de convaincre les habitants du village du bien-fondé de son projet. Ce qui fait bondir ses détracteurs, qui reprochent aux bouddhistes d'imposer, une fois de plus, leurs désirs à la population de Saint-Léon. Car au cœur du débat sur le temple ressurgit le poids électoral de la communauté, qui représente environ 12 % des voix. Ancien maire (divers gauche) de Saint-Léon, déposé en 1983 après douze ans de mandat, René Lajoie en est ulcéré : *« Avec leurs méthodes douces, ils déstabilisent la commune ! »* s'insurge-t-il. Le lama Jigmela balaie d'un revers de main ces accusations larvées, rappelant que c'est la mairie qui a incité les animateurs bouddhistes à s'inscrire sur les listes électorales du village, *« afin de mieux contrôler leurs mouvements »*.

Accusé de soutenir l'action des bouddhistes, le maire actuel, Maurice Lespinasse, s'est, durant l'orage, réfugié derrière la procédure de l'examen de la révision du POS, qui n'a pour l'heure, rappelle-t-il, tranché en faveur de personne. La congrégation monastique s'est quant à elle contentée de marquer son territoire. A l'endroit où le temple doit être édifié, une immense oriflamme multicolore a été érigée, symbolisant le recours à la protection des éléments naturels.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

En Aquitaine

Papeterie et tourisme : points sensibles pour l'environnement

BORDEAUX

de notre correspondante

Première pour les forêts, troisième pour sa papeterie, cinquième pour la valeur de sa production agricole et troisième pour le tourisme, l'Aquitaine se place parmi les régions à l'environnement *« relativement privilégié »*. Telle est la conclusion de l'état des lieux dressé par le Groupe d'études et de recherche en écologie appliquée (GEREA) de l'université Bordeaux-I pour le compte de la direction régionale à l'architecture et à l'environnement (1).

Cependant, l'Aquitaine n'est pas à l'abri des pollutions et singulièrement des pollutions liées à ses richesses spécifiques. Qui dit forêts dit également industries papetières. *« En Aquitaine*, notent les experts du GEREA, *cette branche d'activité est parmi les plus polluantes pour l'eau. »*

Cinq papeteries dépassent largement les 100 kilos par jour de rejets de matières en suspension. Il s'agit des papeteries de Condat, en Dordogne, de la Cellulose du Pin à Facture (Gironde) et Tartas (Landes), ainsi que des Papeteries de Gascogne à Mimizan (Landes). 84 % des flux de pollution oxydable si l'on produit des pâtes à papier chimiques. *« L'usine de Tartas*, indique le GEREA, *est la seule à produire une pâte blanchie par un procédé fluide, les autres utilisant le procédé Kraft, relativement moins polluant. »*

Ces différents procédés permettent d'extraire les fibres cellulosiques du bois, après avoir dissous les éléments ligneux. Les dernières statistiques connues seraient cependant jugées encourageantes. Les rejets organiques avaient diminué de 23 % entre 1974 et 1981. On enregistra une remontée en 1983 et 1984 en raison d'un regain d'activité dans le secteur de la pâte à papier. Selon la direction régionale à l'architecture et à l'environnement, les valeurs relevées en 1985 et 1986 *« laissent penser qu'on est revenu au niveau de 1981 »*.

Le tourisme, activité économique-clé pour l'Aquitaine (la côte peut héberger un million de personnes et la région compte cinquante stations balnéaires et sept stations de ski), entraîne des impacts sur le milieu physique, en particulier sur les dunes du littoral.

Une fréquentation *« non canalisée »* pourrait détruire une végétation et favoriser la mise en mouvement des sables. De tels effets avaient été observés à Lacanau, Mimizan et Biscarosse. Au sud de Cap-Ferret, le sable défile sur les secteurs cadastrés après destruction de la couverture végétale, à tel point qu'il faudrait reconstituer une dune frontale pour endiguer les traînées de sable qui menacent l'espace urbanisé.

Mesures draconiennes

Les tempêtes de février ont considérablement accentué ce phénomène. Le conservatoire du littoral a dû prendre des mesures draconiennes. Au nord d'Hossegor (Landes), la dune a été clôturée et le sable est bloqué pour faciliter la reprise de la végétation.

Le GEREA note également en montagne une *« pigmentation de la forêt »* due à l'urbanisation, à l'ouverture des routes, à la création de stations de ski. Cela s'accompagne d'une diminution de la richesse d'espèces d'oiseaux et *« peut porter un grave préjudice à des espèces animales farouches »* comme le tétras. La chaîne pyrénéenne est, en effet, la seule région de France à abriter d'importantes populations de cet espèce de grand coq très bien adapté au froid et à la neige.

GINETTE DE MATHA

(1) « L'état de l'environnement en Aquitaine », étude cofinancée par le conseil régional d'Aquitaine et le secrétariat d'Etat à l'environnement, est disponible à la DRAE, 59 *bis*, quai Victor-Hugo, BP 44, 33037 Bordeaux Cedex, tél. : 56-52-13-12.

BASSE-NORMANDIE

« Manche connection »

Premier numéro d'un « annuaire à épisodes » : *Manche connection* veut *« répertorier et mettre en valeur des hommes et des femmes ayant des attaches directes avec la Manche »*, mais « exilés » hors du département. Les cent pionniers sont élus, chefs d'entreprise, hommes de médias, etc. René Gautier, l'auteur de ce guide (104 p.) annonce un deuxième numéro pour juin, un troisième en novembre, avec à chaque fois cent nouveaux noms. Cette édition a vu le jour grâce au concours du conseil général de la Manche, de *Manche Expansion* et d'entreprises du département.

► « Manche connection », IBN, BP 271, 50001 Saint-Lô CEDEX. Tél. : 33-57-70-94. Abonnement : 166 F pour les numéros 2 et 3.

LORRAINE

Mariage Metz-Apple

Metz soigne son image de ville branchée. A preuve, le protocole de ville pilote que viennent de signer MM. Jean-Marie Rausch, le maire de Metz, et Gian Carlo Zanni, PDG d'Apple France, aux termes duquel le constructeur de micro-ordinateurs fera bénéficier cette ville de ses développements technologiques. Metz devient ainsi un site pilote pour la marque.

En choisissant de développer sa bureautique autour de Macintosh (trois cents appareils seront installés d'ici à la mi-1991), Metz a opté pour une informatique conviviale et répartie. Outre les traditionnelles fonctions de traitement de texte, l'équipement bureautique permet un suivi des dossiers du conseil municipal. Ceux-ci ne sont plus transmis d'un service à l'autre par des coursiers. Ils sont désormais véhiculés par le réseau informatique, tous les micro-ordinateurs étant reliés entre eux.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Jean-Pierre Lore et Jean-Louis This. Coordination : Yves Agnès.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le défi de la « qualité » dans les administrations

Une quinzaine d'administrations et services publics du Nord viennent de signer une charte pour « le renouveau du service public ». *« Les services publics* (...) *relèvent le défi de la qualité totale*, indique le texte de la charte. *Ce n'est pas une mode : il s'agit d'apporter une réponse adaptée aux nouveaux besoins de tous les acteurs socio-économiques. »*

Les signataires, qui ont déjà engagé dans leurs propres services des actions de modernisations, souhaitent *« être à l'écoute des besoins des clients du service public, offrir un accueil de qualité, répondre aux aspirations des femmes et des hommes de* (nos) *organisations, accroître l'efficacité dans le traitement des affaires, simplifier les démarches »*.

Au premier rang des signataires figure Jean-Claude Aurousseau, préfet de région, qui a favorisé depuis 1986 des initiatives en ce sens à la préfecture du Nord. On y trouve aussi des caisses primaires d'assurance-maladie (Dunkerque et Tourcoing), la mairie de Faches-Thumesnil, commune de la banlieue lilloise, etc.

Après l'octroi de la concession au groupe Bouygues

Incertitudes économiques pour le nouveau tunnel de Lyon

M. Michel Noir (RPR), président de la communauté urbaine de Lyon (COURLY), vient d'indiquer (*le Monde* du 11 avril) que la réalisation du bouclage routier de la métropole régionale, comprenant un second tunnel sous la colline de la Croix-Rousse, sera concédée à un groupement piloté par l'entreprise privée Bouygues. L'achèvement du chantier est prévu pour la fin de 1974. Des incertitudes pèsent sur la rentabilité de cet ouvrage à péage si celui-ci ne doit voir s'écouler que le trafic local. Mais, à l'inverse, des oppositions se font jour car ce tunnel, comme celui de Fourvière, risque d'attirer dans la ville un trafic de transit qui n'a pas grand-chose à y faire.

LYON

de notre bureau régional

Ce sera un travail de romain. Le « bouclage » autoroutier du nord de Lyon, entre l'A 6 et l'actuel boulevard périphérique, s'étendra sur une dizaine de kilomètres, dont une bonne moitié en tunnels ou trémises couvertes. Le coût de réalisation, évalué dès aujourd'hui à 2,27 milliards de francs (3,5 milliards de francs en besoins de financement), sera voisin de celui des coûteuses sections d'autoroutes de montagne. Un cinquième seulement du coût de réalisation sera à la charge des collectivités locales, c'est-à-dire de la communauté urbaine de Lyon et du conseil général du Rhône.

A propos de la section d'autoroutes de montagne la plus récemment mise en service (A 40 entre Châtillon-en-Michaille et Sylans, dans l'Ain), la société exploitante n'hésitait pas à affirmer, au moment de l'inauguration, qu'elle parviendra à l'équilibre économique grâce à une péréquation de recettes tirées de sections moins coûteuses ou déjà amorties : *« C'est l'A 6, entre Paris et Lyon, qui paie l'A 40 »*, schématisait, en décembre 1989, un des responsables de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR), filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

Confié à un concessionnaire privé, le « bouclage » routier de Lyon ne saurait prétendre à un tel avantage économique. Par surcroît, pour lui, la concurrence sera forte. Lors de sa mise en service, le contournement autoroutier de Lyon par l'est (A 46-CD 300) sera achevé depuis deux ans au moins. Il permettra d'éviter l'agglomération depuis Anse, une trentaine de kilomètres au nord de Lyon. En outre, pratiquement sur le même itinéraire nord-sud, la métropole régionale comptera toujours ses deux tunnels actuels, d'accès gratuit. Il s'agit des ouvrages de Fourvière, universellement connu pour son « bouchon », et du vieux tunnel de la Croix-Rousse, dont la fréquentation demeure vertigineuse. Quelle part de marché le nouveau tunnel à péage s'adjugera-t-il face à ces deux anciens ? (1).

« Entonnoir à voitures »

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Caluire (Rhône), commune concernée par le tracé du nouvel ouvrage, l'unique élu écologiste de la communauté urbaine, M. Etienne Tete, redoutait donc que l'on fasse du nouveau tunnel un *« entonnoir à voitures »*, au prix d'une modification du plan de circulation de l'agglomération lyonnaise. L'un de ses collègues, M. Jacques Rodde (RPR), premier-adjoint au maire, a voté contre le projet de tracé, additionnant sa voix – en vain – à celle des élus socialistes, écologistes et Front national !

Il va donc falloir mobiliser des trésors d'influence et toutes les ressources de la technique. A ce propos, des essais effectués par la SAPRR et la société des autoroutes alpines AREA montrent que la technologie des badges à hyperfréquences, permettant aux abonnés de « montrer patte blanche » aux barrières de péage sans s'y arrêter, est pratiquement au point. On en attend sans doute la modération des dépenses d'exploitation, afin d'obtenir que le péage du « périph » lyonnais soit inférieur à 8 F, sans quoi il paraîtrait dissuasif.

Chacun attend que M. Noir soit plus explicite sur l'économie générale du projet le 23 avril, devant le conseil de la communauté urbaine. La gestation du dossier a jusqu'ici été entourée de la plus grande discrétion, au nom de la concurrence souhaitée entre Bouygues et Dumez. Les membres du groupe de pilotage, y compris les fonctionnaires de l'Etat, avaient signé – *« pour la première fois de leur carrière »*, disaient certains – un engagement de confidentialité, qu'ils n'ont pas brisé.

GÉRARD BUÉTAS

(1) En moyenne, le tunnel de la Croix-Rousse a enregistré, en 1989, 72 665 passages de véhicules par jour. Le tunnel de Fourvière enregistrait de son côté 99 297 passages journaliers.

Favoriser les réseaux de communication

La DATAR joue l'innovation

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) vient de lancer ce qu'elle qualifie d'*« appel à projets »* concernant l'utilisation des nouvelles techniques de communication au service de l'aménagement du territoire.

Cette consultation publique avait été annoncée en août dernier par Jacques Chérèque, ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, à l'université d'été de Carcans-Maubuisson.

Elle vise à sélectionner des projets innovants et directement opérationnels, qui favorisent la diffusion sur l'ensemble du territoire de services aussi variés que l'enseignement à distance, l'information technique des PME, la culture, l'information touristique...

La DATAR entend ainsi, d'après les termes d'un communiqué, *« marquer l'importance qu'ont aujourd'hui les nouveaux réseaux de communication pour la localisation des activités et de l'emploi, pour le désenclavement des petites villes et du monde rural, ainsi que pour la bonne intégration de nos régions dans l'Europe »*.

Les projets seront examinés à partir du 1er juin prochain par un comité de pilotage, qui procédera à leur sélection pendant l'été. Ils pourront bénéficier de concours financiers importants.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

A la veille du sommet franco-allemand

Paris rassure Bonn sur le rôle de Framatome dans la coopération nucléaire

Le partage du capital de Framatome entre la CGE et les intérêts publics à 50/50 (*le Monde* du jeudi 19 avril) risque-t-il de remettre en cause la coopération franco-allemande dans le nucléaire amorcée il y a un an ? On s'en inquiète à Bonn à la veille du sommet franco-allemand. M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, est allé la semaine dernière en RFA rassurer le gouvernement.

Plus que les querelles de personnes ou d'entreprises, plus que les arrières pensées politiques qui semblent guider ce dossier, l'avenir de la coopération franco-allemande constitue l'enjeu caché mais fondamental de l'« affaire Framatome » puisqu'il détermine l'avenir du nucléaire européen. « Le conflit le plus profond me semble porter sur la politique d'alliance », déclare M. Pierre Delaporte, le président d'EDF dans *le Nouvel Economiste* du 20 avril. Il précise : *« Pour d'excellentes raisons, M. Suard* (le PDG de la CGE) *a choisi de s'allier à un groupe anglais et pour de très bonnes motivations, M. Leny a marié Framatome à un Allemand... Cela pose de toute évidence un vrai problème. »*

De quoi s'agit-il ? Après plusieurs années de négociations, la France et la RFA ont amorcé, en avril 1989, un mouvement de rapprochement dont l'objectif est à terme de concevoir un réacteur commun qui deviendrait la norme européenne. Deux accords ont concrétisé cette coopération : l'un associait Framatome et Siemens au sein d'une société à 50/50 (NPI) destinée à l'exportation de chaudières nucléaires clé en main. Le second liait la Cogema française à la société Veba dans le retraitement des combustibles irradiés.

La CGE, principal actionnaire de Framatome, n'a jamais caché sa méfiance vis-à-vis de l'accord Framatome-Siemens. *Il est vrai que le* groupe de M. Suard affronte la société allemande, son principal concurrent, dans tous ses métiers. Dans le téléphone par sa filiale Alcatel, et dans le matériel électrique, notamment les turbines équipant les parties conventionnelles des centrales nucléaires, par son autre filiale Alsthom. En outre, Alsthom s'est marié en décembre 1988 avec le groupe britannique General Electric Company (GEC).

Or la recomposition du capital actuellement en cours de négociation accroît les pouvoirs de la CGE dans la gestion industrielle de Framatome. Il était donc normal que les *partenaires allemands* s'inquiètent de l'avenir de leur coopération avec Framatome. Sans remettre en cause fondamentalement les accords passés, la CGE assure en effet qu'il faut les « rééquilibrer », en opposant à Siemens le poids de la CGE et non du seul Framatome. De surcroît, la CGE entend veiller à ce que l'alliance franco-allemande se limite à la seule partie nucléaire des centrales, sans toucher aux parties conventionnelles, domaine d'Alsthom, dans lequel Siemens a des appétits.

Un signe positif

L'affaire a été en outre compliquée par l'irruption intempestive d'EDF sur le marché international des centrales nucléaires. L'établissement public, en mal de recettes, s'est en effet mis à prospecter activement de son côté, notamment dans les pays de l'Est, *profitant de son expérience* pour se présenter comme un ensemblier industriel. Ce faisant, EDF concurrence directement l'alliance Framatome-Siemens. En réalité, c'est surtout Siemens qui se sent floué puisqu'il joue dans l'association le rôle d'ensemblier industriel et considère les pays de l'Est comme sa chasse gardée. Le protocole conclu récemment entre EDF et la Hongrie a *concrétisé ces craintes. Le* gouvernement ouest-allemand s'est ouvert directement de ces interrogations auprès du ministre français de l'industrie, en visite la semaine passée outre-Rhin. *M. Töpfer, ministre de* la sûreté nucléaire, a reçu des assurances des Français. *« Nous veillerons à ce que les accords franco-allemands soient respectés »*, nous a-t-on indiqué au ministère de l'industrie . Une assurance partagée à l'Elysée où on souligne que c'est précisément dans ce but que les pouvoirs publics ont exigé la parité avec la CGE dans Framatome et la coresponsabilité des décisions stratégiques concernant le secteur nucléaire dans l'entreprise.

Ces « garanties » seront-elles suffisantes pour rassurer les Allemands ? Le départ de M. Leny, PDG de Framatome, qui risque de faire les frais de l'entente entre la CGE et le gouvernement si le compromis actuellement négocié aboutit, semble préoccuper particulièrement outre-Rhin, où certains le considèrent comme le garant de l'alliance. Un signe positif toutefois : l'accord franco-allemand devrait être étendu, la semaine prochaine lors du sommet entre MM. Kohl et Mitterrand, au domaine de la sécurité des centrales.

ERIC LE BOUCHER ET VÉRONIQUE MAURUS

CONJONCTURE

La lettre de cadrage budgétaire pour 1991

M. Rocard demande des économies afin de pouvoir réduire les inégalités

« Les dépenses de l'Etat devront progresser en 1991 (...) moins rapidement que la richesse nationale, afin de réduire leur poids dans le PIB, dans le cadre d'une stabilisation des prélèvements obligatoires », écrit M. Michel Rocard dans la lettre de cadrage qu'il adresse à ses ministres en vue de la préparation du budget de 1991. *« Je souhaite par ailleurs engager en 1991 une nouvelle étape dans la réduction du déficit budgétaire en le réduisant d'au moins dix milliards de francs. Cet effort permettra d'affecter davantage d'épargne au financement de l'investissement et d'alléger le poids de la dette publique, qui obère encore trop les marges de manoeuvre budgétaires du gouvernement »*.

M. Rocard continue : *« C'est dans ce cadre que je vous invite à préparer votre budget pour 1991. Il marquera la poursuite de l'effort engagé pour les trois grandes priorités que sont la rénovation du système éducatif, et notamment de l'enseignement supérieur, le renforcement des moyens de la recherche et les interventions de l'Etat au profit des plus démunis dans le secteur du logement social. De même, les crédits du revenu minimum d'insertion et de l'aide publique au développement poursuivront leur progression, et l'efficacité de notre appareil de formation en faveur d'un meilleur fonctionnement du marché du travail sera amélioré. Un effort nouveau a également été décidé en faveur des moyens de la justice et de la politique de l'environnement. »*

Stabiliser les effectifs de l'Etat

« Le financement de ces priorités imposera donc une évolution modérée à l'ensemble des autres budgets ministériels (...). La réduction des inégalités, objectif primordial de notre politique, doit être au coeur de la préparation du budget (...). Aussi je vous demande de procéder à un réexamen de toutes les dotations de votre ministère, afin de présenter des redéploiements assurant réellement une plus grande justice sociale (...). Vous indiquerez parallèlement quelles sont les dépenses fiscales qui, ne concourant pas à la réduction des inégalités, pourraient être supprimées ou réduites lors de la prochaine loi de finances. »

« Dans le cadre de la politique de renouveau du service public, la gestion prévisionnelle des emplois doit conduire à la stabilisation globale des effectifs de l'Etat », souligne le premier ministre après avoir rappelé les efforts de restructuration de la grille de la fonction publique.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Face au recentrage vers l'Est

Les régions de l'Ouest de l'Europe se groupent au sein d'un lobby atlantique

Dans la galaxie déjà très fournie des institutions et organismes publics européens, une nouvelle étoile est née le 20 avril à Rennes. C'est la Commission de l'arc atlantique qui, des Hébrides écossaises à l'Andalousie, réunit vingt-et-une régions dont cinq françaises et 50 millions d'habitants de cultures historiques très diverses. M. Olivier Guichard, figure emblématique de l'aménagement du territoire et président RPR des Pays de la Loire, a été désigné comme leader de ce « clan » de régions maritimes, unies par l'Océan, qui comptent bien, vis-à-vis de leurs gouvernements respectifs et de la Commission européenne, jouer un rôle influent de groupe de pression dans le cadre naissant de l'Europe des régions.

RENNES

de notre envoyé spécial

Créée par la Conférence des régions périphériques maritimes qui avait vu le jour en 1973 à Saint-Malo, la Commission de l'arc atlantique (qui aura son pendant *sur la façade méditerranéenne*) répond aux craintes qu'expriment aussi bien les Bretons que les Gallois que l'Europe de 1993 ne renforce les centralismes le long de l'axe fort qui s'étire entre Londres, Francfort et Milan. Et l'ouverture prochaine du tunnel sous la Manche risque d'accentuer encore le phénomène *de rejet des régions périphériques* qui sont parmi les moins développées de la CEE. Le poids grandissant de l'Allemagne, les efforts déployés par la CEE pour arrimer à son flanc Est la Pologne, la Tchécoslovaquie ou la Hongrie avivent encore les appréhensions des responsables politiques de Porto, Poitiers ou Glasgow de voir se dessiner une Europe à deux vitesses. *« Notre action cependant ne doit pas être construite contre d'autres dynamiques*, a précisé M. Guichard *mais avec le seul souci de réaliser un meilleur équilibre de l'espace européen par le développement d'une économie rénovée »*. En fait, ce que demandent les représentants de ces régions, c'est la reconstitution de ce que furent les Programmes intégrés méditerranéens (PIM) en faveur de la Grèce, de l'Italie et du sud de la France lorsqu'il fallut, en 1985, *« leur faire avaler la pilule de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal »*.

Des programmes atlantiques intégrés

La notion de Programmes intégrés atlantiques a même été officiellement prononcée. Le moment est favorable puisque la Commission européenne dispose , sans avoir à en référer aux gouvernements centraux, de moyens financiers substantiels.

Les premiers dossiers communs de l'Arc atlantique sont le réseau autoroutier (notamment la route des estuaires entre Caen, Nantes et Bordeaux), le schéma des TGV (afin que l'axe Lille-Madrid passe par Bordeaux et le Pays basque et non pas par Montpellier et Barcelone), l'amélioration des dessertes aériennes, le renforcement du potentiel universitaire et technique. Les échanges concrets économiques ou universitaires, les financements conjoints pour créer par exemple, après des mois d'atermoiements, un ligne maritime entre Lorient et la côte nord de l'Espagne, la mise au point d'un *système télématique* d'échanges d'informations entre les ports de l'Atlantique, la recherche de solutions pour éviter la concentration de services financiers de haut niveau à Londres, Francfort ou Paris apparaissent d'ores et déjà comme des initiatives dynamiques.

Représentant d'une nouvelle vague de dirigeants régionaux, M. Jean-Pierre Raffarin, président UDF du Poitou-Charentes et président de l'Atlantic Group au parlement européen, a voulu tempérer l'impatience de ses collègues et a fait appel au réalisme. *« Sans doute la constitution et la reconnaissance d'une communauté des Régions de l'Atlantique est un combat politique important. Mais la stratégie doit être géographique et limitée. Pas trop de vastes projets abstraits mais davantage d'opérations concrètes et interrégionales à deux ou trois partenaires, sur les routes, l'environnement ou la recherche »*, a-t-il déclaré.

Répondant à M. Yves Bourges, président RPR de la Bretagne, M. Eneko Landaburu, directeur général de la politique régionale de la CEE, n'a pas caché que le concept même d'arc atlantique restait encore théorique. Il a invité les Régions *« qui sont*, selon lui, *un niveau institutionnel pertinent pour la construction européenne »*, à multiplier les actions de coopération transfrontalières de proximité pour lesquelles la Commission de Bruxelles dégagera les financements adéquats . Mais, a-t-il ajouté, le déplacement vers l'Est du centre de gravité de l'Europe ouvre de nouveaux défis aux régions périphériques de l'Ouest. La future politique d'aménagement du territoire, après 1993 *« car d'ici là les carottes sont cuites, devra être autre chose qu'une simple compensation financière aux pays en retard de développement »* .

La question est maintenant d'identifier ce que seront les grands projets d'intérêt communautaire et de les localiser. Et aussi de garder le sens de la mesure. Car, en dépit du doublement des crédits régionaux européens entre 1989 et 1993, l'enveloppe totale ne représente que 0,25 % du produit intérieur brut de l'ensemble des douze Etats. Une marge étroite...

FRANCOIS GROSRICHARD

SOCIAL

La prime d'ancienneté remise en cause selon les syndicats

La négociation sur la mobilité professionnelle est suspendue

Le long processus d'accords de méthode, engagé depuis plusieurs mois par les partenaires sociaux a buté, le 20 avril, sur un projet de texte qui, aux yeux des syndicats, paraît remettre en cause la prime d'ancienneté. En conséquence, le CNPF et les organisations de salariés ont décidé de suspendre *sine die* la négociation sur la mobilité professionnelle et géographique, dont la prochaine séance devait avoir lieu le 3 mai. Tout en observant *« une pause »*, les négociateurs ont décidé de créer deux groupes de travail, chargés d'étudier les problèmes du logement et de l'expatriation.

Alors que le succès de l'accord sur le travail précaire est conditionné par l'attitude de FO, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du CNPF connaît là une seconde difficulté, les quatre premières négociations d'une série prévue de cinq autour du thème de *« la modernisation des entreprises »* ayant toutes débouché sur un accord, parfois rapidement signé. Depuis le début, on savait que la prime d'ancienneté dans le salaire pouvait constituer une pierre d'achoppement mais, depuis une tentative avortée de M. Pierre Guillen, vice-président délégué général de l'UIMM (union des industries métallurgiques et minières) pour en discuter avec les fédérations de la métallurgie, le patronat semblait avoir renoncé à ce projet. M. Giral lui même paraissait disposé à adopter une attitude souple et réservée, déclarant notamment dans un entretien au *Monde* (9 février) qu'il n'était *« pas question de dire qu'il faut la supprimer »*.

Or, le texte proposé à la discussion a provoqué le rejet de tous les syndicats. Dans le chapitre consacré à l'examen des *« clauses contractuelles conventionnelles »* qui peuvent constituer *« des freins à la mobilité »*, l'article 10 du projet précise que *« là où il apparaîtrait que les dispositions conventionnelles qui régissent les primes d'ancienneté ne correspondent plus aux besoins (...) et ne sont plus adaptées aux nécessités d'une économie moderne et d'une politique sociale de progrès (...) des solutions pourront être recherchées »* lors de négociations de branches professionnelles.

A. LE

AFFAIRES

A l'issue d'une restructuration juridique

La société Eurosia, associé commandité nommera les gérants de Casino

Changement de structure juridique chez Casino, le groupe succursaliste qui vient d'acheter La Ruche Méridionale à la CFAO pour 3 milliards de francs (*Le Monde* du 19 avril). *La* société reste une société en commandite par action, *mais* les fonctions de gérant et celle d'associé commandité se dissocient. Une personne morale, la société Eurosia, créée le 19 avril, devient l'associé commandité . Celui ci est composé de dix personnes : les trois gérants de Casino, un représentant des descendants du fondateur, deux membres du personnel d'encadrement, *un représentant* de chacun des partenaires étrangers du groupe (le néerlandais Ahold et le britannique Argyll) et deux personnalités extérieures, en l'occurrence MM. Bébéar, pdg d'Axa, et Fourtou, pdg de Rhône-Poulenc, tous deux à titre personnel.

La gérance sera exercée par les trois gérants actuels jusqu'à leur retraite (M. Antoine Guichard est donc là encore pour au moins cinq ans), puis Eurosia nommera les gérants pour cinq ans, renouvelables. L'accord d'Eurosia sera nécessaire pour toute décision de caractère stratégique ou toute opération nécessitant un investissement important.

Sofitel veut réinvestir

Après s'être séparé d'une douzaine d'hôtels au cours des dernières années, Sofitel (soixante hôtels et un peu plus de dix mille chambres), veut réinvestir et affirmer sa vocation de haut de gamme dans le groupe Accor, bien que *« l'hôtellerie de luxe soit limitée dans sa rentabilité et ses possibilités de développement »*, selon M. Paul Dubrule, coprésident du groupe. La chaîne y a déjà consacré 100 millions de francs en 1989, et elle entend toujours devenir d'ici à 1995 *« la première chaîne européenne de luxe »*, par ses services, son style, la *« dimension humaine »* comme le nombre de ses établissements (cent au moins, dont soixante en Europe, contre vingt-huit aujourd'hui), selon M. Didier Gros, son directeur général.

Ayant réalisé un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs en 1989, dont 883 millions en Europe, la chaîne entend demeurer la troisième source de profits du groupe, notamment en limitant ses implantations aux centres et aux aéroports des grandes villes et aux endroits touristiques valorisants. *Les priorités* seront, sur le plan géographique, outre l'Europe, l'Asie du Sud-Est, et commercialement, la clientèle individuelle, qui représente 70 % du total, mais n'a progressé que de 10,8 % en 1989 contre 18,2 % pour les sociétés.

ÉTRANGER

Discussions à Prague sur la réforme du COMECON

Les ministres des pays d'Europe de l'Est chargés du COMECON devaient se réunir vendredi 20 et samedi 21 avril dans les environs de Prague (Tchécoslovaquie) afin de poursuivre leurs discussions sur la transformation de l'organisation internationale.

Un premier projet de refonte du COMECON, fondé sur le développement de relations bilatérales et l'établissement de paiements en monnaie convertible, devait y être discuté. Une version finale doit être rédigée fin mai afin qu'en juin puisse être entérinée, à l'occasion de la quarante-sixième réunion du COMECON, à Budapest, la transformation radicale de l'organisation.

D'autre part, les ministres tchécoslovaque et soviétique du commerce extérieur, MM. Andrej Barcak et Konstantine Katouchev, ont signé vendredi à Prague un protocole sur les paiements en devise convertible, en 1991, d'une partie des échanges commerciaux entre les deux pays, a annoncé l'agence CTK.

La CFTC adhère à la Confédération européenne des syndicats

Les instances de la Confédération européenne des syndicats (CES), réunies le 20 avril à Bruxelles, ont accepté à l'unanimité d'affilier la CFTC, indique un communiqué de la centrale chrétienne. La CFTC devient ainsi la 37e organisation membre de la CES, qui regroupe 21 pays et revendique 44 millions d'adhérents. La CFDT et FO sont déjà membres de la CES alors que la CGT, toujours candidate après un premier refus, n'a pas encore été admise.

Déjà le 18 octobre 1989, la CFTC avait pu participer à une manifestation des syndicats européens à Bruxelles. Dans son communiqué, la centrale indique qu'elle participera aux réunions de la CES dès le mois de juin. *« Elle apportera*, souligne-t-elle, *sa contribution à la construction d'une véritable Europe sociale en vue de la préparation du grand marché »* .

EN BREF

□ **En reprenant l'américain Genetic Systems, Sanofi devient le numéro deux mondial du diagnostic sur le sida.** – Diagnostics Pasteur, filiale à 51 % de Sanofi (groupe Elf-Aquitaine), vient de racheter à Bristol Myers le laboratoire Genetic Systems, implanté sur la côte ouest des Etats-Unis, à Seattle, a annoncé jeudi 19 avril le président de Sanofi, M. Jean-François Dehecq. *Cette société*, encore déficitaire, enregistre un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars (56 millions de francs), dont 80 % dans le diagnostic du sida, le reste étant réalisé dans les tests de suivi du cancer, ceux de dépistage de la leucémie, de l'hépatite B et de différentes maladies infectieuses. Grâce à cette acquisition, Sanofi devient le numéro deux mondial, alors qu'il *était troisième, dans le* domaine du dépistage du sida, où *il contrôle* 20 % du marché, a souligné M. Dehecq.

□ **Une manifestation contre le TGV-Méditerranée à Orange.** – De 2 500 (selon la police) à 5 000 personnes (selon les organisateurs), ont manifesté, vendredi 20 avril, contre le projet de tracé du TGV-Méditerranée et occupé les voies à Orange (Vaucluse), interrompant la circulation des trains, dont les TGV entre Paris et Marseille, de *18 heures à 19 h 30.* A l'appel de l'association Très grande vigilance, et accompagnés d'une vingtaine d'élus, les manifestants ont réclamé le *« respect des vignobles, des sites et de la ruralité »* et demandé *« des éclaircissements »* sur le futur tracé de la voie.

En Aquitaine

Papeterie et tourisme : points sensibles pour l'environnement

[illegible]

qu'on est revenu au niveau de 1981 ».

Le tourisme, activité économique-clé pour l'Aquitaine (la côte peut héberger un million de personnes et la région compte cinquante stations balnéaires et sept stations de ski), entraîne des impacts sur le milieu physique, en particulier sur les dunes du littoral.

Une fréquentation « non canalisée » pourrait détruire une végétation et favoriser la mise en mouvement des sables. De tels effets avaient été observés à Lacanau, Mimizan et Biscarosse. Au sud de Cap-Ferret, le sable défile sur les secteurs cadastrés après destruction de la couverture végétale, à tel point qu'il faudrait reconstituer une dune frontale pour endiguer les traînées de sable qui menacent l'espace urbanisé.

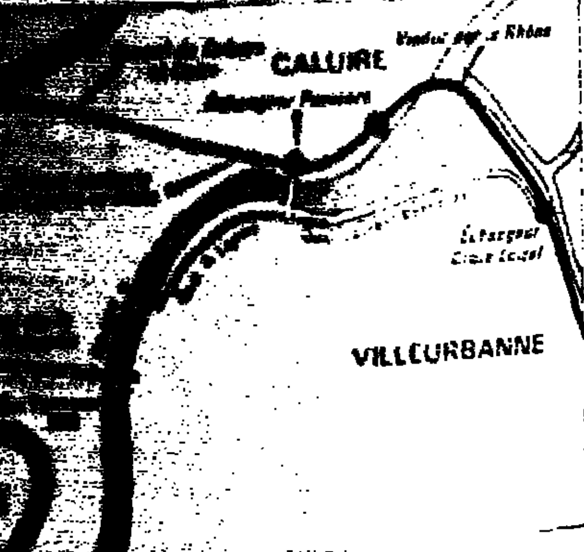
Mesures draconiennes

Les tempêtes de février ont considérablement accentué ce phénomène. Le conservatoire du littoral a dû prendre des mesures draconiennes. Au nord d'Hossegor (Landes), la dune a été clôturée et le sable est bloqué pour faciliter la reprise de la végétation.

Le GEREA note également en montagne une « pigmentation de la forêt » due à l'urbanisation, à l'ouverture des routes, à la création de stations de ski. Cela s'accompagne d'une diminution de la richesse d'espèces d'oiseaux et « peut porter un grave préjudice à des espèces animales [illegible] » comme le tétras. La chaîne pyrénéenne est, en effet, la seule région de France à abriter d'importantes populations de cet espèce de grand coq très bien adapté au froid et à la neige.

GINETTE DE MATHA

[illegible] Bouygues
[illegible] nouveau tunnel de Lyon



[illegible]

GÉRARD BUÉTAS

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 17 avril au 20 avril

Les hauts d'avril

RIEN n'a semblé une fois encore pouvoir enrayer le mouvement de reprise amorcé de manière quasi-ininterrompue depuis les premiers jours de mars rue Vivienne. Et si durant ces quatre séances, la progression a été modérée (+0,59 %), la performance pour le mois boursier d'avril échu vendredi n'en est pas moins remarquable. Elle a été au cours de cette période de 11,24 %, à comparer avec une hausse de 5,16 % le mois précédent, ce qui représente le meilleur score depuis février 1988 (+ 18,43 %). Cette performance permet d'effacer les traces du *« krach larvé »* du début de l'année durant lequel les indices ont à un moment perdu plus de 10 %.

L'indice CAC 40 s'est même offert le luxe de finir la semaine comme il l'avait commencé en inscrivant un nouveau record (2129,32). Quant au deuxième baromètre de la place, le CAC 240, il n'en finit pas de se rapprocher de son plus haut niveau (561,6) atteint le 11 octobre dernier. Vendredi 20 avril, il en était éloigné d'à peine 2 %.

Une fois encore, la place française a semblé rester imperméable à l'environnement international et aux hésitations des grandes places boursières redoutant un resserrement des taux d'intérêt aux Etats-Unis. D'autant que l'ensemble des statistiques publiées cette semaine outre-Atlantique n'ont pas rassuré sur ce point. Que ce soit les prix à la consommation dont la hausse de 0,5 % en mars laisse apparaître en rythme annuel une inflation de 8,5 % sur le premier trimestre, ou la production industrielle toujours en progression. Et même, le résultat du commerce extérieur américain de février, en baisse de 30 % par rapport au mois précédent, n'a pas été bien accueilli. L'annonce d'un déficit de 6,5 milliards de dollars, le plus faible depuis décembre 1983, n'a pas été interprété par les intervenants comme un signe de bonne santé...

L'engouement des investisseurs étrangers

Les investisseurs étrangers continuent donc de jeter leur dévolu sur la place française, estimant que le potentiel de hausse des cours est encore appréciable en raison de la bonne tenue de l'économie. Les différents rapports officiels ne font qu'abonder dans leur sens. Ainsi, après les satisfecits décernés à la veille des fêtes pascales par la Banque de France et l'OCDE, c'était au tour jeudi du Crédit National de dresser un tableau encourageant de l'activité. Dans son enquête annuelle concernant les 50 plus grandes entreprises françaises, cet établissement souligne en particulier l'importance des efforts d'investissement et le dynamisme des firmes en matière de croissance externe. Toutefois les étrangers semblent plus enclins que les Français à partager un tel engouement pour le marché boursier. Si les investisseurs nationaux participent à ce mouvement d'achat, ils n'en demeurent pas moins pour la plupart prudents. *« Compte tenu de l'étroitesse de la Place de Paris, et à condition qu'il n'y ait pas d'accident majeur sur l'une des deux grandes places financières (résultats trimestriels des sociétés américaines prochainement attendus), il y a de grandes chances que l'effet d'entonnoir se poursuive au cours des prochaines séances malgré le caractère fragile du mouvement (marché surévalué par rapport aux taux d'intérêt et techniquement suracheté) »* estiment les analystes de la société de Bourse Didier Philippe.

Un nouveau record de Peugeot

De son côté M. Alain Boscher, président de la société de Bourse Boscher, reconnaît dans sa note mensuelle avoir été *« le premier surpris par cette évolution de notre marché que je n'avais pas prévue, bien au contraire »*. Et l'agent de change d'ajouter : *« Certains voient dans ces événements une répétition de la hausse du début 1983 qui s'était faite sous l'impulsion des achats massifs en provenance de l'étranger. Je n'adhère pas à cette répétition de l'histoire et je conserve une attitude très prudente vis-à-vis de la Bourse française »*.

La semaine écoulée aura été marquée par une tentative de consolidation à des niveaux jamais atteints. Mardi, après le long week-end de Pâques, le marché repartait de l'avant enregistrant un gain modeste (+0,46 %). Mercredi, sous le poids des nombreuses prises de bénéfices à l'approche des opérations de liquidation mensuelle, l'indice CAC 40 légèrement positif à l'ouverture, virait rapidement à la baisse (-1,33 %). De plus les tensions sur les taux d'intérêt outre-Atlantique amplifiaient la tendance. Le ralentissement s'atténuait le lendemain (-0,07 %) avant que le marché ne reparte de l'avant dès vendredi. D'abord modeste (+0,17 %), le redressement allait ensuite en s'accélérant et atteignait en fin de journée les 1,54 % ... Les grandes valeurs ou « blue chips » ont encore été les plus recherchées cette semaine fluctuant au gré des annonces de résultats.

L'événement restera la présentation des bénéfices de Peugeot. La firme de Sochaux avec 10,3 milliards de francs de profits en 1989 inscrit un nouveau record absolu de gains pour une entreprise française. Le constructeur automobile a rappelé son ambition de détenir 14 % du marché européen dès cette année. Parmi les autres résultats figurent le redressement de la Société Générale d'Entreprises dont le bénéfice d'exploitation est passé de 208 à 616 millions de francs, les 3 milliards de profits de la Société Générale de Belgique, ou encore les 27 % d'augmentation du résultat consolidé des Ciments Français. Au chapitre des déceptions, est revenu Thomson CSF dont les résultats comme prévu ont baissé de 11 %.

La semaine aura également été marquée par la cession de la Ruche Méridionale (LRM) à Casino. Poursuivant sa politique de recentrage, la CFAO dont M. François Pinault a pris la direction récemment, a vendu pour 3 milliards de francs ce succursaliste régional acquis au prix de 1,5 milliard l'an dernier par les anciens dirigeants au terme d'une âpre bataille boursière. Le groupe stéphanois a repris ainsi de la CFAO 99,36 % du capital de LRM. Il s'est engagé à procéder à un maintien de cours jusqu'au 11 mai prochain, au prix unitaire de 2800 francs. Cette proposition concerne les actionnaires minoritaires qui détiennent encore 0,64 % de La Ruche Méridionale. L'action sera ensuite ultérieurement retirée de la cote.

Vendredi, les cotations de Bail Equipement étaient suspendues dans *« l'attente de la publication d'un communiqué »* concernant cette société de crédit bail dont le groupe CIC est l'actionnaire le plus important. Les rumeurs dans cette perspective allaient d'un désengagement de ce principal porteur de part au lancement d'une OPA.

Sur le second marché, la banque Pallas, gestionnaire de la société d'investissement à capital fixe (SICAF) Frandev, a lancé une offre publique d'échange (OPE). Le but de cette proposition est de remédier à la décote de 30 % observée entre le cours de Bourse et la valeur liquidative de Frandev, jugée pénalisante pour les actionnaires. Pallas souhaite également à l'issue de l'opération obtenir le contrôle de cette société. Les actions de Comareg, filiale d'Havas spécialisée dans la presse gratuite, ont pu être enfin cotée mercredi après deux tentatives précédentes infructueuses. Au prix de 300 francs, 4,78 % de la demande a pu être servie.

La Place parisienne devrait accueillir le 27 avril, l'Institut de participation du bois et du meuble (IPBM) créé en 1985 par M. Guy Nébot, père de l'IDIA (Institut de développement des industries agricoles et alimentaires) et de sa filiale Idianova, toutes deux déjà introduites en Bourse.

Enfin, le nouveau terme boursier débutera dès lundi avec son lot traditionnel de transfert d'un marché à l'autre. Les AGF et le GAN quitteront le comptant pour rejoindre l'UAP sur le règlement mensuel. Ces compagnies d'assurance y accéderont au moment où l'une des valeurs du secteur, Pechelbronn est toujours particulièrement recherchée.

DOMINIQUE GALLOIS

OPA des fonds de retraite British Coal sur Globe Investment

Les fonds de retraite de British Coal, qui comptent parmi les plus importants investisseurs en Grande-Bretagne, ont lancé vendredi 20 avril une OPA de 1,1 milliard de livres (10 milliards de francs) sur la firme britannique Globe Investment Trust, le plus grand *investment trust* au monde avec 1,5 milliard de livres d'actifs gérés. Les fonds de retraite des charbonnages nationalisés détenaient déjà 29 % de Globe, avant de porter vendredi 20 avril leur intérêt à 33,8 % et de lancer cette offre d'achat. L'initiative de British Coal a été interprétée comme un signe de confiance dans la Bourse londonienne. L'OPA est *« un moyen bon marché d'investir sur le marché »*, a estimé un analyste en notant que le cours actuel de Globe offre une forte décote sur la valeur des portefeuilles de titres gérés par la société. La firme a dégagé un bénéfice de 27,1 millions de livres (250 millions de francs) lors de son exercice 1989.

Valeurs diverses

	20-4-90	Diff.
Accor	968	+ 22
Air liquide	723	+ 13
Arjomari	2 488	+ 75
Bic	635	inch.
Bis	660	– 9
CGIP	1 489	+ 44
Club Méditerranée	727	+ 10
Essilor	2 490	– 94
Euro-Disney	101,70	+ 0,20
Europe 1	1 415	– 5
Eurotunnel	54,25	– 0,75
Groupe Cité	840	+ 10
Hachette	440	+ 32
Havas	1 720	+ 25
L'Oréal	5 390	+ 110
Navigation mixte	2 102	– 9
Nord-Est	193,10	+ 3,10
Saint-Gobain	664	+ 19
Sanofi	1 073	– 3
Saulnes Châtillon	324	+ 8
Skis Rossignol	1 073	+ 43

Matériel électrique

	20-4-90	Diff.
CGE	629	– 5
CSEE (ex-Signaux)	333	+ 27
Générale des eaux	2 705	+ 72
Intertechnique	1 625	– 90
ITT	296,10	– 9,90
Legrand	4 156	+ 156
Lyonnaise des eaux	682	inch.
Matra	412,90	+ 16,90
Merlin-Gerin	5 790	+ 280
Moulinex	135,10	+ 2,60
PM Labinal	1 165	+ 10
Radiotechnique	789	+ 24
Schlumberger	289,80	– 6,80
SEB	1 264	+ 64
Sextant-Avionique	606	+ 3
Siemens	2 565	– 36
Thomson-CSF	149,70	– 1,70

Banques, assurances

	20-4-90	Diff.
Bancaire (Cie)	650	+ 2
Cetelem	601	+ 7
CCF	248	+ 0,50
CFF	1 370	– 25
CFI	500	+ 10
CPR	475,50	+ 10,40
Eurafrance	2 384	+ 104
Hénin (La)	580	– 25
Locafrance	525	– 3
Locindus	842	– 2
Midi	1 409	+ 112
Midland Bank	159	=
OFP	1 760	+ 5
Paribas	690	
Prétabail	1 195	+ 50
Schneider	1 154	+ 56
Société générale	625	+ 10
Suez (Cie fin.)	498,70	+ 11,10
UAP	628	– 6
UCB (*)	221,10	+ 1,10

Produits chimiques

	20-4-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 300	+ 30
Labo. Bell	2 850	– 15
Roussel-Uclaf	2 178	– 113
BASF	1 044	+ 17
Bayer	1 047	+ 17
Hoechst	999	inch.
Imp. Chemic.	102	– 1,50
Norsk Hydro	165,50	+ 2,50

Mines, caoutchouc

	20-4-90	Diff.
Géophysique	1 260	inch.
Imétal	359	+ 27
Michelin	150,20	+ 2,10
Métaleurop	211,20	– 5,80
RTZ	49,80	– 1,05
ZCI	2,20	– 0,22

Alimentation

	20-4-90	Diff.
Béghin-Say	869	+ 10
Bongrain	3 149	+ 79
BSN	841	– 4
Carrefour	3 555	+ 57
Casino	157	– 5
Euromarché	3 800	+ 70
Guyenne et Gasc.	1 150	– 5
Moët-Hennessy	4 970	+ 56
Nestlé	32 800	=
Occid. (Gle)	760	– 5
Olipar	415	inch.
Pern.-Ricard	1 297	– 2
Promodès	4 300	+ 140
St-Louis-Bouchon	1 550	+ 5
Source Perrier	1 668	+ 56

Bâtiment, travaux publics

	20-4-90	Diff.
Auxil. d'entr.	1 039	inch.
Bouygues	675	+ 2
Ciments français	1 670	+ 93
Dumez	650	+ 20
GTM	1 400	– 90
Immob. Phénix	89	– 8,25
J. Lefebvre	1 100	– 18
Lafarge	427,40	– 7,80
Poliet et Chausson	595	+ 4
SGE-SB	256,50	+ 6,40

Filatures, textiles

	20-4-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 654	+ 95
BHV	690	=
CFAO	652	+ 32
Damart	3 400	– 60
DMC	577	+ 3
Galeries Lafayette	1 780	– 25
La Redoute	3 315	+ 5
Nouvelles Galeries	692	+ 22
Printemps	615	– 11
SCOA	30	+ 1,20

Métallurgie construction mécanique

	20-4-90	Diff.
Alspi	605	+ 26
Avions Dassault-B.	520	inch.
De Dietrich	1 810	– 10
Facom	1 820	– 34
Fives-Lille	473	– 5,50
Marine Wendel	445	+ 1
Penhoët	571	– 5
Peugeot SA	906	inch.
Sagem	1 427	+ 5
Strafor	1 325	+ 83
Valeo	694	+ 19
Vallourec	412,20	– 14,60

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Suez fin.	1 141 109	1 170 996 758
C.G.E.	997 282	629 460 215
Peugeot S.A.	647 316	584 994 011
Saint-Gobain	512 924	331 130 460
Elf Aquitaine	495 379	320 691 934
B.S.N.	364 236	316 120 072
Lafarge Cop.	693 050	272 342 581
Eaux (Gén. des)	93 729	243 395 204
Michelin B.	1 460 652	221 238 808
Pechelbronn	132 188	218 122 319
Valeo	301 191	207 262 626
Air liquide	264 331	192 572 574
Euro Disnl. SCA	1 674 529	173 212 248
Midi (Cie du)	109 390	146 882 675

(*) Du jeudi 12 avril 1990 au jeudi 19 avril 1990 inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
MMB	+ 8,8	M. P. Salègue	– 14,3
D. de France	+ 8,5	E. S. Dassault	– 9,2
CSEE	+ 8,3	Immob. Phénix	– 7,2
Salomon SA	+ 8,2	Ingenico	– 6
Midi (Cie du)	+ 8,1	SCOA	– 5,4
Casto.-Dubois I.	+ 7,8	AXA M. Assur.	– 5
Pechelbronn	+ 7,5	Via Banque	– 4,6
Intertechnique	+ 6,5	CFF	– 4,2
Imetal	+ 5,6	Essilor Intl.	– 4,2
CCMC	+ 5,5	Rochette (La)	– 4,2
Nordon et Cie.	+ 5,4	Metaleurop	– 3,9
Olipar	+ 5,3	GTM Entrepose	– 3,8
Cim. Français	+ 5	Hénin (La)	– 3,8
Pech. CIP	+ 5	Pech. Intl.	– 3,8

Inculpé d'infractions boursières

Michael Milken plaide coupable et paie 600 millions de dollars d'amende

NEW YORK

de notre correspondant

Après plusieurs mois de négociations, qui se sont accélérées cette semaine, entre les autorités judiciaires et Michael Milken, l'ancien spécialiste des « junk bonds » de Drexel Burnham Lambert a finalement accepté de plaider coupable pour six délits sur les quatre-vingt-dix-huit chefs d'inculpation qui lui avaient été signifiés en mars 1989 pour racket et infraction à la législation boursière.

En plaidant coupable et en acceptant de payer 600 millions de dollars d'amende – un record pour un particulier – Michael Milken obtient l'annulation des poursuites engagées également contre son frère Lowell et contre Bruce Newberg, un ancien négociateur de Drexel, une banque d'affaires moribonde depuis qu'elle a été placée sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, il y a deux mois. Il échappe aussi à une peine de prison qui aurait pu atteindre vingt ans et à des amendes colossales qui auraient pu anéantir la fortune bâtie en quelques années au sein du département obligataire de Drexel où il a perçu entre 1983 et 1987 un montant annuel supérieur à 1 milliard de dollars sous forme de salaires et de commissions.

Cette transaction met un terme provisoire à une longue suite de scandales boursiers qui, depuis l'arrestation en 1986 d'Yvan Boesky, une des figures marquantes de Wall Street finalement inculpée de délits d'initiés et condamnée à 100 millions de dollars d'amende – précédent record ! – a vu « tomber » quantité de vedettes du marché boursier américain. Dont l'intouchable Michael Milken qui semble s'en tirer aujourd'hui à bon compte.

SERGE MARTI

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 avril 1990

Nombre de contrats : 42 604.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	101,92	101,88	101,72
+ bas	–	101,54	101,48	101,52
Dernier	–	101,92	101,84	101,72
Compensation	–	101,92	101,86	101,88

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	17 avril	18 avril	19 avril	20 avril
RM	3 351 325	2 749 009	3 513 597	
Comptant				
R. et obl.	9 039 547	4 268 140	4 808 958	
Actions	224 882	265 599	647 396	
Total	12 615 754	7 282 748	8 969 951	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	103,1	102,1	101,9	–
Étrangères	94,4	93,6	93,2	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	553	553,7	544,4	550,2

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	2 126,34	2 098,68	2 097,12	2 129,32

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 12-4-90	Cours 20-4-90
Or fin (kilo en barre)	68 200	68 700
– (kilo en lingot)	68 250	68 850
Pièce française (20 fr.)	400	414
● Pièce française (10 fr.)	406	385
Pièce suisse (20 fr.)	415	438
Pièce latine (20 fr.)	388	404
● Pièce tunisienne (20 fr.)	387	384
Souverain	487	508
● Souverain Elizabeth II	502	520
● Demi-souverain	401	382
● Pièce de 20 dollars	2 440	2 500
– 10 dollars	1 380	1 380
● – 5 dollars	880	950
– 50 pesos	2 605	2 655
● – 20 marks	541	545
– 10 florins	405	415
● – 5 roubles	301	301

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Baisse de 2 %

Wall Street a fortement reculé au cours de la semaine, sous la pression d'une montée notable des taux d'intérêt américains liée aux craintes d'une relance de l'inflation aux Etats-Unis, l'indice des valeurs vedettes finissant la semaine en baisse de 55,85 points (2 %) par rapport à la clôture de jeudi dernier. La semaine avait débuté en hausse, affichant un certain optimisme après l'annonce par IBM d'une nette progression de ses bénéfices au premier trimestre. Les publications mardi de l'indice des prix de détail et de la production industrielle aux Etats-Unis puis mercredi du déficit commercial de février ont relancé les spéculations sur l'évolution de la politique de crédit de la Réserve Fédérale.

Indice Dow Jones du 20 avril : 2 695,95 (contre 2 751,80).

VALEURS	Cours 12 avril	Cours 20 avril
Alcoa	64 5/8	62 3/4
ATT	41 7/8	41
Boeing	73 1/8	70 1/2
Chase Man. Bank	29 3/8	27
Du Pont de Nemours	39 1/8	36 5/8
Eastman Kodak	40 3/8	39 1/4
Exxon	45 3/4	46 1/2
Ford	46 3/8	48
General Electric	66	65 5/8
General Motors	46 1/8	47
Goodyear	35 7/8	34 3/4
IBM	107 1/8	109 3/8
ITT	54 1/2	52 1/2
Mobil Oil	60 1/8	60 1/2
Pfizer	38 7/8	38 1/4
Schlumberger	49 7/8	51
Texaco	58 3/8	57 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	161	154
Union Carbide	21	19 5/8
USX	34 1/8	33 1/2
Westinghouse	76 3/4	74 3/4
Xerox Corp.	55 1/8	53 1/2

LONDRES

Maussade

Au cours d'une semaine maussade au Stock Exchange, l'indice Footsie des cent principales valeurs est tombé à son plus bas niveau depuis plus de cinq mois, déprimé par des craintes de stagflation en Grande-Bretagne et la fragilité du marché de New York. Le Footsie a franchi à la baisse le seuil de résistance des 2 200 points pour la première fois depuis novembre, en retrait de 35 points (1,6 %) par rapport au vendredi précédent, après avoir toutefois réduit ses pertes sous l'effet d'une correction technique avant le week-end.

Le nombre des titres échangés est tombé mardi à 254 millions, niveau plus bas jamais atteint depuis trois ans. Ce recul semble ouvrir la voie vers de nouveaux licenciements dans plusieurs maisons de titres londoniennes.

Indices FT du 20 avril : 100 valeurs 2187,1 (contre 2222,1) 30 valeurs 1712,6 (contre 1741) ; Fonds d'Etat 75,58 (contre 76,31) ; mines d'or 247,9 (contre 248,8).

	Cours 12 avril	Cours 20 avril
Bowater	484	485
BP	315	316
Charter	433	432
Courtaulds	398	383
De Beers (*)	13,25	–
Glaxo	8,12	13,50
GUS	13,63	13,63
ICI	10,92	10,70
Reuters	11,52	11,47
Shell	445	446
Unilever	655	645
Vickers	224	218

(*) En dollars.

FRANCFORT

Poursuite de la consolidation

Le marché a poursuivi cette semaine sa phase de consolidation entamée avant le week-end pascal. Toutefois l'attentisme prévalait en raison des évènements en Lituanie et de l'incertitude liée aux modalités de l'union monétaire. Indices du 20 avril : Commerzbank 2316,2 (contre 2340,8) ; DAX 1884,33 (contre 1918,17).

	Cours 12 avril	Cours 20 avril
AEG	323	313,50
BASF	308,50	311,50
Bayer	307,80	313
Commerzbank	290	287,20
Deutschebank	804	787
Hoechst	298,50	297,50
Karstadt	687	676
Mannesman	394	374
Siemens	777,80	763
Volkswagen	593	579

TOKYO

Redressement

La prudence est toujours de mise au Kabuto-cho où, malgré une ambiance mitigée, le bilan de la semaine se traduit par un redressement des différents indices.

Indices du 20 avril : Nikkei 29 835,44 (contre 29 278,78) ; Topix 2213,49 (contre 2149,26).

	Cours 13 avril	Cours 20 avril
Akai	1 040	1 000
Bridgestone	1 440	1 440
Canon	1 740	1 730
Fuji Bank	2 560	2 570
Honda Motors	1 850	1 770
Matsushita Electric	2 220	2 160
Mitsubishi Heavy	980	950
Sony Corp.	8 550	8 260
Toyota Motors	2 360	2 340

CRÉ

INTERNATIONAL DES

Une certaine la

SÉRIES PREMIÈRES

Embellie

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Une certaine largesse est de mise

Le temps n'est plus où un grand emprunteur, fort du crédit accordé à sa signature, pouvait se permettre de solliciter le marché international des capitaux en proposant un maigre rendement. Une certaine largesse est de mise. C'est un des enseignements de la réussite du récent emprunt italien de 1 milliard d'écus. C'est également ce que devrait montrer l'Espagne qui, à son tour, s'apprête à lancer une importante transaction libellée *dans la monnaie européenne.*

Depuis que les incertitudes liées à l'union monétaire des deux Allemagnes ont poussé vers le haut les taux d'intérêt du mark, les possibilités de lever d'importants emprunts à taux fixe sont devenues fort rares. La situation s'est encore aggravée à la suite de la chute de la Bourse de Tokyo et en fonction de la baisse du yen dont une des conséquences a été d'inciter les grands gestionnaires de fonds japonais à se défaire d'énormes montants d'obligations gouvernementales américaines. Les Japonais, estime-t-on, auraient vendu en avril pour près de 6 milliards de dollars de ces titres, contribuant sensiblement à la montée récente des rendements aux Etats-Unis.

Dans ces conditions, les compartiments du mark et du dollar n'autorisant guère pour l'instant que des opérations à taux variables, qui veut émettre en une fois une très grande opération internationale de type classique n'a plus le choix. Il ne lui reste que l'écu. Mais les investisseurs ne se laissent tenter que si l'offre qui leur est faite est suffisamment alléchante.

L'émission espagnole devrait officiellement voir le jour ce lundi 23 avril. Elle portera sur 500 millions d'écu au minimum pour une durée de cinq ans. Il est prévu que son rendement, au pied des commissions (1,875 % au total), soit très proche de 11 % pour un taux d'intérêt facial de 10,75 %. Déjà, l'opération suscite un vif intérêt auprès des plus importants investisseurs institutionnels, notamment auprès des banques centrales.

La comparaison avec les plus récentes des émissions en écu de cinq ans de durée lui est très favorable. Le Crédit local de France, qui vient de porter à 300 millions son opération qui viendra à *échéance en 1995, ne propose* qu'une rémunération de 10,72 % au pied des commissions et la Communauté économique européenne *ne rapportait vendredi que* 10,56 %. Il *est vrai que le royaume* d'Espagne n'a pas l'heur d'être aussi bien noté par les agences *américaines spécialisées. Moody's,* par exemple, place ce pays au même rang que l'Australie, ne le jugeant pas digne des pretigieux « AAA » qu'il accorde à la CEE et au Crédit local, pour ne lui attribuer que « AA2 ».

La CGE fort bien accueillie

Deux banques espagnoles, Banco Bilbao Vizcaya et Banesto, dirigent cette émission. Son caractère international ne fait aucun doute, quoi qu'elle n'appartiennent pas à l'euromarché car elle est lancée sur le marché madrilène. Le Trésor public espagnol tient à promouvoir l'utilisation de l'écu dans son pays et de grands efforts seront déployés pour distribuer les titres sur place. Il y voit lui-même la perspective d'une importante économie sur le service de sa dette car, en pesetas, il aurait vraisemblablement à offrir *plus de 14 % d'intérêt. Précisé*ment pour cette même raison, on ne doit pas s'attendre à un engouement de la part des investisseurs espagnols, habitués qu'ils sont à des rendements bien plus élevés, c'est donc vraisemblablement à l'étranger que seront placés la plupart des titres.

Dans le compartiment du dollar américain, l'attention a été retenue *ces derniers jours* par une vaste opération de titrisation portant en tout sur un milliard, montée par l'eurobanque londonienne de Nomura, et dont une tranche de 300 millions bénéficie des fameux trois A des agences américaines. Sa rémunération n'est est pas moins importante : elle est de 30 centimes supérieure au Libor, le taux d'intérêt offert sur le marché interbancaire international à trois mois.

Une autre euro-émission à taux variable a été particulièrement remarquée car les débiteurs français se font extrêmement rares dans le compartiment du dollar. Il n'y en a eu que trois depuis le début de l'année. L'emprunt, de 100 millions, a été lancé par le truchement du Crédit lyonnais pour *le compte* d'un *établissement* de tout premier plan, la Caisse autonome de refinancement. D'une durée de cinq ans, les titres rapporteront à leurs détenteurs un intérêt de 14 centimes inférieur au Libor à six mois. Le placement de cette transaction s'est effectué de façon très restreinte ; le produit de l'emprunt a été changé contre des fonds en francs français à taux fixe.

Dans un domaine différent, celui des emprunts convertibles en actions, la semaine passée a été remarquée par le lancement réussi d'une gigantesque émission de la Compagnie générale d'électricité. L'emprunt se monte en tout à plus de 5,5 milliards de francs. Une tranche d'environ 3,5 milliards sera offerte en priorité aux actionnaires de la société à partir de lundi. Ses conditions seront semblables à celles de la tranchee d'un peu plus de 2 milliards qui a vu le jour jeudi et dont le placement sera opéré hors de France.

D'un point de vue technique, il ne s'agit pas d'un emprunt euro-obligataire, mais d'une transaction à caractère national. La formule suivie est la même que celle utilisée avec succès ces derniers mois pour BSN et Cap Gemini Sogeti. Le prix d'émission, qui est aussi le prix de conversion, a été fixé à 680 francs, soit environ 10 % au-dessus du cours de l'action de jeudi. Les obligations, qui viendront à échéance dans un peu moins de dix ans, rapporteront 6,50 % l'an. Le tout est placé sous la direction de la Société générale.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Embellie sur le cacao

Oublié le bras de fer entre le négoce et la Côte-d'Ivoire, les cours du cacao ont quitté la spirale baissière qui les caractérisait ces derniers mois. Tombé au début de l'année, à son plus bas niveau depuis quatorze ans, le prix des fèves a entamé une remontée au London Fox et s'établit aujourd'hui à 880 livres sterling la tonne (échéance mai). Fin février, la tonne de cacao valait encore 630 livres.

La crise politique que traverse actuellement la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, a servi de détonateur à cette reprise. La *succession du président* Félix Houphouët-Boigny et la future politique cacaoyère ivoirienne inquiètent le négoce. Soucieuse de ses approvisionnements, la profession chocolatière a d'ailleurs allongé la durée de sa couverture pour la faire passer de douze à quinze mois. Déjà en janvier, la maison londonienne Gill and Duffus avait annoncé que, pour la première fois depuis six ans, la production mondiale n'augmenterait pas en 1989/1990 pour se stabiliser à 2,439 millions de tonnes.

Aujourd'hui, certains observateurs n'hésitent plus à pronostiquer une légère baisse de la production mondiale. En Côte-d'Ivoire, la récolte en cours devrait se révéler moins importante que prévu et représenter quelque 720 000 tonnes contre des estimations initiales de l'ordre de 800 000 tonnes.

Autre facteur haussier mais ponctuel celui-là : les pays producteurs ont des difficultés à honorer leurs contrats de livraison. En Côte-d'Ivoire, les arrivées atteignaient 620 000 tonnes fin mars 1990 contre 660 000 une année auparavant. Le Ghana et le Cameroun ont également signé d'importants contrats de vente. Pour couronner le tout, une vague de sécheresse touche actuellement l'Afrique de l'Ouest mais surtout les régions cacaoyères du Brésil, deuxième producteur mondial.

Gel de l'accord

Pour la première fois depuis plusieurs années, les professionnels commencent à espérer une reprise durable des cours. En effet, compte tenu d'un accroissement annuel d'environ 5 % des broyages, les excédents mondiaux devraient diminuer. Pour la campagne 1990/1991, les estimations font état d'un surplus de l'ordre de 40 000 tonnes contre un excédent légèrement inférieur à 200 000 tonnes prévu pour la campagne en cours. Certes, les stocks mondiaux atteindront fin septembre 1990 environ 1,3 million de tonnes, soit plus de sept mois de consommation, mais le mouvement d'assainissement du marché semble enclenché.

Sur les marchés à terme, les fameux « chartistes » (analystes sur graphiques), constatant que les courbes de prix sont sorties de leur *tendance* baissière, se fixent de nouveaux objectifs à la hausse et, la spéculation aidant, l'activité est revenue sur un produit donné pour mort il y a encore quelques semaines.

Sur le plan international, le climat des relations entre pays producteurs et consommateurs s'est nettement détendu. L'accord international sur le cacao, qui se trouvait dans l'incapacité de soutenir les cours, a finalement été gelé pour deux ans. Son stock régulateur, qui représente 250 000 tonnes de fèves, ne sera donc pas liquidé sur le marché. Seules quelques ventes de rotation destinées à maintenir la qualité du stock pourront intervenir. Mais leur volume ne devrait pas peser sur les prix.

Même la Malaisie, quatrième producteur mondial, qui avait toujours refusé contre vents et marées d'adhérer à l'Organisation internationale du cacao (ICCO), met aujourd'hui de l'eau dans son vin. Kuala-Lumpur devrait dans un premier temps adhérer à l'Alliance des producteurs de cacao avant de rejoindre l'ICCO. Les autorités malaisiennes ont accepté de faire partie de ces organismes en raison du gel de l'accord international. Car aucune taxe n'est désormais prélevée sur les exportations de cacao pour financer le fonctionnement du stock régulateur.

Mais c'est là que le bât blesse. L'ICCO connaît de graves difficultés financières. Et avec la remontée des prix, grande sera la tentation d'écouler quelques fèves de plus, au risque de faire rechuter le marché. Les tiraillements que connaît aujourd'hui l'Association des pays producteurs d'étain (ATPC), qui avait pourtant réussi à effacer les effets du krach d'octobre 1985 au London Metal Exchange (LME), sont là pour rappeler que toute vue à court terme peut se révéler désastreuse.

ROBERT RÉGUER

PRODUITS	COURS DU 20-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 526 (– 64) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 545 (– 47) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 600 (+ 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 401 (– 19) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	699 (– 23) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 318 (+ 1) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	378 (+ 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	277 (+ 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	172,4 (+ 3,1) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	20-4-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,86	– 0,14
8,80 % 1977	118,05	+ 0,26
10 % 1978	100	+ 0,14
9,80 % 1978	99,30	– 0,26
9 % 1979	98,90	– 1
10,80 % 1979	101,15	+ 0,05
16 % 1982	100,71	– 0,34
CNE 3 %	3785	+ 5
CNB bq. 5 000 F	99,80	– 0,04
CNB Paribas 5 000 F	100,80	+ 0,60
CNB Suez 5 000 F	100,20	inch.
CNI 5 000 F	99,85	– 0,10

Mines d'or, diamants

	20-4-90	Diff.
Anglo-American	172	inch.
Amgold	521	+ 3
Buf. Gol M.	85,30	+ 4,80
De Beers	125	– 0,90
Drief. Cons	67,50	– 0,60
Gencor	15,55	– 0,45
Harmony	47	– 3
Randfontein	32,80	– 1,10
Saint-Helena	58,30	– 1,70
Western Deep	219	+ 6,90

DEVISES ET OR

Répit pour le yen

Les temps ont changé. Il y a encore un an, l'annonce d'une diminution de 30 % en un mois du déficit commercial américain aurait provoqué un bond en avant, au moins passager, de la devise américaine. Mercredi 18 avril, l'on apprenait qu'à 6,5 milliards de dollars, le déficit commercial américain *était tombé à son plus* bas niveau mensuel depuis décembre 1983. Or, loin de gagner du terrain, le dollar au contraire en *cédait. Ce phénomène, les opéra*teurs l'expliquaient soit par la mauvaise performance des exportations, soit par leur anticipation correcte du bon résultat. En fait, il est clair que les statistiques économiques américaines jouent, depuis quelques mois déjà, beaucoup moins leur rôle d'aiguillon que par le passé.

La baisse soudaine du dollar en *milieu de semaine s'explique* donc difficilement, si ce n'est par les ventes importantes de titres américains effectuées par des investisseurs japonais. *Au cours des dernières séances*, les opérateurs n'ont pas réussi à faire franchir durablement au dollar la barre des 160 yens. Vendredi 20 avril, un dollar s'échangeait à 157,60 en clôture à Tokyo, contre 158,45 une semaine plus tôt.

De l'avis de nombreux cambistes, la période de baisse du yen entamée depuis plusieurs mois n'est pas encore achevée, mais il est temps de souffler un peu. Une nouvelle glissade de la devise nippone aurait été d'autant plus malvenue qu'au cours des derniers jours on apprenait que, en mars, l'excédent commercial enregistré dans l'archipel s'était orienté en hausse, pour la première fois depuis près d'un an.

Pour que le rééquilibrage des comptes extérieurs tant souhaité par le groupe des sept puisse se concrétiser, la réduction du déficit *américain ne peut suffire à elle* seule, d'autant qu'elle ne touche pas les échanges bilatéraux avec le Japon. Le département américain du Trésor n'a pas manqué de souligner dans un rapport rendu public mercredi 18 avril que « *la faiblesse du yen est un sujet de préoccupation, avec des conséquences indésirables pour le processus d'ajustement global.* »

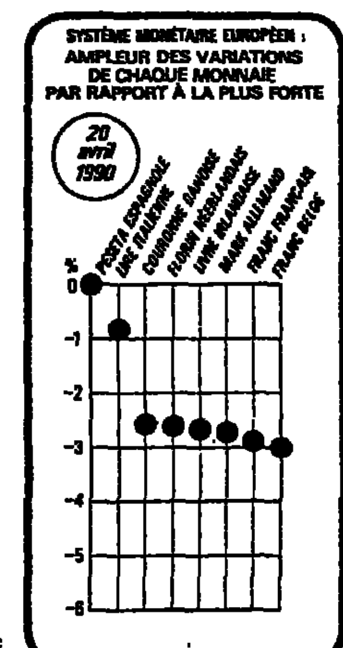
L'effet Lituanie

En Europe, l'accès de faiblesse du billet vert a été de courte durée. Les tensions grandissantes entre la Lituanie et l'URSS ont provoqué, vendredi 20 avril, un fort courant d'achat de dollars. En fin de journée à New-York, les cours montaient même jusqu'à 5,67 francs et 1,6890 DM, contre 5, 6295 francs et 1,6754 francs à la veille du week-end de Pâques. Le mark a été particulièrement affaibli par le fait que les transactions sur le yen s'effectuent principalement, à l'heure actuelle, par l'intermédiaire de la monnaie allemande.

Malgré ces fluctuations, on peut *noter que les parités de changes* – à l'exception de celle du yen – ont peu varié au cours des dernières semaines. La stabilité globale du dollar, à un niveau qui paraît satisfaire les autorités des deux côtés de l'Atlantique, a été soulignée jeudi 19 avril par le secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady. « *Les marchés des changes sont stables* », a-t-il déclaré aux parlementaires, en faisant remarquer que les parités étaient proches de celles enregistrées il y a deux ou trois *ans. Effectivement, 1 dollar valait* 5,65 francs et 1,67 DM environ en avril 1988, 6 francs et 1,80 DM un an plus tôt. Seul le yen s'écarte encore beaucoup de cette trajectoire, puisqu'il s'échangeait à 125 yens il y a deux ans.

En France, les espoirs de franchissement du pivot du franc contre le mark ont été déçus. La devise allemande a eu beau frôler la barre symbolique de 3,35386 francs, elle ne l'a toujours pas touchée et s'en est même un peu éloignée au cours des dernières séances. Vendredi, le mark cotait à Paris 3,3598 francs. Mais chaque semaine semble apporter une bonne nouvelle – même petite – *pour la devise française, qui béné*ficie, de l'avis de tous, d'un soutien très important. Vendredi, le quotidien britannique *Financial Times* publiait un éditorial élogieux sur les récentes performances économiques de la France et n'hésitait pas à décerner la palme du monétarisme à... François Mitterrand !

F. L.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 20 AVRIL 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6420	–	17,7242	67,3401	59,5238	2,8752	52,9240	0,0811
	1,6435	–	17,7983	67,6132	59,0006	2,8902	53,1350	0,0813
Paris	9,2642	5,6420	–	379,93	335,83	16,2220	298,60	4,5758
	9,2340	5,6185	–	379,88	336,83	16,2384	298,54	4,5679
Zurich	2,4384	1,4850	26,3205	–	88,3979	4,2697	78,5922	1,2044
	2,4307	1,4790	26,3240	–	88,4569	4,2746	78,5866	1,2024
Francfort	2,7586	1,6800	29,7767	113,13	–	4,8304	88,9124	1,3625
	2,7479	1,6720	29,7592	113,04	–	4,8324	88,8415	1,3593
Bruxelles	57,1088	34,78	6,1645	23,4289	20,7023	–	18,4070	2,8208
	56,8651	34,60	6,1582	23,3942	20,6938	–	18,3847	2,8130
Amsterdam	3,1025	1,8895	33,4890	127,24	112,47	5,4327	–	1,5324
	3,0930	1,8820	334,96	127,25	112,55	5,4393	–	1,5301
Milan	2024,59	1233	218,54	830,30	733,93	35,4514	652,55	–
	2021,58	1230	218,92	831,64	735,65	35,5491	653,56	–
Tokyo	258,45	157,40	27,8979	105,99	93,6965	4,5256	83,3025	0,1277
	259,92	158,15	28,1246	106,93	94,5873	4,5700	84,0329	0,1285

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 20 avril, 3,5845 F contre 3,5556 F le jeudi 12 avril.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Tension américaine

Le calme dure rarement sur les marchés financiers. Alors que depuis quelques semaines la même tendance perdurait – stabilité du marché américain, amélioration sur la place française, incertitude à Tokyo et à Francfort, – un mouvement venu des Etats-Unis a soudain fait basculer cet équilibre.

Deux éléments ont contribué à provoquer une nette tension des obligations américaines. Tout d'abord, des rumeurs de ventes massives de titres américains par des investisseurs japonais ont circulé. D'abord ténues, ces rumeurs se sont progressivement amplifiées : ce n'est pas tant le volume important des ventes effectivement enregistrées qui inquiété les marchés que les bruits selon lesquels ces opérations avaient été téléguidées par les autorités nippones. Le président de l'Association japonaise des compagnies d'assurance-vie a dû déclarer à la presse qu'il « *n'avait pas reçu l'instruction de vendre des emprunts américains* », tandis que le vice-ministre des finances, M. Sadaaki Hirasawa, affirmait qu'il appartenait à chaque investisseur de décider s'il fallait, ou non, acheter des titres libellés en dollars.

A l'approche des adjudications trimestrielles du Trésor américain, les spéculations sur le comportement des investisseurs japonais ne sont pas rares. Elles ont cependant pris cette semaine une ampleur inhabituelle, et le taux de l'emprunt phare 8 1/8 %, 2 020 s'est tendu jusqu'à 8,94 % vendredi 20 avril, contre 8,60 % environ la semaine dernière.

Le second détonateur de la baisse du marché américain a été l'annonce d'une forte augmentation, de 0,5 %, des prix de détail en mars. Mais l'effet de cette nouvelle sur la tenue du marché du crédit est difficile à analyser puisque, la semaine précédente, celle d'une diminution de 0,2 % des prix de gros en mars avait été également suivie immédiatement d'une tension des rendements.

En tout état de cause, le moment ne semble pas propice à un assouplissement de la politique monétaire américaine. De nouvelles interrogations pointent à propos de la recrudescence de l'inflation, vive depuis le début de l'année, tandis que la poussée récente des rendements sur les marchés allemand et japonais rend la place américaine beaucoup moins attrayante. Certains opérateurs n'hé*sitent pas à dire que pour que* l'opération de refinancement de début mai se déroule dans de bonnes conditions, les rendements sur les titres à long terme devront se tendre d'ici là jusqu'à 9 % au moins. Les banques canadiennes ont pour leur part annoncé vendredi 20 avril un relèvement de 0,5 point, à 14,75 %, de leur prime rate.

Une nouvelle baisse des taux français ?

Les marchés européens n'ont pas manqué de réagir à cette nouvelle tendance outre-Atlantique. A Paris, sur le MATIF, le contrat notionnel échéance juin revenait, jeudi 19 avril, à 101,52 contre 102,36 une semaine plus tôt. Cependant, la place française a connu une nouvelle éclaircie, vendredi 20 avril, lorsque des rumeurs de nouvelle baisse des taux directeurs ont commencé à circuler. L'échéance juin a finalement clôturé vendredi à 101,92 tandis que sur le marché au comptant, l'obligation de référence à dix ans s'échangeait à 9,67 % contre 9,60 % une semaine plus tôt.

Cette éclaircie a également permis à l'écart de taux entre la France et l'Allemagne de se maintenir à un peu moins de 100 points de base, alors que quelques séances plus tôt la tendance était nettement à l'agrandissement. Le marché allemand avait bénéficié du rapatriement d'investissements des Etats-Unis vers l'Europe. Le rendement du « bund » dix ans s'est tendu de 10 points de base environ d'un vendredi sur l'autre, pour atteindre 8,73 % le 20 avril. Sur le marché monétaire français, le taux au jour le jour est revenu de près de 10,25 % à 9,50 % en une semaine. La courbe des taux français est donc actuellement pratiquement plate.

La poursuite de la bonne tenue du franc, ainsi que la baisse sensible des taux sur le marché monétaire laissent à penser qu'une nouvelle diminution d'un quart de point du taux d'intervention et de celui des prises en pension pourrait, après celle du 2 avril, être prochainement consacrée par la Banque de France.

Sur le marché primaire, les participants n'étaient pas particulièrement nombreux. Cependant, deux emprunts importants ont été émis. Le premier, celui des Charbonnages de France, a reçu un accueil mitigé. D'un montant de 1,2 milliard de francs (pour la tranche principale) et d'un taux nominal de 10 %, son rendement actuariel est ressorti à 10 %. L'émission a un peu souffert de la venue de celle de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), qui bénéficie de la garantie de l'Etat, et attire toujours beaucoup les investisseurs. Dotée d'un coupon de 9,70 %, la tranche de 1,1 milliard a été assortie d'un rendement au porteur de 10,08 %. L'emprunt de la SOVAC de la fin de la semaine précédente n'a pas pour sa part bénéficié d'un tel accueil.

Le gouvernement français a annoncé, le 18 avril, que l'Etat maintiendrait sa garantie sur les emprunts de Finansder, le bras financier des SDR (Sociétés de développement régional) jusqu'à la fin de 1992. Ce délai est plus long que ce qui avait été généralement anticipé, et devrait permettre aux prochaines émissions de Finansder de recevoir un accueil favorable. La liste des sociétés bénéficiant de cette garantie s'est considérablement réduite au cours des dernières années, et la Caisse centrale des Banques populaires, celle du Crédit coopératif, ainsi que la Caisse de refinancement hypothécaire se passent désormais ce cette garantie. Seules la CCCE, la BFCE et le CEPME en jouissent encore. C'est par erreur que nous avons écrit la semaine dernière que le Crédit local de France, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, bénéficiait de cette garantie.

FRANÇOISE LAZARE

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Baisse de 2 %

Wall Street a fortement reculé au cours de la semaine, sous la pression d'une montée notable des taux d'intérêt américains liée aux craintes d'une relance de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice des valeurs vedettes finissant la semaine en baisse de 55,85 points (2 %) par rapport à la clôture de jeudi dernier. La semaine avait débuté en hausse, affichant un certain optimisme après l'annonce par IBM d'une nette progression de ses bénéfices au premier trimestre. Les publications mardi de l'indice des prix de détail et de la production industrielle aux Etats-Unis puis mercredi du déficit commercial de février ont relancé les spéculations sur l'évolution de la politique de crédit de la Réserve fédérale.

Indice Dow Jones du 20 avril : 2 695,95 (contre 2 751,80).

VALEURS	Cours 12 avril	Cours 20 avril
Alcoa	64 5/8	62 3/4
ATT	41 7/8	41
Boeing	73 1/8	70 1/2
Chase Man. Bank	29 3/8	27
Du Pont de Nemours	39 1/8	36 5/8
Eastman Kodak	40 3/8	39 1/4
Exxon	45 3/4	46 1/2
Ford	46 3/8	48
General Electric	66	65 5/8
General Motors	46 1/8	47
Goodyear	35 7/8	34 3/4
IBM	107 1/8	109 3/8
ITT	54 1/2	52 1/2
Mobil Oil	60 1/8	60 1/2
Pfizer	38 7/8	38 1/4
Schlumberger	49 7/8	51
Texaco	58 3/8	57 1/4
UAL Corp (ex-Allegis)	161	154
Union Carbide	21	19 5/8
USX	34 1/8	33 1/2
Westinghouse	76 3/4	74 3/4
Xerox Corp	55 1/8	53 1/2

LONDRES

Maussade

Au cours d'une semaine maussade au Stock Exchange, l'indice Footsie des cent principales valeurs est tombé à son plus bas niveau depuis plus de cinq mois, déprimé par des craintes de stagflation en Grande-Bretagne et la fragilité du marché de New-York. Le Footsie a franchi à la baisse le seuil de résistance des 2 200 points pour la première fois depuis novembre, en retrait de 35 points [illegible] par rapport au vendredi précédent, après avoir toutefois réduit ses pertes sous l'effet d'une correction technique avant le week-end.

Le nombre des titres échangés est tombé mardi à 254 millions, niveau plus bas jamais atteint depuis trois ans. Ce recul semble ouvrir la voie vers de nouveaux licenciements dans plusieurs maisons de titres londoniennes.

Indices FT du 20 avril : 100 valeurs [illegible] ; 30 valeurs [illegible] ; Fonds d'Etat [illegible] ; mines d'or [illegible].

	Cours 12 avril	Cours 20 avril
[illegible]	484	485
BP	315	316
[illegible]	433	437
Courtaulds	308	303
De Beers (*)	13,25	–
[illegible]	8,12	13,50
[illegible]	13,63	13,63
GUS	10,92	10,70
ICI	11,52	11,47
[illegible]	445	446
Shell	655	645
[illegible]	224	218

(*) En dollars.

FRANCFORT

Poursuite de la consolidation

[illegible]

TOKYO

[illegible]

Le Monde

Le gouvernement doit choisir entre l'arrêt de l'immigration et l'intégration, estime M. Bernard Tapie

Invité de l'émission « Objections » sur France-Inter, vendredi 20 avril, M. Bernard Tapie, récemment consulté par les collaborateurs de M. Rocard sur l'immigration (*le Monde* du 21 avril), a estimé qu'il était impossible, pour le gouvernement, de *« jouer sur les deux registres »* de l'arrêt de l'immigration et de l'intégration.

« Ou on joue le premier registre, déclare le député de Marseille, *qui consiste à dire : « Il faut arrêter l'immigration. Il faut les refoutre à la frontière »... Que ce soit irrégulier ou pas, il faut appeler un chat un chat. Il y a cette solution-là, elle n'est pas bonne pour moi, mais on annonce ça comme cela.*

» Deuxième solution, poursuit M. Tapie, *on essaie de convaincre qu'on peut faire autrement, c'est-à-dire q'il y a une vraie politique d'intégration à mener. Moi, je fais partie de ceux qui pensent que c'est un bien si on arrive à intégrer une population qui n'est pas la nôtre, avec des règles du jeu très strictes et une rigueur dans nos relations qui fassent qu'il n'y aura pas de dérive sans qu'il y ait sanction. »*

Pour la première fois

M. Chevènement n'exclut pas de confier au Rafale des missions de frappe nucléaire

Dans un entretien à la revue spécialisée *Aviation magazine international,* le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, considère que la France devra continuer à disposer d'un arsenal nucléaire diversifié. Pour la première fois, il explique notamment que l'avion Rafale, armé d'un missile air-sol à charge nucléaire, pourrait remplacer le Mirage-IV actuel.

« Le maintien de la crédibilité de notre dissuasion, qui est basée sur le concept de suffisance, implique une diversification raisonnable des forces stratégiques et des capacités d'ultime avertissement, déclare M. Chevènement. *Il y a une nécessité de diversification de notre capacité stratégique. Celle-ci est principalement basée sur les sous-marins. Nous prévoyons également la modernisation des missiles basés sur le plateau d'Albion à l'horizon de l'an 2000. »*

« Mais on peut penser, poursuit le ministre de la défense, *que des Rafale, dotés de missiles air-sol nucléaires à portée allongée, pourraient fournir un successeur aux actuels Mirage-IV-2 qui devraient normalement être retirés du service, tout au moins pour ce qui concerne les Mirage-IV-P en mission nucléaire ASMP* (air-sol moyenne portée) *dès 1996. On envisage de prolonger quelques-uns de ces appareils pour la réalisation de missions de reconnaissance photographique. »*

Avec une charge nucléaire de 300 kilotonnes (environ quinze fois la puissance de la bombe sur Hiroshima), le missile ASMP, tiré par un Mirage-IVP à distance de sécurité de la cible à une portée de 100 à 300 kilomètres, selon l'altitude de son largage.

« Il est certain, ajoute le ministre de la défense, *qu'une diversification maximale demeurera le meilleur gage de survie de notre capacité de frappe stratégique. »* Cette idée d'un Rafale destiné à la frappe nucléaire est avancée depuis quelque temps déjà par les états-majors (*le Monde* des 16 et 21 mars).

Pas d'armée européenne

Dans son entretien avec *Aviation magazine international,* M. Chevènement va plus loin encore en considérant que le Rafale pourrait être armé d'un missile nucléaire à plus longue portée, tel le missile ASLP (air-sol longue portée), qui pourrait atteindre, selon les aviateurs, plus de 1 000 kilomètres et qui serait conçu en coopération avec les Britanniques.

« Avec la Grande-Bretagne, reconnaît le ministre de la défense, *nous sommes en train d'explorer la possibilité de développer en commun un missile air-sol nucléaire. Pour l'instant, aucune décision n'a encore été prise. Si elle devait l'être, une telle réalisation ne saurait intervenir avant la prochaine décennie. »*

Par ailleurs, M. Chevènement écarte la perspective d'une armée européenne intégrée, au profit de la conclusion par les Etats européens d'accords de coopération accrue (ce qu'on appelle aussi l'*« interopérabilité »,* c'est-à-dire la capacité des armées alliées à manœuvrer ensemble sur le terrain) entre des formations qui devraient, selon lui, demeurer nationales.

« Une structure européenne de défense résultera davantage d'accords d'étroite coopération entre des armées qui resteront nationales que d'une intégration pure et simple au sein d'une armée européenne. L'esprit d'une armée est forcément lié au sentiment d'appartenance à une communauté nationale, constate le ministre de la défense. *Et c'est l'articulation entre les différents potentiels de défense des grandes puissances européennes – je pense à la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, mais aussi de plus en plus à l'Italie et à l'Espagne – qui fera que l'on pourra parler d'identité européenne de défense. La création de la brigade franco-allemande participe de cet effort, en servant de laboratoire, notamment pour l'interopérabilité des forces. Il est également question, pour des raisons de coût, de mettre en place un centre commun franco-allemand de formation des équipages d'hélicoptères. »*

□ **La grève de la faim d'une mère de deux enfants restés en Algérie.** – Mme Michèle Leroy, mère de deux enfants vivant en Algérie avec leur père, fait une grève de la faim depuis le 1er février à Villeneuve-d'Ascq (Nord) pour obtenir la garde de son fils, mineur de treize ans. Elle a été reçue, vendredi 20 avril, au ministère de la justice, qui lui a proposé d'organiser un séjour en Algérie, offre jugée insuffisante par Mme Leroy. Son cas (elle vivait en concubinage avec le père algérien de ses enfants) n'entre pas dans le cadre de la convention franco-algérienne, qui s'applique uniquement aux couples divorcés.

□ **Une grève du Livre CFDT et CGT empêche les journaux du groupe Hersant de paraître à Lyon.** – *Le Figaro, le Progrès, France-Soir, Lyon-Figaro* et *Lyon-Matin* étaient absents des kiosques de Lyon, samedi 21 avril. Les trois premiers titres ont aussi été empêchés de paraître en Saône-et-Loire et dans l'Ain. C'est le deuxième jour de non-parution pour certains quotidiens du groupe Hersant dans la région lyonnaise. La grève, déclenchée par les ouvriers du Livre CFDT de l'imprimerie du groupe, à Chassieu, et soutenue par le Livre CGT, est liée à l'organisation du temps de travail.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 21 avril a été tiré à 520 176 exemplaires

400 vols assurés sur 1 400

La grève des contrôleurs a fortement perturbé le trafic aérien

La grève d'une journée des contrôleurs aériens, qui s'est achevée vendredi soir 20 avril, a sérieusement perturbé le trafic des aéroports de la région parisienne : 400 vols ont été assurés au lieu de 1 400 habituellement. Air Inter a annulé 225 de ses 400 vols prévus et n'a pas desservi huit de ses destinations nationales (Limoges, Clermont-Ferrand, Rennes, Quimper, Saint-Etienne, Avignon, Tarbes et Lyon) et quatre étrangères (Londres, Rome, Madrid et Lisbonne). Air France a assuré ses 40 vols long-courriers, mais a dû annuler les deux tiers de ses 260 moyen-courriers, sans qu'aucune destination ne soit supprimée. Les compagnies étrangères, notamment British Airways (3 vols sur 15) et Lufthansa (3 vols seulement sur l'Allemagne), ont également été touchées.

La grève, suivie à 75 % selon la direction de la navigation aérienne, à 100 % selon les organisations syndicales, seuls les personnels d'astreinte ayant assuré le service minimum légal, constitue *« un coup de semonce »,* justifié par la croissance continue du trafic aérien, ses répercussions sur les conditions de travail et la sécurité des vols.

Samedi, la situation était redevenue normale, et Air France et Air Inter ont annoncé respectivement 40 et 110 vols supplémentaires pour assurer les retours des vacances de Pâques.

Au lendemain du Jour de la terre

Le gouvernement examinera cinquante mesures de protection de la nature

Jour de la Terre oblige : alors que cent trente pays s'apprêtaient à rendre, dimanche 22 avril, un hommage mondial à la nature (*le Monde* du 21 avril), le ministre français de l'agriculture, M. Henri Nallet, a annoncé qu'il présenterait à Michel Rocard, mardi 24 avril, une cinquantaine de propositions destinées à la protection de l'environnement.

Evoquées vendredi 20 avril par le ministère de l'agriculture, ces mesures devraient notamment s'attaquer à la pollution de l'eau par les nitrates, consécutive aux pratiques de production agricole intensive. M. Nallet devrait également préciser l'application pour la France de l'article 19 du règlement de la Communauté européenne, qui prévoit une aide gouvernementale aux agriculteurs ayant recours à des pratiques compatibles avec la protection de l'environnement, de la faune ou du paysage.

« Nous passerons un contrat entre les collectivités locales, les agriculteurs et l'Etat (...) *pour que les agriculteurs produisent mieux, à meilleur prix, avec moins d'hormones et moins d'engrais »,* précise M. Nallet, dans un entretien accordé à *France-Soir* (éditions du 20 avril). Dès cette année, un programme de gestion devrait être appliqué dans dix zones françaises prioritaires où la faune et la flore sont particulièrement mises à mal par la pollution.

Scénario de conflit entre deux pays étrangers

Exercice en Méditerranée pour récupérer des ressortissants français

Les armées françaises vont tester, la semaine prochaine, sur le littoral méditerranéen, leurs capacités à récupérer quelques centaines de ressortissants nationaux dont la sécurité serait menacée par un conflit opposant le pays étranger dans lequel ils vivent à un autre Etat voisin. Cet exercice a été baptisé « Farfadet ». Il met en œuvre des détachements des trois armées et de la gendarmerie, sous la direction du général de corps d'armée Henri Préaud, commandant la Force d'action rapide (FAR).

Du lundi 23 au jeudi 26 avril, « Farfadet » devrait comporter plusieurs phases, parmi lesquelles des débarquements et des aéroportages de forces à l'est de Perpignan, une évacuation de quelques centaines de personnes figurant les ressortissants en mauvaise posture, dans un quadrilatère Béziers-Castelnaudary-Ax-les-Thermes-Collioure, et la mise en place d'une force d'interposition française entre les deux Etats supposés adverse.

Pour la circonstance, des moyens importants seront déployés. La seule armée de terre mobilise plus de 4 000 hommes, organisés en un groupement aéroporté (avec des commandos de recherche et d'action dans la profondeur), un groupement blindé et motorisé, et un groupement aéromobile (composé surtout d'hélicoptères de lutte antichar, d'appui et de manœuvre), avec leurs moyens de franchissement et de soutien nécessaires.

L'armée de l'air, de son côté, aligne des avions de combat Jaguar, Mirage F-1 et Mirage-2000, ainsi que des appareils de transport Transall, Hercules, et des avions de ravitaillement.

Mais c'est la marine qui fournit – comme ce serait le cas pour une action de ce type à des milliers de kilomètres du sol national – le gros des moyens amphibies de débarquement avec, en protection rapprochée, le porte-avions *Clemenceau* aménagé en plate-forme pour hélicoptères et, en soutien plus éloigné, le porte-avions *Foch.* Cette force navale, composée de frégates, d'avisos et de bâtiments de débarquement, comprend également un cargo roulier civil, spécialement affrété.

Après cet exercice, le *Foch,* escorté de plusieurs navires de l'escadre de la Méditerranée, franchira le détroit de Gibraltar pour un entraînement en Atlantique jusqu'au début de juillet. Il devrait manœuvrer avec le porte-avions britannique *Ark-Royal,* puis avec le porte avion américain *Kennedy,* avant de travailler avec l'escadre française de l'Atlantique.

Situé en zone inondable

Le projet de « technopôle » de Tours est contesté par les écologistes

TOURS
de notre correspondant

Le futur technopôle de Tours, dénommé « Science de la vie », devrait recevoir dans un cadre paysagé la nouvelle faculté de droit et des entreprises de haute technologie qui entraînera la création de deux mille emplois d'ici quelques années.

Tout le monde en Touraine est d'accord avec cette implantation, mais c'est la localisation qui pose problème. Du moins les écologistes de Loire vivante viennent-ils de saisir le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, du fait que ce parc technologique va nécessiter un remblaiement de cinq mètres pour être hors d'eau.

« Ce projet, écrit la fédération d'associations de protection de la nature, *est en contradiction avec les recommandations du rapport Chapon, soulignant la nécessité de sauvegarder les zones inondables pour permettre l'expansion des crues, et du rapport Frebault conseillant de ne pas construire dans ces mêmes zones pour des questions de sécurité. »* Loire vivante rappelle également la communication gouvernementale du 7 février 1990, spécifiant que l'Etat devra veiller à la protection desdites zones.

Les écologistes prennent ainsi en flagrant délit M. Jean Royer, président de l'EPALA, *« défenseur actif des barrages pour protéger des zones de val qui ont été construites en contradiction avec la loi ».* Le maire de Tours répond qu' *« un modèle hydraulique a montré que l'ensemble des terrains pouvait être mis hors de la portée des crues catastrophiques du Cher sans élargir le fleuve et sans dommage pour les communes de l'aval. Il faut toutefois constater que le Cher sera tout de même rescindé dans son lit mineur de 60 mètres à 120 mètres sur 3 kilomètres. »* M. Jean Royer rappelle également que *« cette réalisation fait partie d'un ensemble de l'aménagement du Cher à Tours qui avait commencé en 1962 et qui avait permis,*[selon lui], *de créer un parc, d'embellir les rives et de creuser deux lacs attirant des milliers de promeneurs et de sportifs. »*

ALEXIS BODDAERT

EN BREF

□ **Dix-neuvième condamnation pour un sexagénaire qui totalise quatre-vingt-dix années d'emprisonnement.** – Georges Kantchevitch a été condamné à huit mois de prison pour deux cambriolages, jeudi 19 avril, par le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle). Agé de soixante ans, cet apatride né à Casablanca (Maroc) a passé trente-cinq années en prison depuis sa première condamnation, en 1950, en Algérie. Sa carrière de cambrioleur lui a valu quatre-vingt-six années théoriques d'emprisonnement, diminuées par le jeu des remises de peines. A chaque sortie de prison, Georges Kantchevitch, qui ne connaît pas d'autre moyen de subsister, cambriole des maisons et se retrouve en prison. Le tribunal de Sarreguemines a demandé que le sexagénaire soit, pour la première fois, pris en charge par un comité de probation à sa prochaine sortie de prison.

□ **Manifestation à Epinay-sur-Seine après des coups de feu dans une cité.** – Plusieurs organisations, dont la Ligue des droits de l'homme, SOS-Racisme et l'Union des travailleurs maghrébins et africains en France (UTMAF) ont appelé à manifester, samedi 21 avril, dans les rues d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) pour protester contre *« les conditions de vie dans les cités »* et *« la vente libre des armes ».* Cette initiative fait suite à un incident ayant opposé lundi 16 avril, un chauffeur de la mairie à un groupe de jeunes qui avaient fait exploser une grenade à plâtre au pied de son immeuble. Alain Colas, âgé de vingt-quatre ans, avait tiré avec un pistolet à grenaille sur l'un des jeunes, Saïd Belkari, le blessant au visage.

□ **Deux mille signatures pour demander la libération de Jean Chouraqui.** – Deux mille personnes ont signé une lettre ouverte demandant la libération de M. Chouraqui, directeur de clinique à Marseille (Bouches-du-Rhône), inculpé de complicité d'assassinat après le meurtre de Léonce Mout, gérant de la Polyclinique-Nord. Adressée à Mme Chantal Gandino, juge d'instruction, cette lettre dénonce *« le véritable acharnement policier »* dont aurait été *« victime »* M. Chouraqui. La famille de celui-ci espère obtenir dix mille signatures avant le 24 avril, date à laquelle la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence doit se prononcer sur sa mise en liberté.

□ **Un responsable soviétique plaide pour la suppression du droit constitutionnel au travail.** – M. Vladimir Chtcherbakov, le président du comité d'Etat pour le travail et les affaires sociales, a déclaré dans un entretien accordé au quotidien *la Pravda* que le droit au travail, défini dans l'article 40 de la constitution de l'URSS, devrait être abandonné, et que le nouveau projet de réformes économiques radicales ne prévoyait pas de garantie d'emploi. Les entreprises seraient libres de fixer les rémunérations de leurs travailleurs, sur la base d'un salaire minimum déterminé par l'Etat. Selon M. Chtcherbakov, les travailleurs devraient être rendus responsables de leur protection sociale, et incités à souscrire des assurances individuelles.

□ **Mort de Jimmy Chipperfield, l'inventeur des safari-parcs.** – Le milliardaire, ex-directeur de cirque et inventeur des safari-parcs Jimmy Chipperfield, dont les ancêtres étaient venus présenter des spectacles d'animaux au roi Charles II, il y a trois cent trente ans, est mort vendredi 20 avril, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Jimmy Chipperfield avait créé le premier parc animalier, en association avec le marquis de Bath, en 1966, dans l'ouest de l'Angleterre. Il en ouvrira cinq autres à travers la Grande-Bretagne.